

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Ecole Supérieure de Commerce-Kolea

**Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de Master en
science commerciales et financières**

Spécialité : FINANCE D'ENTREPRISE

Thème :

**L'évaluation de la performance financière d'une
compagnie d'assurance par l'application de la méthode
DuPont de Nemours
Cas de la Compagnie Algérienne des Assurances- CAAT**

Elaboré par :

DRAA Marwa

Encadré par :

M. BENKHEDDA Elias

Année universitaire :

2019/2020

Remerciements

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à Dieu le tout puissant de m'avoir donné la volonté et la patience d'accomplir ce travail.

J'adresse mes sincères remerciements à Monsieur BENKHEDDA Elias pour le temps qu'il m'a consacré, ainsi sa disponibilité, et sa judicieuse orientation.

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté de juger ce modeste travail.

Enfin, j'adresse mes sincères remerciements à tous mes ami(e)s et collègues qui m'ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à

Ma chère maman

Et à la mémoire de mon père.

Marwa

Sommaire

Remerciements	V
Dédicace	V
Sommaire.....	I
Liste des tableaux.....	II
Liste des figures	III
Liste des abréviations.....	V
Résumé.....	VIII
INTRODUCTION GENERALE	A
CHAPITRE I : Aspects généraux sur les assurances	4
Section 01 : Généralités sur l’assurance.....	3
Section 02 : Rôle et processus de l’assurance.....	13
Section 03 : Aperçu sur le secteur algérien des assurances.....	16
CHAPITRE II :	33
Généralités sur l’évaluation de la performance financière d’une compagnie d’assurance	33
Section 01 : Concept de la performance et son évaluation.....	35
Section 02 : Généralités sur la performance financière et ses outils d’évaluation	41
Section 03 : Généralités sur la méthode DuPont de Nemours	50
CHAPITRE III : Cas pratique	64
Section 01 : Présentation de la CAAT	66
Section 02 : Evaluation de la CAAT en utilisant les indicateurs de la performance financière :.....	73
Section 03 : Evaluation de la performance financière de la CAAT en utilisant la méthode DuPont	79
CONCLUSION GENERALE.....	97
BIBLIOGRAPHIE	101
ANNEXES	105

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les principaux partenariats de bancassurance en Algérie 2018 -----	22
Tableau 2 : Classification des compagnies d'assurances selon le type d'activité et nature du capital	23
Tableau 3 : Les ratios de la mesure de la performance financière -----	48
Tableau 4 : Evolution de sinistralités entre 2015 et 2018 -----	73
Tableau 5 : Evolution de ratio combiné entre 2015 et 2018-----	74
Tableau 6 : Les résultats réalisés par la CAAT entre 2015 et 2018 -----	75
Tableau 7 : Evolution de la marge de solvabilité, les primes émises brutes et les provisions techniques entre 2015 et 2018-----	76
Tableau 8 : Evolution de ROE, Résultat net et les Capitaux Propres entre 2015 et 2018-----	79
Tableau 9 : Evolution de la Rotation des Capitaux Propres, des Primes Acquisées et des Capitaux propres entre 2015 et 2018 -----	81
Tableau 10 : Evolution de Taux de profit net, Résultat net et les Primes Acquisées entre 2015 et 2018 -----	83
Tableau 11 : L'évolution de Résultat Technique, Primes Acquisées et le Taux de Résultat Technique de 2015 à 2018 -----	85
Tableau 12 : Evolution des charges des sinistres, Primes acquises et le ratio de sinistralité S/P entre 2015 et 2018 -----	86
Tableau 13 : Evolution des Frais de gestion, Primes acquises et le taux de frais entre 2015 et 2018 -	87
Tableau 14 : Evolution de Résultat Financier, placements et le Taux de résultats de placement entre 2015 et 2018 -----	89
Tableau 15 : Evolution de Résultat financier, Placements et le taux de rendement de placement entre 2015 et 2018 -----	90
Tableau 16 : Evolution des actifs de placement, les Primes acquises et du Levier financier entre 2015 et 2018-----	92

Liste des figures

Figure 1 : la production de l'assurance par secteur en 2017	29
Figure 2 : la production de l'assurance par société en 2017.....	30
Figure 3 : Chiffre d'affaires du secteur des assurances par branche entre 2018-2019.....	30
Figure 4 : Le processus d'évaluation de la performance.....	39
Figure 5 : les piliers du contrôle de gestion.....	44
Figure 6 : Pyramide de DuPont	57
Figure 7 : Pyramide DuPont adaptée aux assurances	59
Figure 8 : Organigramme de la CAAT	69
Figure 9 : Le positionnement de la CAAT dans le marché algérien en 2018.....	70
Figure 10 : Primes émises entre 2012- 2018	71
Figure 11 : Evolution des indemnités entre 2012 et 2018.....	72
Figure 12 : Evolution de la sinistralité entre 2015 et 2018.....	73
Figure 13 : Evolution du Ratio combiné entre 2015 et 2018.....	74
Figure 14 : L'évolution des résultats de la CAAT entre 2015 et 2018	76
Figure 15 : Evolution de la marge de solvabilité, les primes émises brutes et les provisions technique entre 2015 et 2018.....	77
Figure 16 : Evolution de la marge de solvabilité par rapport aux provisions techniques et aux CA bruts entre 2015 et 2018.....	78
Figure 17 : Evolution du Résultat net et les capitaux propres entre 2015 et 2018.....	80
Figure 18 : Evolution de la ROE entre 2015 et 2018.....	80
Figure 19 : Rendement garanti aux actionnaires par rapport au rendement des CP	81
Figure 20 : L'évolution des Primes acquises et des Capitaux Propres entre 2015 et 2018	82
Figure 21 : Courbe d'évolution de la Rotation des Capitaux Propres entre 2015 et 2018	82
Figure 22 : L'évolution de Résultat net et les primes acquises entre 2015 et 2018	83
Figure 23 : Courbe de progression de taux de profit entre 2015 et 2018	84
Figure 24 : Evolution du Résultat technique et Primes Acquises entre 2015 et 2018	85
Figure 25 : Evolution du Taux de résultat technique entre 2015 et 2018.....	85
Figure 26 : Evolution des charges de sinistres et Primes acquises entre 2015 et 2018.....	86
Figure 27 : Evolution de Ratio de sinistralité.....	87
Figure 28 : Evolution des frais de gestion et les primes acquises entre 2015 et 2018	88
Figure 29 : Evolution de taux de frais de gestion entre 2015 et 2018.....	88
Figure 30 : Evolution de Résultat financier et les primes acquises entre 2015 et 2018	89
Figure 31 : Evolution du Taux du Résultat financier.....	90

Figure 32 : Evolution du Résultat de placement et les placements entre 2015 et 2018	91
Figure 33 : Evolution de taux de RP entre 2015 et 2018	91
Figure 34 : Evolution des Placements et les Primes acquises entre 2015 et 2018	92
Figure 35 : Evolution du Levier financier entre 2015 et 2018.....	93
Figure 36 : Evolution du taux de profit brut et net entre la période de 2015 et 2018	94

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
2A	Algérienne des assurances
AGA	Agent général des assurances
AGLIC	Algerian Gulf Life Insurance Company
BADR	Banque d'agriculture et de développement rural
BDL	Banque de Développement Local
BEA	Banque Extérieur d'Algérie
BNA	Banque National Algérienne
CA	Chiffre d'affaire
CAAR	Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance
CAAT	Compagnie Algérienne d'Assurances Totales
CAGEX	Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations
CASH	Compagnie d'Assurance des Hydrocarbures
CAT-NAT	Catastrophe naturelle
CCR	Compagnie Centrale de Réassurance
CIAR	Compagnie International d'Assurance et de Réassurance
CNA	conseil national des assurances
CNMA	Caisse Nationale de Mutualité Agricole
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
CR	Centrale des Risques
CSA	Commission de Supervision d'Assurance
DEA	Data Envelopment Analysis
EBE	Excédent Brut d'exploitation
EBIT	Earnings Before Intrest and Tax
EBTIDA	Earnings Before Intrest Tax and Depreciation
EPE	Entreprise Pyblique Economique
EVA	Economic Value Added
FGAS	Fonds de Farantie des Assurés
GAM	Générale Assurance Méditerranéenne
HT	Hors Taxe
IBS	Impôt sur les bénéfices des sociétés
MAATEC	Mutuelle Algérienne d'Assurance des Travailleurs de l'Education et de la Culture
PIB	Produit Intérieur Brut
RCP	Rotation des Capitaux Propres
ROA	Return On assets
ROE	Return On Equity
ROI	Return On investissement
S/P	Sinistralité à primes
SAA	Société Algérienne d'Assurance
SAPS	Société d'Assurance, de Prévoyance et de santé AMANA
SGCI	Société de Garantie du Crédit Immobilier
SPA	Société Par Action
TALA	Taamine Life Algeria
TAP	Taxe sur l'activité Professionnelle

TCR	Tableau des Compte de Résultat
TP	Taux de Profit
TRF	Taux Résultat Financier
TRNT	Taux Résultat Non Technique
TRT	Taux Résultat Technique
TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
UAR	Union Algérienne des Sociétés d'Assurances et de Réassurances
VA	Valeur Ajoutée

Liste des annexes

Numéro	Titres
01	Bilan de la CAAT 2015/2016
02	Tableau de Compte de Résultat de la CAAT 2015/2016
03	Bilan de la CAAT 2017/2018
04	Tableau de Compte de Résultat de la CAAT 2017/2018

Résumé

L'objectif de cette étude est d'évaluer la performance financière de la Compagnie Algérienne d'Assurance Transport (CAAT) par la méthode DuPont de Nemours pendant la période de quatre ans, de 2015 jusqu'à 2018.

D'après l'analyse des résultats dégagés, on constate que la CAAT est performante sur l'horizon de 2015 à 2018, et que le retour sur les capitaux propres offre aux investisseurs de la compagnie des rendements intéressants. De plus sa marge de solvabilité est supérieure aux normes réglementaires, ce qui fait que la compagnie est prête et capable à régler les engagements qu'elle face.

Suite aux résultats obtenus par l'application de la méthode DuPont, la performance de la compagnie revient aux bons fonctionnements des stratégies adoptées, et la bonne gestion des sinistres.

Mots clés : performance financière, Compagnie Algérienne d'Assurance, DuPont de Nemours, Capitaux propres, rendement.

ملخص

تهدف هذه الدراسة إلى تقييم الأداء المالي لشركة الجزائرية للتأمينات باستخدام طريقة دو بون على مدى أربع سنوات من 2015 إلى 2018 .

استنادا إلى تحليل النتائج المتحصل عليها فإن أداء الشركة جيد على مدار الأربع سنوات ، كمان العائد على الأسهم زود مستثمري الشركة بعوائد عالية ، و علاوة على ذلك فإن هامش الملائمة تفوق الحد الأدنى المنصوص عليه ، مما جعل الشركة الجزائرية للتأمينات قادرة على تسوية الالتزامات التي تواجهها .

بعد النتائج التي تم التوصل إليها بتطبيق طريقة دو بون فأداء الشركة الحسن يعود إلى الاستراتيجيات المعتمدة من طرف الشركة و إلى الإدارة السليمة للأخطار .

الكلمات المفتاحية : الأداء المالي ، شركة الجزائرية للتأمينات، دو بون، العائد على رأس المال ، العائد .

INTRODUCTION GENERALE

L'assurance fait partie de la vie quotidienne des individus ainsi que les entreprises, et elle ne cesse de se développer et évoluer en parallèle au développement des besoins de l'homme et l'activité humaine. L'assurance ne présente pas uniquement un outil de prévoyance et une technique de protection contre les aléas de la vie, mais elle contribue également au financement des investissements et de l'économie en général, elle est par ailleurs le complément indispensable de nombreuse opération d'assurance.

Le secteur assurantiel algérien a subi plusieurs modifications et évolutions dues aux différents facteurs : la libéralisation des marchés, la privatisation des entreprises publiques et l'arrivée des sociétés étrangères, de ce fait le contexte concurrentiel des assurances s'est changé.

Face à un monde très évolutif et concurrentiel, les entreprises sont dans l'obligation d'accroître leur performance qui est considérée comme la recherche de maximisation du rapport entre les résultats obtenus par l'entreprise et les moyens mis en œuvre, afin de survivre, de garantir sa pérennité et son positionnement sur le marché.

La performance financière est de grande importance pour les investisseurs pareils pour les bailleurs de fonds : l'investisseur engage son investissement selon le profit maximal attiré par les capitaux qu'il investit, et comme la performance financière est le miroir de toute firme il anticipe l'analyse de la santé financière de la firme et le potentiel de retour sur les fonds propres investis. Egalement pour les bailleurs de fonds qui prennent leurs décisions en se basant sur les différents indicateurs financiers à travers l'utilisation de diverses méthodes d'analyse.

En outre, la méthode DuPont de Nemours mesure la performance financière des entreprises divisionnaires (qui est le cas de la compagnie d'assurance) par la décomposition de ratio ROE en deux niveaux afin de ramener plus de signification et d'information aux investisseurs sur les réels leviers de la performance financière de l'entreprise, ainsi elle prend en considération les spécificités et les réglementations de la société d'assurance. Cependant elle reste une méthode peu connue malgré sa simplicité et son efficacité.

Ce travail aura pour objectif de répondre à la problématique suivante :

Comment peut-on évaluer la performance financière d'une compagnie d'assurance en faisant recours à la méthode DuPont de Nemours ?

Pour expliquer cette problématique, il est nécessaire de poser les questions suivantes :

1. Quelles sont les caractéristiques du secteur assurantiel ?
2. Qu'est ce que la performance financière d'une compagnie d'assurance ?
3. Comment peut-on évaluer la performance financière de la Compagnie Algérienne des Assurances CAAT par le modèle DuPont de Nemours ?

Afin de reprendre à cette problématique et aux questions posées, on s'appuie sur les hypothèses suivantes :

H1 : le secteur des assurances est différent des autres secteurs, où il est caractérisé par l'inversion du cycle de production.

H2 : La performance financière sert à analyser la rentabilité de l'entreprise d'assurances.

H3 : La méthode de DuPont permet de mesurer la performance financière de la CAAT à travers des ratios financiers spécifiques aux entreprises d'assurances.

Le choix du thème a été dicté essentiellement sur l'importance de l'assurance dans l'économie du pays et l'intérêt qui apporte l'évaluation de la performance financière aux sociétés d'assurances, amené une nouvelle méthode dans la mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance, l'intention d'aborder un nouveau sujet vu le manque d'études et recherches qui traitent l'évaluation de la performance financière d'une compagnie d'assurance par le modèle DuPont.

L'objectif principal de cette recherche est de mettre l'accent sur la méthode DuPont de Nemours qui sert à évaluer la performance financière de la compagnie d'assurance en analysant les deux activités de l'assurance séparément (technique et financière).

Le thème de recherche abordé est délimité dans le domaine, dans l'espace et dans le temps :

- Dans le domaine : où le thème est restreint dans la mesure de la performance financière à travers le modèle DuPont de Nemours.
- Dans l'espace : l'étude est portée sur la CAAT.
- Dans le temps : la recherche est faite sur une période de quatre ans entre 2015 et 2018.

Les travaux intérieurs :

- Mémoire de fin de cycle pour l'obtention d'un diplôme de master en sciences financières et comptabilité à l'Université MOULOUD MAMMARI de Tizi-Ouzou, de BESSAH Bahia et BOUDJER Nadia, la mesure de la performance financière d'une compagnie d'assurance, cas de la SAA régionale d'Alger.
- Mémoire de fin de cycle pour l'obtention d'un diplôme de master en assurance à l'Ecole des Hautes Etudes d'Assurance, de GHALGOU Faiza, l'analyse de la santé financière d'une compagnie d'assurance, cas de la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance CAAR, 2015/2015

Par ailleurs, on a eue quelques difficultés en matière de la disponibilité des références sur la méthode DuPont en raison de la fermeture des bibliothèques dues aux conditions sanitaires actuelles, ainsi l'impossibilité de se déplacer au CNRC pour avoir les états financiers nécessaires, également le manque de contact avec le lieu de stage ce qui a amené à la non-effectuation de stage pratique.

La démarche méthodologique la plus adéquate dans le traitement de ce sujet est la méthode descriptive analytique. En premier lieu dans la partie théorique on fait recours à l'approche descriptive afin de mettre l'accent sur quelques concepts de l'assurance ainsi de la performance, en second lieu l'approche analytique qui va permettre d'analyser et d'interpréter les résultats de la méthode DuPont.

Dans le souci d'apporter des réponses adéquates et d'atteindre le but escompté, le travail sera divisé en deux parties, la première théorique englobe deux chapitres, et une partie pratique englobe un seul chapitre, tels que dans le premier chapitre on traitera l'évolution historique des assurances en général et en Algérie plus particulièrement, ainsi des généralités sur l'assurance et son fonctionnement.

Le deuxième chapitre nommé évaluation de la performance financière des compagnies d'assurances aura pour objectif de s'introduire à la notion de la performance des entreprises

en général, puis la performance financière de la compagnie d'assurance et les outils utilisés dans son évaluation et on va se focaliser sur la méthode de DuPont de Nemours.

Le troisième chapitre présente la partie pratique, il s'agira de vérifier la performance de la société d'assurance à travers les indicateurs clés propres au secteur assurantiel, ainsi d'utiliser la méthode de DuPont dans l'évaluation de sa performance financière et tirer les conclusions nécessaires.

CHAPITRE I : Aspects généraux sur les assurances

Introduction

L'apparition de l'assurance revient à l'antiquité, elle occupe une place importante pour les entreprises en général et les agents économiques en particuliers qui s'intéressent de plus en plus à l'assurance dû à la nécessité de protéger les personnes et leur patrimoine. Pour cela et dans le but de bien comprendre l'objet de ce travail, le premier chapitre est consacré à la présentation des notions fondamentales de l'assurance, et en mettant l'accent sur son rôle sociétal et économique. A cet effet, le chapitre sera subdivisé en trois sections.

La première section sera consacrée aux principes généraux de l'assurance, son apparition et son histoire, aussi à la définition de l'assurance telle quelle est régie par la loi et soumise à des règles techniques, ainsi qu'aux deux branches d'assurance dommages et personnes.

La deuxième section va aborder le processus de production de cette dernière, et son rôle dans la société et l'économie.

La troisième section, présentera l'évolution du secteur assurantiel algérien, ses intervenants, ainsi qu'une analyse du marché en chiffre.

Section 01 : Généralités sur l'assurance

L'objectif de cette section est de mettre en lumière les notions élémentaires relatives au métier de l'assurance, pour cela elle sera consacrée à l'apparition et l'origine du développement de l'assurance, la définition de la notion et de l'opération d'assurance, ainsi que ses catégories.

Sous-section 01 : Historique de l'assurance

L'assurance sous forme « secours mutuelle » ou « recherche de protection » existait depuis la haute Antiquité, On trouve des traces de pratiques similaires à l'assurance en Mésopotamie, où les coûts du vol et de pillage de caravanes étaient partagés entre les commerçants.¹

La première forme d'assurance a été découverte au deuxième millénaire avant Jésus-Christ en Basse-Egypte sous forme de caisse de solidarité, où les tailleurs de pierres aidaient à soutenir les victimes en cas de sinistre.

Au moyen âge il y avait trois formes d'assurances, maritime, incendie et vie

1. Assurance maritime :

L'assurance est arrivée véritablement avec le commerce maritime, ou les armateurs transportaient des marchandises pour aller d'un point à un autre en faisant face aux grands risques et dangers tels que les naufrages et les attaques des pirates, ce qui à empêcher le développement de leurs activités.²

Pour faire face à ce problème, les marchands ont eu recours aux banquiers afin de financer leurs expéditions maritimes qui coûtaient souvent très cher. Si le bateau faisait naufrage, les marchands n'avaient rien à rembourser aux banques par contre, s'il arrivait à bon port, le banquier était remboursé avec un intérêt très élevé allant de 25% à 50%. Ce prêt accordé par les banquiers grecs et romains est connu sous le nom de « prêt à la grosse aventure » (aspect spéculatif).³

A partir du 12ème siècle, cette pratique était interdite par le pape Grégoire IX car le taux d'intérêt était jugé très fort, donc, il fallut trouver une autre formule dont le spéculateur devait acheter la marchandise et le navire, si le naufrage survient le banquier devrait verser le prix, mais si la cargaison arrive à bon port, le contrat de vente s'annulait et le vendeur versait à

¹ Histoire de l'assurance, Index assurance, 24/09/2019.

² NKODI LUKAU.F, Gestion des assurances, Edition Hamarttan RDC, Paris, 2014, p26.

³ Idem.

l'acheteur une certaine prime, et c'est à partir de ces conventions de vente que l'assurance maritime a vu le jour et s'est développée dans les ports de la méditerranée et puis dans l'Atlantique.¹

2. Assurance terrestre :

En 1666, l'assurance terrestre (qui était connue sous forme de l'assurance incendie) a fait son apparition suite au célèbre incendie de Londres qui a détruit plus de 1300 maisons et 100 églises, répartis sur 175 hectares,. D'où vient la création des premières compagnies d'assurances contre incendie.²

En France, au 19ème siècle plus précisément 1816 une ordonnance royale autorise l'assurance contre incendie, et en 1818, le conseil d'Etat autorise l'assurance sur la vie.³

3. Assurance Vie :

D'autres formes d'assurance ont apparues au 17^{ème}, 18^{ème} siècle suite à l'assurance maritime notamment l'assurance vie. L'objet de cette dernière était de garantir la vie des esclaves en tant que marchandises.

En 1653, le financier italien Lorenzo TONTIN invente « les tontines », un assemblage de personnes pour une durée déterminée souvent de quinze ans, dont les cotisations sont investies sur un mode opératoire proche du contrat d'assurance vie, et dont le partage de ces cotisations capitalisées se fait entre les survivants en cas de vie ou aux ayants droit en cas de décès.⁴

Au 18ème siècle précisément en 1787, la compagnie royale d'assurance vie est créée.⁵

Sous-section 02 : La notion d'assurance

De l'antiquité à nos jours, l'assurance n'a pas eu une définition exhaustive et exacte, et ça revient à la diversité des opérations d'assurances et des risques couverts, dont l'assurance est une activité financière qui consiste transférer un risque qui peut toucher une personne, l'assuré, vers une autre personne, l'assureur, elle est caractérisée par l'inversion du cycle de production.

¹ HENRIET.D, ROCHET.J-C, Microéconomie de l'assurance, Edition Economica, Paris, 1991, p18.

² NKODI LUKAU.F, Op.cit, p27.

³ Index assurance Op.cit

⁴ HENRIET.D et ROCHET.J.C, Op.cit, p19.

⁵Index assurance Op.cit

1. Définitions :

A partir de cela on peut associer à l'assurance certaines définitions selon des angles précis.

1.1. Définition générale :

C'est l'assemblage des personnes, qui craignent l'arrivée d'un événement préjudiciable pour elles, se cotisent pour permettre à ceux qui seront frappés par l'événement de faire face à ses conséquences.¹

1.2. Définition juridique :

Selon l'article 2 de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 qui a défini l'assurance comme étant « *un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat.* »²

Cette définition met l'accent sur l'aspect juridique des deux parties, dont l'assuré est dans l'obligation de payer la prime, ainsi que l'assureur est obligé de verser l'indemnité en cas de réalisation du sinistre.

1.3. Définition technique :

Le professeur Joseph HEMARD a mis la définition suivante pour l'assurance, « *L'assurance est une opération pour laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre moyennant une rémunération, la prime, pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation de risque, une prestation pécuniaire par une autre partie, l'assureur qui prenant en charge un ensemble des risques, les compense conformément aux lois de la statistique* ».³

Cette définition technique cerne la méthode utilisée dans l'estimation des montants des primes et des indemnités en faisant recours aux lois de la statistique.

¹COUILBAUT.F, CONSTANT.E, LATRASSE.M, Les grands principes de l'assurance, 5ème édition L'argus, Paris, 2002, p48.

²Article 2 de l'ordonnance 95-07.

³ NKODI LUKAU.F, Op.cit, p24.

2. Les éléments constituant l'opération d'assurance :

De ces définitions en dessus, on conclue les acteurs qui forment l'opération d'assurance et qui sont :¹

2.1.L'assurer :

C'est toute personne morale qui s'engage à garantir un risque bien défini et de fournir les prestations et les indemnités au bénéficiaire dans le cas de survenance du risque.

2.2.L'assuré :

Est la personne qui se dispose d'un risque et qu'elle le transfère à l'assureur en accordant une garantie par le contrat d'assurance, l'assuré n'est pas obligatoirement le souscripteur, ou le bénéficiaire du contrat.

2.3.Le souscripteur :

C'est une personne physique ou morale qui conclue le contrat avec l'assureur, généralement c'est l'assuré dans les contrats individuels.

2.4.Le bénéficiaire :

Toute personne physique ou morale qui ne figure pas forcément dans le contrat d'assurance, mais qui reçoit les indemnités et les prestations promises par l'assureur, soit au décès de l'assuré, soit au terme du contrat.²

3. Le contrat d'assurance

Le contrat d'assurance est une convention entre deux parties (l'assuré et l'assureur), par laquelle l'assureur garantit de couvrir le risque de l'assuré et paie une somme (indemnité) en cas de réalisation du risque déterminé. ³

¹ Glossaire assurance, Comité consultatif du secteur financier, juin 2010, p7.

² Idem

³ MARTIN.A, Les techniques d'assurance, Edition Dunod, Paris, 2010, p29.

3.1. Les caractéristiques du contrat d'assurance

A partir des définitions de l'assurance et du contrat d'assurance en dessus, on peut extraire les caractéristiques principales du contrat d'assurance qui sont :¹

➤ **Caractère consensuel :**

Le contrat d'assurance se forme dès l'accord des deux parties contractants, l'assuré et l'assureur, sur l'objet du contrat.

➤ **Caractère nommé :**

Le contrat d'assurance est soumis à des dispositions légales et réglementaires regroupé dans le code des assurances.

➤ **Caractère aléatoire :**

Le caractère aléatoire est important dans le contrat afin d'être valide, où il ne peut pas y avoir d'assurance sans aléas, qui est le risque (événement incertain).

➤ **Caractère synallagmatique :**

Le contrat d'assurance est un contrat bilatéral, où les deux parties ont des obligations l'un envers l'autre qui doivent les respecter, l'assuré est dans l'ordre de payer les cotisations et les primes, et l'assureur est obligé de payer les indemnités en cas de survenance de sinistre, et si une partie n'exécute pas ses obligations, l'autre est en droit soit de suspendre les siennes, soit de demander la résolution du contrat.²

➤ **Caractère onéreux :**

Le contrat d'assurance n'est pas gratuit, chaque contractant reçoit une contre partie à la prestation qu'il fournit à l'autre, l'assureur verse une indemnité à l'assuré dans le cas de réalisation du sinistre garanti, mais si ce dernier n'a pas payer les cotisations qu'il faut, l'assureur s'empêche de l'indemniser.³

¹ PIMBERT.A, L'essentiel du droit des assurances, 4ème édition Gaulino, 2019, p29.

² Idem

³ www.cours-de-droit.net (Consulté le 20/03/2020 à 17 :30h).

3.2. Les éléments du contrat d'assurance

Les trois éléments suivants, constituent la base du contrat d'assurance :¹

3.2.1. Le risque :

Est un événement involontaire aléatoire, que son production engendrera des dommages et des préjudices à l'assuré, tandis qu'il est l'objet principale du contrat d'assurance dont il peut s'agir d'une personne, une maison, ou d'un bien².

Pour que le risque soit assurable il doit remplir certains caractères qui sont :

- ✓ Caractère aléatoire.
- ✓ Caractère réel, condition d'existence de l'objet assuré.
- ✓ Caractère futur, on ne peut pas assurer un événement achevé.
- ✓ Caractère licite et égal.
- ✓ Caractère involontaire.
- ✓ Caractère courant, le risque doit être courant pour qu'on puisse calculer sa probabilité, et pas trop courant sinon il devient certain.

3.2.2. La prime (la cotisation) :

C'est la somme qui correspond au coût de la garantie offerte, que le souscripteur doit payer à l'assureur, autrement dit, c'est la contre partie de la couverture d'un sinistre déterminé.

La prime est calculée en fonction de l'intensité du risque (plus le risque assuré représentera une masse financière importante, plus la prime ou la cotisation sera majorée), et de la fréquence du risque (plus le risque se répète et appelle l'intervention de l'assureur plus la prime sera également majorée).³

3.2.3. Prestation de l'assuré (l'indemnité) :

C'est la contrepartie de la prime payée auparavant par l'assuré, cette indemnité apparaît seulement lorsque le risque assuré survient et procure un préjudice à ce dernier, elle peut être destinée soit au souscripteur et l'assuré, soit au bénéficiaire, soit aux tiers⁴.

¹ MARTIN.A, Op.cit, p31.

² Idem.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

La détermination de l'indemnité suit deux principes qui sont :

➤ Principe indemnitaire :

Selon ce principe, l'indemnité se détermine après la réalisation du sinistre à l'assuré en prenant en considération les préjudices causés et en faisant appel à un expert afin de déterminer le montant de dédommagement, et donc ce principe indemnise l'assuré en fonction du préjudice subi, dans les limites des garantis souscrites, et sans contribuer à l'enrichissement de l'assuré.¹

➤ Principe forfaitaire :

En parallèle ce principe est le contraire du premier, où l'indemnité est déterminée lors de la souscription du contrat (avant la réalisation du sinistre), généralement ce principe concerne les assurances vie ou décès qui fonctionnent avec un capital ou une rente prédéfinie.

En effet, le principe d'indemnisation dépend du type de contrat choisi.

4. La division du risque

Dans certains cas la capacité financière de l'assureur ne le permet pas d'assurer certains risques seul, donc il fait recours à d'autres assureurs dans le but de prendre en charge ses risques ensemble dans le cas où le sinistre survient. Et par la suite on a deux techniques de division des risques qui sont la coassurance, et la réassurance :²

4.1.La coassurance :

C'est quand une compagnie d'assurance fait appel à d'autres assureurs afin de partager horizontalement un risque important entre eux, dont chaque assureur est garant de la part du risque qu'il a acceptée, où chacun s'engage à payer les indemnisation en cas de réalisation du sinistre en fonction de la prime reçue auparavant³.

4.2.La réassurance :

La réassurance est connue aussi sous le nom de « L'assurance secondaire » et « l'assurance des sociétés d'assurances » dont le principe de cette technique consiste à une société d'assurance (la cédante) de se faire assuré et céder des risques généralement grands qu'elle

¹ Ibid.

² PIMBERT.A, Op.cit, p40.

³ Idem

garantit auprès d'un réassureur, ce dernier n'intervient pas au contrat d'assurance, et l'assureur reste seul tenu envers le souscripteur, comme il peut également s'assurer à son tour.¹

5. Les catégories des assurances :

L'activité de l'assurance englobe deux branches principales, les assurances des personnes et les assurances des dommages. La séparation entre ses deux activités amène à la distinction du principe d'indemnisation.²

5.1.L'assurance des personnes :

L'assurance des personnes est la couverture des personnes physiques contre certains risques, dont cette dernière s'engage à verser à l'assuré une indemnité en cas de réalisation du risque garantit, elle est jugée forfaitaire.

De plus, l'assurance des personnes regroupe deux catégories: assurance sur la vie, et assurance des dommages corporels.³

5.1.1. Assurance sur la vie, en cas de vie ou en cas de décès :

Dans ce type d'assurance vie l'assureur s'engage à verser en contre partie des primes une somme déterminée à l'assuré si ce dernier est toujours vivant à cette date fixée.

En cas de décès, l'assureur s'engage à verser une somme prédéterminée par l'assuré à ses ayants droits (ou à une date fixée lors du contrat).⁴

5.1.2. Les assurances de dommages corporels :

C'est l'ensemble des assurances maladies et accidentelles, l'assureur s'engage à verser une indemnité à l'assuré ou au bénéficiaire en cas de survenance du risque corporel défini au contrat.⁵

Selon **Art 63de l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995**, les risques qui peuvent être couverts par l'assurance des personnes sont :⁶

- ✓ Les risques dépendant de la durée de la vie humaine.
- ✓ Le décès accidentel.

¹ PIMBERT.A, Op.cit, p40.

²MARTIN.A, Op.cit, p27.

³ Ordonnance N°95-07.

⁴COUILBAUT.F et autres, Op.cit, p70.

⁵ MARTIN.A, Op.cit, p30.

⁶ Code des assurances.

- ✓ L'incapacité permanente partielle ou totale.
- ✓ L'incapacité temporaire de travail.
- ✓ Le remboursement de frais médicaux, pharmaceutiques et chirurgicaux.

5.2.L'assurance des dommages

Ce type d'assurance couvre les incendies, les accidents, et les risques divers, ainsi la responsabilité encourue par l'assuré dont la principale fonction est d'indemniser la personne victime d'un sinistre. En effet ce secteur regroupe deux branches qui sont l'assurance des biens et l'assurance de responsabilité.¹

5.2.1. L'assurance des Biens :

Selon **Art. 30. (Modifié par l'art. 4 L 06-04) de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995)** :« *L'assurance des biens donne à l'assuré, en cas d'événement prévu par le contrat, le droit à une indemnité selon les conditions du contrat d'assurance* ».²

Cette indemnisation permet à l'assuré de revenir à son état initial avant la réalisation du sinistre, en reconstituant ou renouvelant le bien assuré, cette indemnité ne peut pas dépasser le montant de la valeur du bien renouvelé ou reconstitué.

5.2.2. L'assurance de responsabilité :

A partir des articles 56 et 57 de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier, l'assurance de responsabilité est une garantie à la charge de l'assureur contre les dommages que l'assuré cause aux tiers, dont l'assureur s'engage à supporter à sa place les conséquences pécuniaire de sa responsabilité civile envers ses victimes.

Dans le contrat, l'assureur peut déterminer un plafond qui correspond à un seuil au-delà duquel l'indemnité n'est plus versée, comme il peut déterminer une franchise qui est une somme qui reste à la charge de l'assuré après un sinistre responsable.(pour plus de responsabilité de l'assuré et le partage de risque entre ce dernier et l'assureur)

Le tableau ci-après illustre la classification des assurances de dommages et des personnes.

¹ Idem

² Ordonnance n°95-07.

Tableau N°01 : Classification des assurances selon la catégorie et le principe d'indemnisation

Assurance des personnes		Assurance de dommages	
Assurance vie	Assurance dommages corporels	Assurance de biens	Assurance de responsabilité
Cas de vie, ou de décès	Cas d'accident, ou de maladie	Les dommages qui infectent le patrimoine de l'assuré	Les dommages causés aux tiers
Principe forfaitaire	Principe indemnitaire		

Source : établi par l'étudiant à partir des données de l'ordonnance.

Section 02 : Rôle et processus de l'assurance

Cette deuxième section a pour objectif de traiter le processus de production de l'opération d'assurance, ainsi que son rôle social et économique.

Sous-section 01 : Processus de production

Généralement les entreprises industrielles déterminent leur prix à partir du coût de revient, contrairement à l'assurance qui détermine son prix (prime \ cotisation) avant de connaître son coût de revient (coût de sinistre), de ce fait le processus d'exploitation de l'assurance diffère des autres secteurs par l'inversion du cycle de production. Où « *L'encaissement des primes ou cotisations par les compagnies d'assurances précède toujours la survenance des sinistres et partant leur règlement* ». ¹

La notion d'inversion du cycle de production a deux significations : pour l'assuré, elle présente une confiance totale que l'assureur va lui verser la prestation promise à l'échéance dans le cas de survenance du risque dont il veut se protéger. Pour l'assureur, c'est la non connaissance du coût de revient (montant) du risque qu'il vient de souscrire, il le prévoit à travers les probabilités, les statistiques passées, et aux analyses de marchés. ²

Le règlement des sinistres ne s'effectue pas forcément à temps, ça peut prendre des mois ou voire des années, et dans ce cas la trésorerie des compagnies d'assurances se trouve abondante et peut cacher une insolvabilité réelle, diverses raisons peuvent être à l'origine de ce retard on cite quelques unes : ³

- Retard de déclaration du sinistre par l'assuré ou le bénéficiaire du contrat d'assurance.
- Retard de transmissions du procès-verbal du constat d'accident par l'autorité compétente à l'assureur.
- Retard de délivrance du rapport d'expertise contestable des dommages (matériels ou corporels) subis par les victimes des sinistres
- L'indisponibilité de certaines pièces justificatives de la part du bénéficiaire du contrat d'assurance.

¹ FOSTO. J-M, Le contrôle de gestion des sociétés d'assurance, Edition Harmattan Cameroun, Paris, 2014, p24.

² TRAINAR.P, THOUROUT.P, Gestion de l'entreprise d'assurance, 2ème édition Dunord, Paris, 2017, p5.

³FOSTO.J-M, Op.cit, p24.

- Manque de compétence et de professionnalisme de certains intervenants dans la période de règlement des sinistres : les laboratoires des analyses médicaux, les avocats, les centres de soins médicaux et pharmaceutiques, les garagistes...etc.

En effet, l'inversion du cycle de production peut engendrer certaines conséquences, citant :¹

- ✓ Des provisions insuffisantes pour indemniser les assurés.
- ✓ La constitution de la marge de solvabilité.

Sous-section 02 : Le rôle de l'assurance

L'assurance joue un rôle très important au niveau économique et social, dont on peut citer :

1. Rôle économique : ²

1.1.L'assurance finance l'économie du pays :

Les fonds collectés par les sociétés d'assurances vont vers l'investissement en les plaçant sur les marchés financiers, en achetant des titres émis par les entreprises en quête de financement, ces titres sont soit des capitaux propres (les actions), soit par des dettes long terme (les obligations), d'où ses placements qui contribuent au financement des entreprises.

1.2.Garantie des investissements :

De peur de tout perdre en cas de survenance d'un sinistre, les investisseurs n'accepteraient pas d'investir dans quelconque projet sans avoir une promesse ou une garantie de récupérer son argent, d'où tout projet d'investissement exige la souscription de l'entrepreneur dans l'assurance.

1.3.L'octroi des crédits :

La souscription à l'assurance encourage d'une part les institutions de financement et les banquiers à l'octroi du crédit à la personne assurée parce qu'ils garantiront le remboursement à l'échéance et en cas d'insolvabilité, et d'autre part elle encourage les individus à solliciter des crédits et acquérir des actifs et à investir pour l'avenir.

¹TRAINAR.P, THOUROUT.P, Op.cit p24.

²<http://greta-assurance.e-monsite.com/pages/eejma/le-role-des-entreprises-d-assurance/l-role-economique.html> (Consulté le 03/05/2020 à 11:30h).

1.4.La contribution de l'assurance au PIB :

L'assurance contribue au produit intérieur brut (PIB) du pays, cette contribution est calculée par le ratio suivant (La valeur ajoutée des compagnies d'assurances/PIB), d'où la valeur ajoutée de la compagnie d'assurance est la suivante :¹

Valeur ajoutée brute = Σ des primes - (Σ des sinistres + les frais administratifs).

2. Rôle social :

Comme l'assurance a un rôle économique, elle a un autre rôle purement social, dont on constate les fonctions suivantes :²

2.1.Fonction réparatrice de l'assurance :

L'assurance a pour but essentiel d'indemniser les préjudices résultants de la réalisation des risques, et ça se décompose en deux rôles, soit d'indemniser l'assuré lui-même, pour lui permettre de conserver l'équilibre de son patrimoine, ou de garantir les tiers en réparant les préjudices dont il est victime (assurance de responsabilité obligatoire).

2.2.Fonction de prévention :

L'assureur a un autre rôle, qui est d'aider l'assuré à éviter un sinistre en le sensibilisant au risque, ainsi le convaincre de prendre des risques inconsidérés et l'inciter à prendre un comportement prudent afin d'éviter les sinistres.

2.3.Fonction de protection sociale :

Les assurances privées ont un rôle complémentaire à celui de l'Etat en matière de santé (complémentaire santé), de retraite (contrat retraite) et assurance concourt au bien-être social.

2.4.Fonction d'épargne :

L'assuré peut constituer un capital ou une rente grâce à l'assurance vie, en bénéficiant des avantages de la fiscalité de l'assurance vie cumulés avec ceux liés à la transmission du patrimoine.

¹ Idem.

² Ibid.

Section 03 : Aperçu sur le secteur algérien des assurances

La dernière section de ce chapitre a pour objectif de présenter le secteur algérien des assurances et son évolution qui a connu de la période coloniale jusqu'à nos jours les intervenants de ce secteur.

Sous-section 01 : Historique du secteur algérien des assurances

La dernière section de ce chapitre à pour objectif de présenter le secteur algérien des assurances, son évolution et les intervenants de ce secteur.

- **La période coloniale :**

Comme l'Algérie était considérée comme une partie intégrante du territoire français, elle n'avait pas un secteur d'assurance propre à elle, il y avait des agences d'assurances étrangères qui exerçaient leurs métiers là-bas à la faveur de colonisateurs, les algériens n'avaient rien à assurer, ils étaient en dessous de la ligne rouge de pauvreté. En outre les agences appliquent la même législation appliquée par les compagnies françaises.¹

- **La période d'indépendance :**

De 1962 à 1966 :

Au lendemain de l'indépendance, 236 sociétés d'assurances étaient présentes en Algérie. Le législateur algérien a maintenu les réglementations du système français, par la loi 62-157 du 21 décembre 1962, dans le but de protéger et sauvegarder les intérêts de la nation en attendant la promulgation de nouvelles lois.²

Le 08 Juin 1963, le législateur algérien a élaboré deux textes de loi, dans le but de contrôler et de surveiller des compagnies d'assurance par le ministère des finances.³

- **La loi N° 63-197 :** La création de la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR), aussi l'obligation aux compagnies étrangères de céder 10% de leur portefeuille au profit de cette dernière.

¹ Bulletin de la CCR, 18/07/2012, p1.

² KPMG, Guide des assurances, 2009, p13.

³ Bulletin de la CCR, Op.cit, p1.

- **La loi N° 63-201** : Le ministère des finances, à exiger l'existence d'un agrément pour toute compagnies qui souhaite d'exercer leur activité sur le territoire algérien.

Les compagnies étrangères avaient quitté le pays, après le refus de ses deux lois, en laissant leurs engagements à la CAAR.

En 1964, Le secteur assurantiel algérien était constitué par la CAAR, la société algérienne d'assurances SAA (société algéro-égyptienne), la compagnie tunisienne STAR, ainsi que deux autres sociétés d'assurances, l'une pour les risques agricoles et l'autre pour les travailleurs de l'enseignement.¹

- **Le monopole de l'Etat :**

De 1966 à 1975 :

Le 27 Mai 1966, l'ordonnance n°66-127 a institué le monopole de l'état sur toutes les opérations d'assurances, en nationalisant les compagnies d'assurances existantes la CAAR et la SAA (Achat de la part égyptienne de la SAA). Et de ce faite, tous les travailleurs du secteur assurantiel sont devenus des fonctionnaires de l'Etat.²

Après le départ des compagnies d'assurances étrangères, la CAAR et la SAA ont eu recours à des intermédiaires privés (les agents généraux et les courtiers) pour élargir leurs présences sur le territoire national.

En 1972, et après l'institution du monopole de l'état, les deux compagnies en mis fin à leur collaboration et à leurs fonction (les intermédiaires).³

En 1973, l'état algérien a créé la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR), dont l'objectif était de défendre l'intérêt et l'indépendance économique du pays et de retenir plus de primes à l'intérieur du marché, par cette création l'état contrôlait toutes les opérations d'assurance.⁴

¹ KPMG, Op.cit, p14.

² Bulletin de la CCR, Op.cit, p1

³ Idem.

⁴ Ibid.

- **La spécialisation :**¹

Le 21 Mai 1975, le ministère des Finances publie la décision N° 828 qui définit la spécialisation de l'activité d'assurance, la CAAR spécialisée dans les risques industriels et le transport, la SAA spécialisée dans l'assurance automobile et risques des particuliers.

En 1982, la création de la Compagnie Algérienne d'Assurance Transport CAAT, spécialisée dans l'assurance de transport et en prenant une part de marché de la CAAR.

Mais cette décision a eu un impact négatif sur les assurés, ils n'avaient pas le choix de négocier ni les conditions de contrat ni de protester le rejet des indemnités, ils se sont trouvés face à un seul fournisseur l'Etat.

- **La déspecialisation :**

En 1989, C'était la période de déspecialisation due à l'apparition des textes relatifs à l'autonomie des entreprises publiques, où les sociétés ont pu changer leurs statuts et s'inscrire dans toute les branches, d'où une réelle compétitivité sur le marché assurantiel.²

- **Libéralisation du marché :**

Le 25 janvier 1995, la mise en place de l'ordonnance N° 95-07 qui représente le cadre juridique des assurances et le texte de référence de droit algérien des assurances, en mettant fin au monopole de l'Etat.³

Cette nouvelle réforme a permis :

- La réintroduction des intermédiaires d'assurance (agents généraux et courtiers) disparus avec l'institution du monopole de l'Etat sur les activités d'assurance.
- La naissance des compagnies privées par les investisseurs nationaux ou étrangers à condition de disposer d'un agrément délivré par le ministère des finances.

En Septembre 2004, la mise en place de l'assurance obligatoire (CAT-Nat) contre les catastrophes naturelles.

¹ Ibid.

² Ibid.

³ Ibid.

En 2006, l'ordonnance n 95-07 a été modifiée par la loi n 06-04 du 20 février 2006, dont les principaux apports sont :¹

La création de la bancassurance, la séparation des activités vie et non-vie des compagnies d'assurances, la création d'un fonds de garantie des assurés, l'ouverture du marché aux succursales des sociétés d'assurances et/ou de réassurance étrangères, et aussi l'institution d'une commission de supervision des assurances.

Sous-section 02 : Les intervenants sur le marché algérien des assurances

Dans le but d'assurer l'animation, le développement, et la régulation du secteur d'assurance, plusieurs acteurs interviennent, on présente en dessous le rôle et la fonction de chaque intervenant sur le marché.²

1. Le ministère des finances :

C'est la seule organisation gouvernementale à avoir le pouvoir de délivrer l'agrément aux sociétés d'assurances et/ou de réassurances pour exercer leur activité, de délivrer l'autorisation préalable pour l'ouverture des succursales étrangères en Algérie et l'ouverture des bureaux de représentation des sociétés d'assurances et/ou de réassurances.

Ainsi, il est chargé d'agréer une association professionnelle des agents généraux et courtiers, ainsi d'établir la liste des documents que les sociétés d'assurances et/ou de réassurance doivent fournir à la CSA.³

2. Les institutions autonomes :⁴

2.1.Le conseil national des assurances (CNA) :

Il présente le cadre de concentration entre les diverses parties impliquées dans l'activité d'assurance : les assureurs, intermédiaires d'assurance, les assurés, le pouvoir publiques, ainsi le personnel exerçant dans le secteur.

Il a plusieurs missions, citant :

¹Ibid.

² KPMG, Op.cit., P119.

³ Idem

⁴ Ibid.

- Donner des recommandations qui contribuent au développement de l'activité d'assurance.
- Fournir des reformes qui aident au meilleur fonctionnement des entreprises d'assurances et des intermédiaires.
- Proposer des tarifs d'assurance.

2.2. La centrale des risques (CR) :

Elle fait partie de la structure de la direction des assurances au niveau du ministère des finances, elle a pour mission de collecter et de centraliser les informations relatives aux contrats d'assurances souscrits auprès des sociétés d'assurances, de réassurances et des succursales d'assurances étrangères.

2.3. La commission de supervision d'assurance (CSA) :

C'est un organe rattaché à la direction des assurances auprès du ministère des finances, elle exerce le contrôle sur les activités des assurances et de réassurances, protège les intérêts des assurés et bénéficiaires du contrat, ainsi elle contribue au développement du secteur assurantiel.¹

2.4. Le fonds de garantie des assurés (FGAS) :

C'est un organe qui n'est plus rattaché au ministère des finances, où il supporte tout ou partie des dettes envers les assurés et s'engage à les indemniser en cas d'insolvabilité de leurs compagnies d'assurances, le fonds est alimenté par des cotisations annuelle fixés à 0.25% des primes émises nettes de l'ensemble des sociétés d'assurances, réassurances et des succursales étrangères.

3. Les intermédiaires d'assurances :

Selon l'article 252 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 les intermédiaires d'assurances sont les agents généraux, et les courtiers d'assurance, ainsi les produits d'assurance se font distribuer par différents intervenants comme les banques, les établissements financiers et assimilés et autres réseaux de distributions.²

¹ Ibid.

² Ordonnance N°95-07.

3.1.Les agents généraux (AGA) :

À partir **des articles (253, 254, 255, 256, 257) l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995**, l'AGA est une personne physique à profession libérale, qui représente une ou plusieurs sociétés d'assurance en exerçant l'activité d'intermédiation, dont elle est mandataire, elle est chargée de distribuer les produits de ses sociétés d'assurances, après constitution du contrat de nomination à durée indéterminée en revanche l'agent ne peut représenter qu'une seule société pour la même opération d'assurance¹

3.2.Les courtiers d'assurance :

Selon **l'article 258 l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995**, « Le courtier d'assurance est une personne physique ou morale qui fait profession à son compte de s'entremettre entre les preneurs d'assurance et les sociétés d'assurance, en vue de faire souscrire un contrat d'assurance. Le courtier est le mandataire de l'assuré et est responsable envers lui ». Et tant que cette profession est commerciale, le courtier doit tout d'abord s'inscrire au registre de commerce pour obtenir un agrément délivré par l'administration du contrôle.²

3.3.La bancassurance :

Est un nouveau canal de distribution des produits d'assurance en Algérie, introduit par **la loi n°06-04 du 20 février 2006 complétant l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995**, où il vise à commercialiser les produits des assurances par le biais des banques.

En Algérie le 1^{er} accord de bancassurance a été créé en 2008 dans le but de booster le marché, en diversifiant la chaîne de distribution des produits d'assurance.³Cette nouvelle forme de distribution est en voie de développement et très promotrice pour la banque et l'assurance.

¹ Idem.

² Ibid.

³ www.cna.dz

Tableau 1 : Les principaux partenariats de bancassurance en Algérie 2018

Banque	Société d'assurances
BADR	SAA
BDL	SAA
BEA	CAAR, AXA Assurances
BNA	CAAT, CAAR, SAA
BNP Paribas	CARDIF EL DJAZAIR
CNEP Banque	CARDIF EL DJAZAIR
CPA	CAAR, AXA Assurances
Société Générale Algérie	SGI Algérie
EL Baraka	SALAMA assurances
TRUST Bank	TRUST Assurances

Source : réalisé par l'étudiant à partir des données de la CNA

4. Les compagnies d'assurances et réassurance :

Le secteur assurantiel national enregistre en 2019, 152,1 milliards DA contre 143,3 milliards DA en 2018, en marquant une évolution positive de 6,1%.¹ Il englobe 24 compagnies d'assurance, dont 13 compagnies qui pratiquent dans la catégorie des assurances de dommages, 8 compagnies d'assurances de personnes, 2 compagnies d'assurances spécialisées, et une seule compagnie de réassurance, **avec 1133 agences directes en 2015.**²

¹ Note de conjoncture marché des assurances, T4 et 2019, p5.

² www.uar.dz

Tableau 2 : Classification des compagnies d'assurances selon le type d'activité et nature du capital

	Assurances de dommages	Assurances des personnes	Assurances spécialisées	Réassurance
Secteur public	SAA, CAAT, CAAR, CASH	CAARAMA, TALA	CAGEX, SGCI	CCR
Secteur privé	2A, ALLIANCE Assurances, CIAR, GAM, SALAMA Assurances, TRUST Algeria	MACIR Vie, CARDIF EL DJAZAIR		
Mutuelle d'assurance	CNMA, MAATEC	Le mutualiste		
Sociétés mixtes	AXA Assurances Algérie dommages	SAFS, AGLC, AXA Assurances Algérie vie		

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'union algérien des assurances et réassurance.

4.1.L'assurance directe : ¹

L'assurance directe a enregistré un chiffre d'affaires de 137 milliards de DA en 2018, dont 125 milliards DA représente la production des compagnies de dommages, et 12 milliards DA au titre des sociétés de personnes.²

A. Les compagnies d'assurances publiques :

➤ La Société Algérienne d'Assurance (SAA) :

¹ Idem

² www.atlas-mag.net

Elle est le leader national d'assurance, et le 2^{ème} assureur au Maghreb avec un capital social de 30 milliards DZD, un chiffre d'affaire de 27 millions DZD en 2018 équivalent à 20.10% part de marché.¹

➤ **La Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) :**

Elle vient en 2^{ème} position dans les assurances de dommages avec CA de 24 milliards DZD en 2018, équivalent à 17.52% part de marché. Et un capital social de 20 milliards de DZD.²

➤ **La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR) :**

Elle est classée en 3^{ème} position en 2018, avec un capital social de 17 milliards DZD, en enregistrant un CA de 15 milliards DZD équivalent à 11,03% part de marché.³

➤ **La Compagnie d'Assurance des Hydrocarbures (CASH) :**

C'est la plus jeune compagnie de dommage avec 100% de capitaux publics, elle a 45 agences commerciales et 5 succursales, avec un ensemble des capitaux propres qui s'élèvent à 12 milliards DZD, comme elle a réalisé un CA de 12 milliards DZD en 2019.⁴

➤ **La compagnie d'assurance CAARAMA :**

Est une société publique, filiale de la CAAR créée 100% par elle en 2010, après l'exigence de la loi de 2006 de séparer les activités d'assurances de personnes de celles de dommages, elle est dotée d'un capital social de 1 milliard DZD, et un CA de 2 milliards DZD en 2017.⁵

➤ **La compagnie Taamine Life Algeria (TALA) :**

C'est une SPA créée en 2011, elle est dotée d'un capital social de 1 milliard DZD, et un CA de 1 milliard DZD avec 0,81% part de marché en 2018.⁶

B. Les compagnies d'assurances privées :

➤ **La Compagnie International d'Assurance et de Réassurance (CIAR) :**

¹www.saa.dz

²www.caat.dz

³www.caar.dz

⁴www.cash.dz

⁵www.caarama.dz

⁶www.tata.dz

Elle appartient au groupe SOUFI, elle est la 1ère compagnie du secteur privé depuis 2005, classée en 4ème position dans les assurances de dommages en 2018, avec un CA de 10 milliards DZD.¹

➤ **SALAMA assurance :**

La seule assurance islamique présente sur le marché algérien, c'est une filiale du groupe international d'assurance et de réassurance SALAMA ISLAMIC INSURANCE COMPANY, elle a été agréée le 26 Mars 2000, avec un capital social de 2 milliards DZD. En 2018 elle a réalisé un CA de 5 Milliards DZD, équivalant à 3,74% du secteur.

➤ **Alliance assurance :**

Cette société est présente sur le marché depuis plus de 15ans, et elle a été la première entreprise privée cotée en bourse d'Alger (2011).² Elle a réalisé en 2018 un CA de 5 milliards DZD équivalant à 3,63% part de marché.³

➤ **La Générale Assurance Méditerranéenne (GAM) :**

Est un SPA qui existe depuis 15ans sur la marché algérien, et elle appartient au groupe d'investissement américain ECP (emerging capital market) qui l'a achetée en août 2007, dotée d'un capital social de 2.74 milliards DZD,⁴En 2018 elle a enregistré un CA de 3,85 milliards DZD et 2,80% de part du secteur.

➤ **Algérienne des assurances (2A) :**

Est une société par action avec un capital social de 2milliards DZD, dont les principaux actionnaires sont Gulf InsuranceGroupet Spa Neyslar. En 2018, la société a réalisé un CA de 3,84Milliards équivalent à 2,79% part de marché.⁵

➤ **La Trust Algeria assurance et réassurance :**

C'est la première compagnie algérienne privée créée en 1997, c'est une société par actions avec un actionariat 100% étranger : TRUST INTERNATIONAL (77,5%) et Qatar General

¹www.ciar.dz

²www.allianceassurance.com.dz

³www.atlas-mag.net

⁴www.gam.dz

⁵www.2a.dz

Insurance (22,5%). En 2018, elle a enregistré un CA de 3,54 milliards DZD et 2,58% part du secteur.¹

➤ **Cardif EL DJAZAIR :**

Créée par le groupe BNP Paribas en 2006, spécialisée dans la couverture liée aux crédits et la prévoyance individuelle. En 2018, elle a enregistré un CA de 2,6 milliards DZD avec 1,89% part de marché.

➤ **Macir vie :**

Est une filiale de la CIAR, créée en 2011 suite à la séparation des assurances personnes et assurances dommages, elle a réalisé en 2018, un CA de 1,4 milliards DZD, et 1,03% part de marché.

➤ **AXA assurance :**

C'est une entreprise française qui a démarré son activité sur le territoire algérien en novembre 2011, elle se positionne dans le secteur comme assureur généraliste où elle a créé deux compagnies d'assurance.²

- AXA assurance dommage : En 2018, elle a réalisé un CA de 2,96 milliards DZD avec 2,15% part du secteur.
- AXA assurance vie : En 2018, elle a réalisé un CA de 2 milliards DZD avec 1,48% part du secteur.

➤ **Société d'Assurance, de Prévoyance et de santé AMANA (SAPS) :**

C'est une SPA spécialisée dans l'assurance des personnes créée en 2011, par 4 acteurs d'assurance et de banque : le groupe français MACIF(41%), SAA(34%), BADR(15%), BDL(10%). En 2018, AMANA a réalisé un CA de 2 Milliards DZD avec 1,51% part de marché.³

➤ **Algérien Gulf Life Insurance Company (AGLC):**

¹www.trustalgerians.com.fr

²www.axa.dz

³www.saps.dz

C'est une SPA créée par partenariat entre Gulf Insurance Group, la CASH, et BNA. Elle a enregistré en 2018 un CA de 1 milliard DZD avec 0,95% part de marché.

C. Les compagnies d'assurances mutuelles :

➤ Le mutualiste :

C'est une société d'assurance sous forme mutuelle, agréée par le ministère des finances en 2012, spécialisée dans les produits d'assurance de personnes, elle retient un fonds d'établissement de 800 millions DZD¹, En 2018, elle a enregistré un CA de 482 millions avec 0,35 % part de marché.

➤ Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) :

C'est une société de personne à caractère mutualiste, et à but non lucratif, CNMA est classée la 4ème dans le classement des compagnies d'assurance de 2018, où elle a réalisé un CA de 14 milliards DZD, et elle détient 10,18% part de marché. Ainsi elle est le leader dans l'assurance agricole, retraite et sécurité sociale agricole.²

➤ Mutuelle Algérienne d'Assurance des Travailleurs de l'Éducation et de la Culture (MAATEC) :

Créée en 19 décembre 1964, et elle a pris la responsabilité du développement du secteur des assurances algériennes par la mise en place des critères mondiaux et création de nouveaux produits dans le but de la satisfaction de la clientèle.³

3.2. L'assurance spécialisée :

➤ Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX) :

C'est une SPA régie par l'article 4 de l'ordonnance 96-06 du 10/01/1996, au capital social de 2 milliards DZD, et elle est répartie à parts égales entre : la CAAT, SAA, CAAR, CCR, CNMA, BNA, CPA, BDL, BADR, BEA, elle a pour mission de promouvoir et d'encourager les

¹www.lemutualiste.dz

²www.cnma.dz

³www.maatec.dz

exportations algériennes en dehors des hydrocarbures et de garantir les ventes à crédits au profit des opérations économiques activant sur le marché national.¹

➤ **Société de Garantie du Crédit Immobilier (SGCI) :**

C'est une SPA\EPE créée en 1997, où le trésor public est l'actionnaire majoritaire ainsi que la banque publique et les compagnies d'assurances publiques. Elle a pour mission de garantir les banques contre l'insolvabilité définitive de leurs clients ayant bénéficié de crédit immobilier.².

3.3.La compagnie de réassurance :

➤ **La Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) :**

Est une société par actions, avec un capital social de 2 milliards DZD, elle appartient à l'Etat algérien, et elle est la seule compagnie habilitée à pratiquer la réassurance sur le territoire algérien, soit pour les entreprises d'assurance nationale ou internationale.

En 2019, la CCR a réalisé un résultat de 3,11 milliards DZD, et a clôturer l'exercice avec un CA de 35,655 milliards DZD, en enregistrant une hausse de 11,16% par rapport à l'exercice de 2018 (32 milliards).³

Sous-section 03 : Analyse du secteur assurantiel algérien

1. Le taux de pénétration :

C'est un ratio qui présente la part de l'assurance dans le PIB du pays, il se mesure par le rapport entre le total des primes émises et le PIB.

$$\textit{Taux de pénétration} = \frac{\Sigma \textit{Primes émises}}{\textit{PIB}}$$

En Algérie l'activité d'assurance n'a pas un poids immense sur l'économie du pays, elle ne dépasse pas le 1%. En 2016, l'assurance a enregistré une contribution faible de 0.8%, et qui a diminuée en 2017 à 0,7%.⁴

¹www.cagex.dz

²www.sgci.dz

³www.atlas-mag.net

⁴Idem

2. La densité d'assurance :

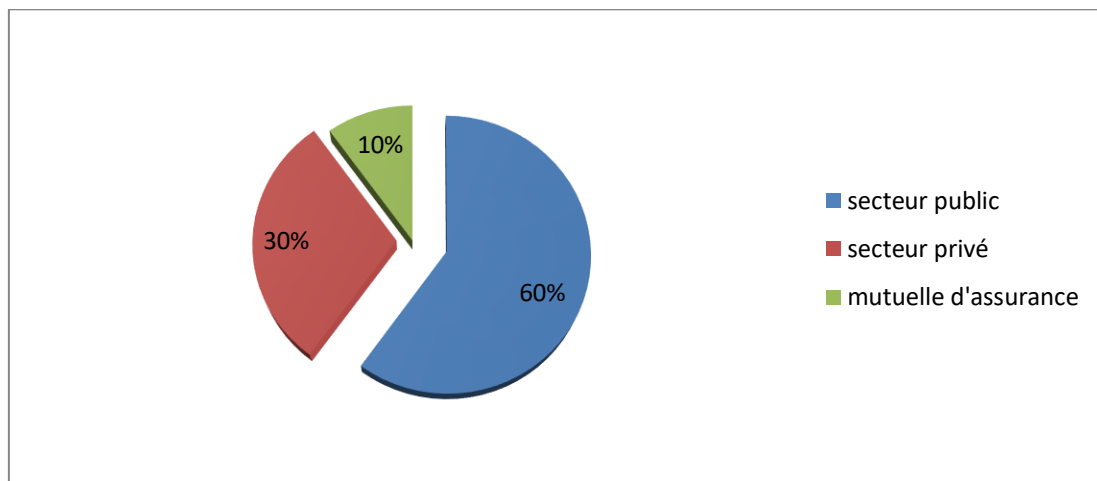
C'est un indicateur qui correspond au montant (la prime) que chaque habitant est prêt à payer annuellement pour son besoin de garantie en assurance, et c'est le rapport entre les primes émises et la population totale du pays.

$$\text{La densité d'assurance} = \frac{\Sigma \text{ Primes émises}}{\text{Population totale}}$$

En 2017, le marché a marqué une densité de 30 Dollar.¹

3. La part de la production d'assurance par secteur :

Figure 1 : la production de l'assurance par secteur en 2017



Source : Rapport annuel du ministère des finances ²

A partir du graphique de la production d'assurance par secteur en 2017, on retient que les sociétés publiques procurent la plus grande part de marché avec 60% de la production du secteur, contrairement aux sociétés privées et les mutuelles qui ont marqué que 30% et 10% respectivement.

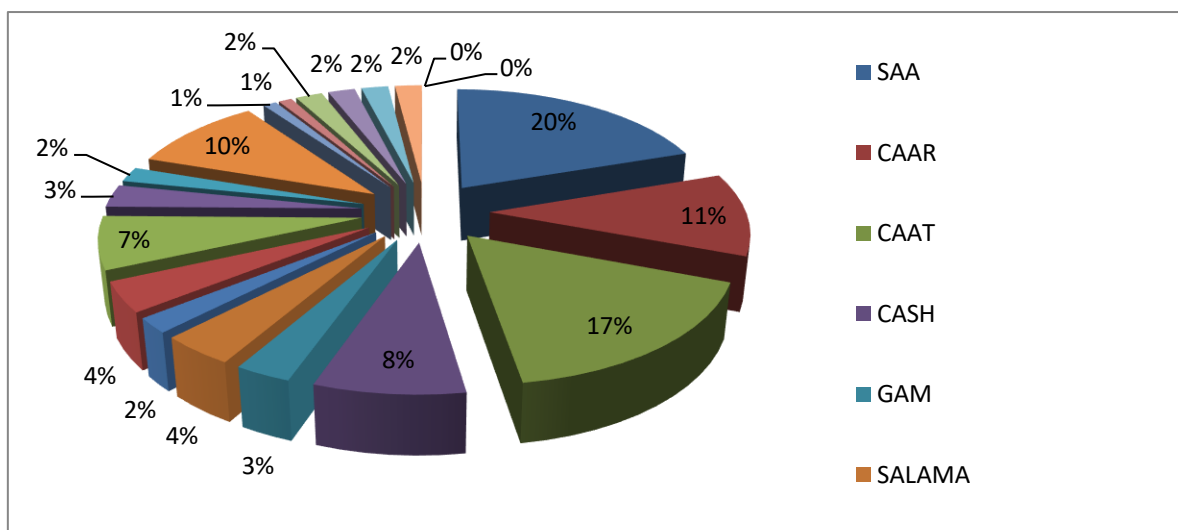
4. Production des secteurs des assurances par compagnies :

La figure ci-après présente la production du secteur des assurances par société en 2017.

¹ Idem.

² Rapport annuel du ministère des finances sur l'activité des assurances 2017.

Figure 2 : la production de l'assurance par société en 2017

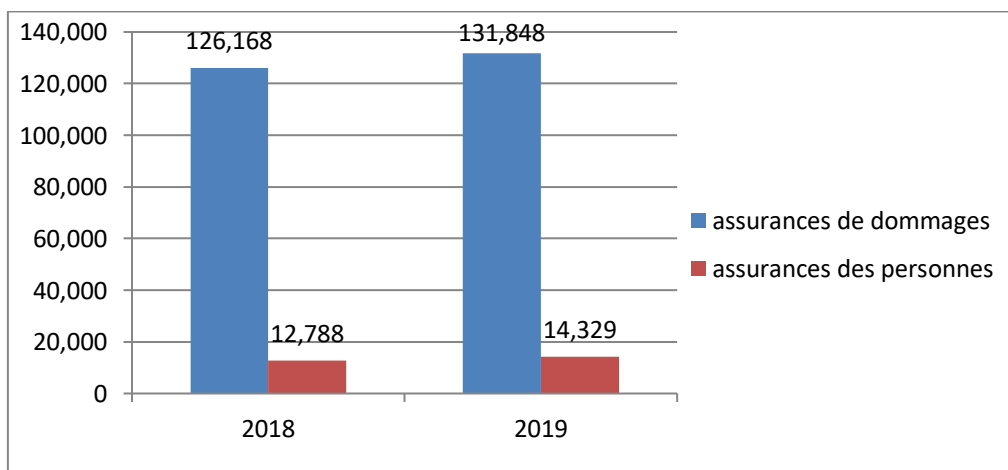


Source : élaboré par l'étudiant à partir des données d'Atlas magazine

En 2017, l'activité des assurances (dommages et personnes) a généré une production de 133milliards DA, dont les sociétés publiques qui ont enregistrées plus de 60% de production, où le leader du secteur national assurantiel (SAA) a réalisé 20% part de production national, suivi par la CAAT avec une part de 18%.¹

5. Production du secteur par branche d'assurance :

Figure 3 : Chiffre d'affaires du secteur des assurances par branche entre 2018-2019



Source : établi par l'étudiant, selon les données de la conjoncture du marché des assurances

T4, 2019

¹www.atlas-mag.net

Assurance de dommages :

Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances de dommages a prédominé en se chiffrant à 131 milliards DA en 2019, voire une progression de 4,5% par rapport à l'exercice précédent 2018,¹cette augmentation est liée à la révision des tarifs.

L'assurance automobile présente la branche la plus importante dans l'assurance des dommages, avec un CA de 69,2 milliards DA et 52% de part de marché au 31/12/2019.²

- **Assurance de personnes :**

L'assurance des personnes présente seulement 10% de la part du marché, après la séparation de l'assurance de personnes de celle des dommages (90%), elle reste sur une tendance évolutive et dominée par l'assurance dommages.³

La branche a marqué une progression de 12% dans la période de 2018 à 2019, en passant de 12,78 milliards à 14,32 milliards DA⁴.

¹ Note de conjecture marché des assurances T4 et 2019, Op.cit, p5.

² Idem

³ Rapport annuel du ministère des finances sur l'activité des assurances 2017.

⁴ Idem

Conclusion

Au bout de ce premier chapitre, on arrive à conclure que L'assurance est un ancien concept, son existence et son apparition reviennent 1400 avant Jésus christ sous forme de caisse de solidarité et s'est développée grâce à la recherche constante de l'homme à satisfaire ses besoins en protection et couverture contre les éventuels risques.

Le secteur assurantiel est spécifique par rapport aux autres secteurs par l'inversion de son cycle d'exploitation. L'assurance étant considérée comme le noyau de l'économie, joue un rôle très important dans le développement de l'économie, si le secteur bancaire offre le financement des projets aux différents investisseurs, le secteur assurantiel offre la protection à ces investisseurs.

En Algérie l'assurance est passée par plusieurs modifications et évolutions en passant de la période d'indépendance dont le législateur algérien a maintenu les réglementations du système français, au monopole de l'état, et à la libéralisation du marché en 1995 qui a permis de réintroduire les intermédiaires d'assurance et la naissance du secteur privé.

De plus le marché des assurances est pris en charge par certaines institutions qui veillent à l'essor et le contrôle de ce dernier.

La compagnie d'assurances est censée améliorer leur performance et essentiellement leur performance financière, afin de garantir sa pérennité et cela en faisant recours à plusieurs méthodes dont le modèle DuPont de Nemours. Le concept de la performance financière et son évolution sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE II :

Généralités sur l'évaluation de la performance financière d'une compagnie d'assurance

Introduction

Le monde est devenu très évolutif et concurrentiel qui oblige les organisations d'être performantes afin de garantir leur pérennité et un meilleur positionnement sur le marché.

La performance est une notion polysémique et complexe, qui fait référence à un contexte, à un objectif, et un résultat attendu.¹. Il existe plusieurs typologies de la performance, cependant les entreprises s'intéressent essentiellement à la performance financière.

Les compagnies d'assurances comme toutes autres entreprises cherchent à être performantes pour survivre et s'améliorer dans le secteur.

Ce chapitre a pour objectif de mieux comprendre le concept de la performance de la de l'entreprise, ainsi la notion de la performance financière des sociétés d'assurances et ses outils d'évaluation, et dans la dernière section de ce chapitre on présentera le modèle Dupont de Nemours et son application dans les assurances.

¹ISSOR.Z, La performance de l'entreprise : un concept complexe aux multiples dimensions, projectics/Proyética/Projectique, N°17, 2017, p93

Section 01 : Concept de la performance et son évaluation

Dans cette première section on va présenter la notion de la performance, sa définition et ses composantes, ses types, et l'objectif de mesure de la performance, ainsi la notion d'évaluation de la performance et ses avantages.

Sous-section 01 : La notion de la performance

1. Définition de la performance

L'origine du mot performance revient au milieu du 19^{ème} siècle dans la langue française, où il désignait à la fois les résultats obtenus par un cheval de course et le succès remporté dans cette course. Puis, il désigna les résultats et l'exploit sportif d'un athlète. Et au 20^{ème} siècle, il exprimait de manière chiffrée les possibilités d'une machine et désignait par expansion un rendement exceptionnel.¹

LABES a qualifié la performance comme un « mot-valise » ou « éponge », puisque le concept est ambiguë et rarement définie explicitement.

Selon BOURGUIGNON (1995) « *La performance contient à la fois l'action, son résultat et éventuellement son exceptionnel succès* ».²

BOURGUIGNON dans sa définition et explication de la performance a recensé trois sens qui sont : l'action, le résultat et le succès, également il a explicitement reconnu son caractère polysémique.

Pour MEIER Olivier (2009) « *La performance d'une entreprise est le résultat obtenu par cette dernière au sein de son environnement concurrentiel, lui permettant d'augmenter sa compétitivité, sa rentabilité ainsi que sa capacité à influencer les autres firmes du secteur* ».³

Par ailleurs, une autre définition s'impose où la performance est le degré de réalisation d'un objectif obtenu en comparant le résultat atteint à l'objectif visé.⁴

¹BELGHANAMI.N.W, DIB.K, 0La conception de la performance et ses indicateurs : Enjeux et problématiques de mesure, revue de recherches en science financières et comptables, 2018, p162.

²RENAUD.A, BERLAND.N, Mesure de la performance globale des entreprises, Comptabilité et environnement, May 2007, France, p3 pp.CD-Rom.halshs-00544875.

³MEIER.O, Dico du manager, Edition Dunod, Paris, 2009, p155.

⁴BELGHANAMI.N.W et DIB.K, Op.cit, p163.

2. Les principaux critères de la performance

Être performant c'est d'être à la fois efficace et efficient, c'est pour cela que la performance englobe ces deux notions :

2.1. L'efficience :

Pour l'entreprise être efficient c'est de maximiser les quantités obtenues des produits et services avec un minimum de ressources, donc c'est la réalisation des objectifs au moindre coût. Et l'efficience exprime le rapport entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre.¹

2.2. L'efficacité :

C'est la capacité de l'entreprise à réaliser les objectifs et les finalités fixées auparavant, et de ce fait plus les résultats sont proches aux objectifs déterminés plus le système est efficace et vice versa. Ainsi elle s'intéresse au résultat obtenu sans prendre en considération les moyens engagés.²

3. Les types de la performance

Le concept de performance est très ambigu, et il peut être analysé selon plusieurs dimensions, citant :³

3.1. La performance économique :

Il s'agit des résultats présentés par la comptabilité, principalement ceux des soldes intermédiaires de gestion et qui présente des critères quantitatifs (Production, marge commerciale, la valeur ajoutée, Résultat net, les parts de marché, CA...)⁴

3.2. La performance financière :

Elle intéresse en premier lieu les actionnaires puisque elle permet d'évaluer l'utilisation de leurs fonds et la valeur créée, ainsi elle est étroitement liée à la performance économique, et on

¹ RENAUD.A et BERLAND.N, Op.cit, p4.

² Idem.

³ BELGHANAMI.N.W et DIB.K, Op.cit, p164.

⁴ Idem.

utilise différents ratios dans la mesure de cette performance financière, qui est l'objet de notre travail et on va la traiter avec plus de détails dans ce qui suit.¹

3.3. La performance sociale :

Correspond au niveau de satisfaction atteint par les employés participant à la vie de l'organisation, plusieurs critères peuvent être employés pour mesurer cette performance.

Citant :

- La gestion des conflits sociales (grève, absentéisme, accident de travail)
- La nature des relations sociales et la qualité de prise de décisions collectives.
- Le niveau d'agrément des salariés mesuré par les sondages et les enquêtes d'opinion.

3.4. La performance organisationnelle :

Elle s'intéresse à la structure organisationnelle de l'entreprise et à la façon d'atteindre ses objectifs, il existe quatre facteurs de l'efficacité organisationnelle :²

- Le respect de la structure formelle.
- Les relations entre les services.
- La qualité de circulation de l'information.
- La flexibilité de la structure.

3.5. La performance technologique :

C'est l'utilisation efficace et optimale des ressources de l'entreprise, ainsi que le degré d'innovation et de technologie dans le système de gestion et le processus de production.

3.6. La performance commerciale :

Représente la capacité de l'entreprise à satisfaire les besoins de sa clientèle en offrant des services et des produits de qualité tout en répondant à leurs attentes, cette performance se mesure par certains critères qui sont : la fidélisation des clients, la part de marché, la satisfaction des consommateurs, l'attrait des nouveaux clients³,etc.

¹ Idem.

² Ibid.

³ Ibid.

3.7. La performance managériale :

Correspond à la capacité du manager et de l'équipe dirigeante à atteindre les objectifs fixés, et l'évaluation de cette dernière qui se fait par le leadership, l'entrepreneurship, et la gestion des ressources humaines. ¹

4. La mesure de la performance

La mesure de la performance joue un rôle très important dans la prise de décision, puisque elle sert à vérifier si les résultats obtenus sont réellement ceux attendus. En effet la mesure de la performance peut être :²

- **Financière :**

La mesure s'exprime en unité monétaire et se relie à un aspect financier comme le chiffre d'affaire, le profit, la croissance des ventes...

- **Non financière :**

Exprimée en unité non monétaire, et n'est pas reliée à un aspect financier tel que le taux de satisfaction des clients, taux d'absentéisme ...

5. Les objectifs de mesure de la performance

La mesure de la performance à un impact important sur le contrôle de gestion de l'organisation, et le comportement des managers en matière des informations transmises afin d'informer et d'inciter ces derniers.

5.1. Informer les managers :

La mesure de la performance joue un rôle très important dans l'orientation des managers, où elle permet de constater les écarts entre les résultats acquis et les objectifs fixés auparavant, et à partir de cette mesure les managers peuvent gérer et corriger les erreurs obtenues.

Afin d'amener les correctives nécessaires et de prendre les bonnes décisions, les managers doivent être disposés des données et des informations pertinentes et compréhensibles.¹

¹ Idem

² GIRAUD.F, SAULPIC.O, MAULLEAU.G, DELMOND.M.H, BESCOS.P.L, Contrôle de gestion et pilotage de la performance, 3ème édition Gualino Editeur, France, 2008, p27.

5.2 Inciter les managers :

Egalement, la mesure de la performance joue un rôle très important dans l'incitation des managers par la dynamisation des comportements dans la direction de la performance définie, cette incitation se fait à travers le système de sanction et récompense, la rémunération variable...etc.²

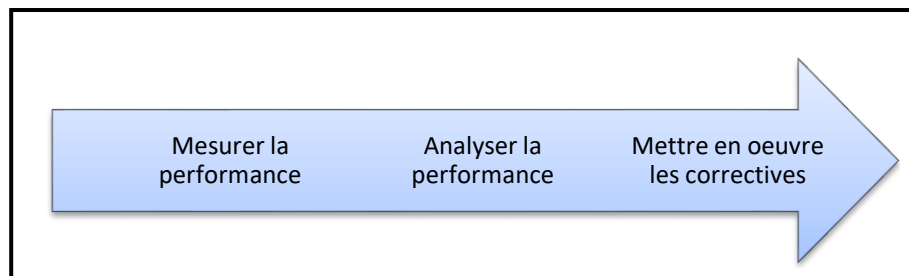
Sous-section 02 : Concept d'évaluation de la performance

1. Définition de l'évaluation de la performance :

La notion de la performance est ambiguë et très large, ce qui est pareil pour la notion d'évaluation de la performance qui touchent les moyens mis en œuvre afin d'atteindre les résultats souhaités. En effet toute entreprise quel que soit son secteur d'activité doit évaluer sa performance.

La notion d'évaluation a pour objet de mesurer les facteurs employés, analyser les résultats obtenus et aider les entreprises à détecter les écarts et les erreurs, et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les rectifier.³

Figure 4 : Le processus d'évaluation de la performance



Source : élaboré par l'étudiant à partir de

- **Mesure de performance :** Cette phase consiste à employer les indicateurs adéquats pour évaluer la performance de l'entreprise, elle aide les dirigeants à planifier et à prendre les bonnes décisions en fonction de leurs objectifs.⁴
- **Analyse de la performance :** Sert à interpréter les résultats des indicateurs indépendamment afin de bien évaluer la performance de l'entreprise.

¹ Idem.

² Ibid.

³ www.bacstm.net (Consulté 16/05/2020 à 14 :00h).

⁴ HADAD.F, Mesurer la performance d'une agence d'assurance, EHEA, Alger, 2017, p52.

- **Mettre en œuvre les correctives** : Après la détections des points faibles et des points forts, les dirigeants passe à la correction des points faibles, et au développement des points forts dans l'ordre d'améliorer la performance.¹

2. Les avantages de l'évaluation de la performance :

Pour une entreprise qui cherche à se développer et à s'améliorer, l'évaluation de la performance est le processus idéal pour ça, il procure des avantages divers citant :²

- Fournir des informations pertinentes qui aident les dirigeants à la prise de décision pour leur organisation.
- Mieux tracer sa feuille de route pour réaliser les objectifs souhaités.
- Détecter les facteurs clés de succès et d'échecs, et les développer afin d'améliorer la performance de l'entreprise
- Faire paraitre les réalisations de l'activité de l'entreprise, ainsi sa position concurrentielle dans le secteur auquel elle appartient.

¹ Idem.

² Ibid.

Section 02 : Généralités sur la performance financière et ses outils d'évaluation

Sous-section 01 : Notion de la performance financière

1. Définition de la performance financière :

La performance financière est un des types de la performance d'entreprise, elle est reliée à des objectifs purement financiers (Chiffre d'affaires, le profit, part de marché...).

Toute entreprise qui compte améliorer sa productivité et rentabilité devrait mettre en œuvre un système de mesure et d'évaluation efficace, afin de déterminer sa performance financière régulièrement,¹ plusieurs indicateurs sont mis en œuvre dont on va parler en détails ultérieurement.

2. La relation entre la performance globale et la performance financière :

Des années avant, la performance de l'entreprise en sa globalité était considérée comme étant la création de la valeur uniquement. Après l'apparition des entreprises divisionnaires la performance s'est développé et a pris un aspect multidimensionnel.²

BERAT a défini la performance globale comme « *l'agrégation des performances économique, sociales et environnementales* ». ³

En dehors de la dimension économique, la performance globale de l'organisation contient les dimensions sociale et environnementale, dont la performance financière qui fait partie de cette performance globale.

¹ OUBYA.G, Contribution à l'étude des déterminants de la performance de l'entreprise : impact de la création de valeur pour le client sur la performance des entreprises hôtelière en Tunisie, Gestion et management, université cote d'Azur, France, 2016, p24.

² HELLUY.A, DURAND.X, Les fondamentaux du contrôle de gestion pour une entreprise performante et durable, Edition Eyrolles, France, p99.

³ RENARD.A, BERLAND.N, Mesure de la performance globale des entreprises, Comptabilité et Environnement, May 2007, France, p3.

Donc, on peut dire que «*La performance financière est la traduction dans le langage financier la performance de toutes les entités qui constituent l'organisation.* »¹

En conséquent la performance financière est la plus utilisée par les organisations parce qu'elle aide les dirigeants à la prise de décisions et elle permet de comparer entre les divisions ou les entités.²

Sous-section 02 : Les outils d'évaluation de la performance financière

L'évaluation de la performance financière de l'entreprise se fait grâce à deux outils essentiels à savoir la comptabilité financière et le contrôle de gestion, et qui se basent à leur tour sur différents indicateurs.

2.1. La comptabilité financière :

Dans ce qui suit, on définit la comptabilité financière et ses finalités.

2.1.1. Définition de la comptabilité financière :

La comptabilité financière est un système d'information et de représentation, qui produit des états financiers permettent le diagnostic de la situation financière de l'entreprise, dont les professionnels et les investisseurs doivent interpréter ces états et documents afin de prendre des décisions rationnelles.³

La comptabilité financière fournis les états financiers suivants :

- **Bilan :**

C'est un tableau à deux parties (l'actif et le passif), il donne une représentation de ce que l'entreprise possède et ce qu'elle détient, ainsi il est périodique, souvent une fois par an.⁴

- **Tableau des comptes de résultat :**

C'est un document de synthèse qui englobe les comptes de gestion (les charges et les produits). Il informe sur la performance de l'entreprise durant une période déterminée souvent une année.¹

¹ BERLAND.N, DE RONGE.Y, Contrôle de gestion perspective stratégique et managériale, 2ème édition Pearson, France, 2013, p250.

² Idem.

³ DEGOUS.J-G, Introduction à la comptabilité financière, Edition Collection e-theque, 2010, p5.

⁴ SELMER.C, Toute la fonction finance, Edition Dunod, 2006, p40.

- **Les annexes :**

C'est l'ensemble de données et d'informations complémentaires nécessaires pour une meilleure compréhension du bilan et du compte résultat. Les annexes comprennent trois parties : les règles et les méthodes comptables, compléments d'informations et les engagements financiers et autres informations (crédit-bail, rémunération des dirigeants...)²

2.1.2. Les finalités de la comptabilité financière :

Comme la comptabilité financière est très importante dans le pilotage de l'entreprise, elle élabore plusieurs finalités et objectifs :³

- Aider les professionnels à la prise des décisions.
- Assurer un diagnostic financier de l'entreprise.
- Mesurer et présenter la performance financière de l'entreprise.

2.2. Le contrôle de gestion :

Le contrôle de gestion n'est pas une discipline facile à aborder, et de ce fait, il ya de nombreuses définitions qui ne se ressemblent pas nécessairement, donc il est nécessaire de donner une définition claire et d'indiquer ses objectifs.⁴

2.2.1. Définition du contrôle de gestion :

Il existe deux familles de définition du contrôle de gestion classique et traditionnelle citant :

Selon Robert Anthony « *le contrôle de gestion est le processus par lequel les dirigeants s'assurent que les ressources sont obtenues et utilisés avec efficacité (par rapport aux objectifs) et par efficience (par rapport aux moyens employés) pour réaliser les objectifs de l'organisation.* »⁵

Selon les tenants d'une vision élargie, « *le contrôle de gestion cherche à concevoir et à mettre en place les instruments d'information destinés à permettre aux responsables d'agir en réalisant la cohérence économique globale entre objectifs, moyens et réalisations. Il doit être*

¹ DEGOUS.J-G, Op.cit, p5.

² SELMER.C, Op.cit, p41.

³DEGOUS.J-G, Op.cit, p6.

⁴ BOISSELIER.P., CHALENCON.L., DORIOLE.D., Contrôle de gestion, Edition Vuibert, 2013, p35.

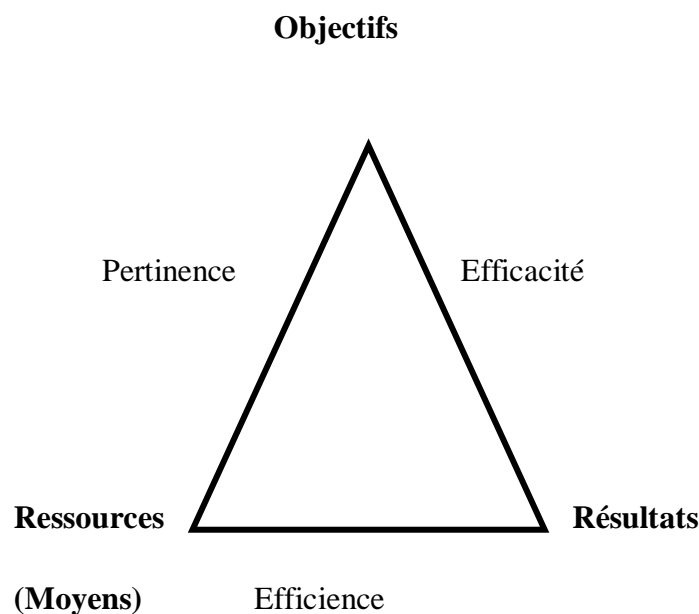
⁵Idem.

considéré comme un système d'information utile au pilotage de l'entreprise, puisqu'il contrôle l'efficience et l'efficacité des actions et des moyens pour atteindre les objectifs».¹

2.2.2. Les piliers du contrôle de gestion :

À partir de deux définitions on constate que le processus du contrôle de gestion se base sur trois éléments fondamentaux : les objectifs, les ressources et les résultats.²

Figure 5 : les piliers du contrôle de gestion



Source : H.Loning, V.Malleret, J.Persqueux, contrôle de gestion : Des outils de gestion aux pratiques organisationnelles, DUNOD, 4^{ème} édition, 2013, p7

- **Les objectifs :** Ce sont les résultats souhaités et les buts déterminés dans la stratégie de l'entreprise.
- **Les ressources :** Ce sont tous les moyens que l'entreprise détient humains, matériaux, et financiers, et elle les met en œuvre dans l'ordre de réaliser les objectifs déterminés.

¹ Idem.

² LONING.H, MALLERET.V, PESQUEUX.J, Contrôle de gestion des outils de gestion aux pratiques organisationnelles, 4^{ème} édition DUNOD, 2013, p7.

- **Les résultats** : C'est ce que l'entreprise à générer réellement après la mise en œuvre et les gestions des moyens nécessaires, les résultats doivent être conformes aux objectifs fixés auparavant.

Ces éléments donnent naissance à trois critères d'évaluation pour le responsable : ¹

- **La pertinence** : Elle relie les objectifs et les ressources, où l'organisation doit mis en œuvre les moyens par rapport aux objectifs, c'est-à-dire prend en considérations les ressources disponibles avant de déterminée les objectifs.
- **L'efficacité** : Elle relie les objectifs et les résultats, et elle présente la capacité de réaliser les objectifs (exécuter des résultats conformes aux objectifs fixés).
- **L'efficience** : Elle relie les ressources et les résultats, et c'est la réalisation des résultats avec un minimum de ressources nécessaires.

2.2.3. Les objectifs du contrôle de gestion :

Le contrôle de gestion joue un rôle très important dans le pilotage de l'entreprise, on classe les objectifs suivants :²

- Définir les objectifs, planifier et tracer comment l'atteinte
- Aide et joue un rôle important dans le déploiement de la stratégie de l'entreprise depuis le sommet stratégique jusqu'aux niveaux les plus opérationnels (alignement stratégique).
- Améliorer la circulation de l'information.
- Aider à la décision et l'évaluation de la performance.

3. Les indicateurs de la performance financière

Dans la mesure de la performance financière et ses outils d'évaluation, plusieurs ratios interviennent pour l'accomplissement de cette mission, on présentera en bas les indicateurs les plus souvent utilisés.

3.1 Les types des indicateurs de la performance financière :

¹ Idem

² NARO.G., AUGÉ.B., Mini manuel de contrôle de gestion, Edition, Dunord, Paris, 2013, p8

Les analystes ont développé plusieurs indicateurs de la performance financière, chacun selon sa vision.

3.1.1. Les indicateurs comptables :

Ce sont des indicateurs financiers internes l'entreprise générés par la comptabilité de cette dernière, et on indique l'existence de deux indices comptables traditionnels et modernes :

a. Indicateurs traditionnels :

La comptabilité financière produit des états financiers (compte de résultat et bilan), qui à leur retour génère des informations fiables et pertinentes qui permettent à l'entreprise de mesurer sa performance financière.¹

Les résultats affichés et les différentes grandeurs qui composent ses états financiers permettent d'indiquer la profitabilité de la firme et son poids sur le marché, autrement dit sa performance financière.²

b. Indicateurs modernes :

Avec le développement de la comptabilité financière, des nouveaux concepts et indicateurs ont vu le jour, citant EBIT, EBITDA, RO

- **EBITDA (Earnings before interest tax and depreciation):**

C'est une grandeur du compte de résultat, équivalent de l'excédent brut d'exploitation (EBE), c'est la ressource qui reste à l'entreprise après le paiement des charges d'exploitation, elle permet le renouvellement du matériel, les investissements nouveaux et le règlement des dettes, ainsi EBITDA traduit la performance économique de l'entreprise.³

- **EBIT (Earnings before interest and tax):**

C'est l'équivalent du résultat d'exploitation. Il permet d'apprécier le résultat lié à l'activité de l'entreprise, autrement dit il mesure le profit de la firme et prend en considération tout les

¹ GIRAUD.F et autres, Op.cit, p76.

² Idem

³ SELMER.C, Op.cit, p113.

produits et les charges avant le paiement des impôts et des intérêts, en effet c'est un indicateur de la performance économique et financière de l'entreprise.¹

- **Résultat opérationnel :**

Il représente le résultat réalisé par le biais de l'exploitation habituelle des facteurs de production de l'entreprise, il n'est pas influencé par la structure financière de cette dernière, ainsi c'est un indicateur de la performance économique de l'entreprise.²

En effet, l'évaluation et l'analyse de l'activité financière de l'entreprise peut s'effectuer à travers l'utilisation de plusieurs indicateurs, parmi ces indicateurs il y a les ratios financiers, qui sont le rapport entre deux grandeurs issues du compte de résultats ou du bilan.³

Les ratios les plus employés dans la comparaison et l'analyse de la performance financière entre les entreprises sont ceux cités dans le tableau suivant :

¹ Idem.

²GIRAUD.F et autres, Op.cit, p75.

³LEGORS.G, Mini manuel de la finance d'entreprise, 2ème édition Dunod, Paris, 2014, p25.

Tableau 3 : Les ratios de la mesure de la performance financière

Evaluation de l'activité de l'entreprise	Evaluation de la profitabilité de l'entreprise	Evaluation de la rentabilité de l'entreprise
Taux de croissance du CA = $\frac{(CAN+1 - CAN)}{CAN}$	Taux de marge nette $= \frac{Résultatdel'exercice}{CAHT}$	Taux de rentabilité financière(ROE) $= \frac{Résultatdel'exercice}{Capitauxpropres}$
Taux de croissance de VA $= \frac{(VAN + 1 - VAN)}{VAN}$	Taux de marge brute d'exploitation = $\frac{EBE}{CAHT}$	Taux de rentabilité économique $= \frac{Résultatdel'exploitation}{Capitauxinvestis}$
	Taux de marge commerciale $= \frac{Margecommerciale}{Ventesmarchandises}$	

Source : Georges Legros, mini manuel de finance d'entreprise, DUNOD, 2ème édition, Paris, 2014, p28

En outre, d'autres ratios peuvent être créés selon le besoin et la spécificité de l'activité de l'entreprise en question, en mettant le rapport entre deux éléments du compte résultat ou un élément du compte de résultat à une autre donnée comptable ou financière.

3.1.2. Les indicateurs de contrôle de gestion

3.1.2.1. Return on investissement (ROI) :

Au 20^{ème} siècle, les grandes entreprises américaines ont développé et utilisé le ratio ROI qui sert au calcul du taux de rentabilité de l'investissement de l'entreprise.¹Plus clairement, ROI est le ratio de bénéfice divisé par la totalité des actifs économique.

¹DESIRE-LUICIANA.M-N, HIRSCH.D, KECHAR.N, POLOSSAT.M, Le grand livre du contrôle de gestion, Edition Eyrolles, Paris, 2013, p173.

$$ROI = \frac{\textit{Bénifce}}{\textit{Totalactifs}}$$

Ainsi, c'est le premier ratio synthétique qui concerne la rentabilité globale de l'entreprise et ses investissements.

Il existe plusieurs façons de calculer le ROI, tout dépend de la définition des dirigeants du résultat, et son application passe par deux étapes : le calcul du ratio puis la comparaison avec le coût du capital.

Par ailleurs, ROI et le coût du capital permettent de préciser le taux minimum de profit nécessaire pour qu'une entreprise « crée de la valeur »¹

Le ROI est considéré maintenant comme un indicateur majeur de la performance financière et économique des entreprises quel que soit leur nature, ainsi il est essentiel dans la méthode de Nemours.

3.1.2.2. Economic Value Added (EVA) :

Dans le but de promouvoir l'amélioration des méthodes de gestion et de maximisation de la performance de l'entreprise, le cabinet de conseil anglo-saxon Stern et Stewart a développé et diffusé le modèle EVA (la valeur économique ajoutée).²

Son but consiste à mesurer la création de la richesse ou de valeur, juste comme le ROI, la seule différence est que ROI mesure la création de la valeur en deux étapes et l'EVA le fait en une seule étape (intègre le coût du capital).

EVA se calcule selon la formule suivante :

$$EVA = \textit{Bénifce} - (\textit{Total Actif} \times \textit{Taux du coût de capital})$$

D'un point de vue strictement financier, un EVA positive signifiera que l'entreprise a créé de la valeur, et elle est souvent présentée comme le meilleur indicateur pour évaluer les performances des divisions au sein d'un groupe.³

¹ Idem.

² DESIRE-LUICIANA.M-N, et autres, Op.cit p189.

³ LEGOS.G, Op.cit, p27.

Section 03 : Généralités sur la méthode DuPont de Nemours

Sous-section 01 : Concept de la performance financière de la compagnie d'assurance et son évaluation

Dans l'ordre d'évaluer la performance financière des compagnies d'assurances, on va aborder dans cette section la définition de la performance financière selon la vision des entreprises d'assurances, on va aussi mettre l'accent sur les indicateurs clés et la méthode d'évaluation de cette dernière.

1. La performance financière de la compagnie d'assurance

En conséquence, la performance financière des compagnies d'assurance diffère de celle des autres entreprises et pour cela il est nécessaire de déterminer et de définir la performance financière des compagnies d'assurance, les indicateurs spécifiques à elles, aussi la méthode de leur évaluation.

1.1. Définition de la performance financière de la compagnie d'assurance :

Comme on a cité avant, les compagnies d'assurances sont considérées comme des entreprises de services mais avec certaines particularités, ce qui fait que l'évaluation de la performance financière de celle-là est plus compliquée. Elles utilisent plusieurs ratios comptables afin de déterminer leur santé financière, et les analystes mettent l'accent sur les coûts, la productivité et la rentabilité dans le but d'assurer la pérennité et l'amélioration des sociétés d'assurances.¹

Cependant cette approche à deux lacunes :

- Elle ne dévoile qu'une seule facette de la performance qui peut être fictive et ne présente pas la situation réelle de la compagnie, puisqu'elle peut marquer une structure financière importante mais techniquement improductive.²
- Elle n'admet pas la comparaison entre les compagnies au niveau international.

¹PESTIEAU.P, PIRARD.C, L'entreprise d'assurance : économies d'échelle et performance, revue d'économie financière, N°11 ,16/10/2015, p93.

² Idem

1.2. Les indicateurs spécifiques aux compagnies d'assurances

La rentabilité des entreprises d'assurance repose sur deux activités distinctes, la gestion technique des contrats d'assurance et la gestion financière des portefeuilles de placements alimentés par les primes des assurés, cela implique l'existence de deux ratios spécifiques : les ratios techniques qui s'occupent de la gestion des contrats d'assurance et les ratios comptables qui intègrent les éléments financiers de la gestion.¹

Les deux activités citées auparavant peuvent être rentables simultanément, comme il peut que l'une des deux ne le soit pas. En cas de sinistralité importante, il est possible que le total des primes encaissées soient inférieur au total des prestations versées aux assurés, donc dans ce cas c'est la rentabilité des portefeuilles de placement qui compense les pertes techniques des entreprises d'assurance dommages.²

1.2.1. Les ratios techniques

La rentabilité technique se réalise lorsque les primes encaissées (CA) sont supérieurs aux prestations versées aux assurés. Et elle se calcule à partir des deux ratios suivants :

1.2.1.1. Ratio de performance combiné :

Il représente un indicateur d'efficacité de la gestion technique de la compagnie d'assurances, c'est le rapport de la somme des frais de gestion et du coût des sinistres sur le total des primes encaissées par les compagnies d'assurance.

Le ratio s'exprime en pourcentage, si il est égal à 100 la compagnie d'assurance ne dégage ni perte ni gain sur son activité, mais s'il est inférieur au seuil de 100 donc la compagnie est techniquement rentable, plus le ratio baisse plus le résultat technique s'améliore, en outre si le ratio est supérieur à 100 montre que le résultat technique dégagé est déficitaire, et donc il est compenser par les bénéfices financiers.

Il s'exprime par la formule suivante :

$$\text{Ratio combiné} = \frac{(\text{Frais de gestion de sinistres} + \text{Coût de gestion} + \text{charge de provision})}{\text{Primes encaissés}}$$

¹DESIRE-LUICIANA.M-N, et autres, Op.cit, p400.

² Idem

1.2.1.2. Ratio sinistre à prime :

Il sert à évaluer la sinistralité (la qualité de la gestion technique) des compagnies d'assurances au cours du temps, mais il ne prend pas en considération le coût de la gestion de l'entreprise et la commercialisation des contrats.¹

Le ratio s'exprime en pourcentage (%), et doit être inférieur à cent (100). Il se calcule par la formule suivante :

$\text{Ratio } S/P = \frac{(\text{Montant des indemnités versées au cours de l'année} + \text{Frais de gestion des sinistres})}{\text{Montant des primes encaissés}}$

1.2.2. Les ratios comptables :

Les ratios comptables sont regroupés en deux, les ratios qui apprécient la rentabilité des sociétés d'assurances et l'autre qui apprécient la solvabilité :²

1.2.2.1. Les ratios de rentabilité

Ce sont des ratios calculés à partir du compte de résultat des sociétés d'assurances, et ils diffèrent selon la branche de l'assurance vie ou non-vie (dommages)

1.2.2.2. La marge de solvabilité :

Chaque compagnie d'assurance est dans l'obligation de construire une marge de solvabilité, qui est l'équivalent à un « matelas ».³

C'est une contrainte réglementaire qui détermine le montant minimum des ressources exigé pour la pratique de l'opération d'assurance, ainsi afin de se protéger et de faire face aux événements imprévus.

¹ Ibid.

² Ibid.

³ Ibid.

En Mars 2002, la réglementation des secteurs des assurances a mis en œuvre la mesure de solvabilité 1, mais d'après le développement de l'environnement économique ils ont vu la nécessité de modifier les standards en passant de solvabilité 1 à solvabilité 2.

La marge de solvabilité est constituée de :¹

- Le capital social ou le fonds d'établissement, libéré.
- Les réserves réglementées ou non réglementées.
- Les provisions réglementées.
- Le report à nouveau, débiteur ou créditeur.

La marge de solvabilité exigée se diffère d'une branche à une autre :²

a. Pour les sociétés d'assurance dommages :

La marge de solvabilité doit être au moins égale à 15% des provisions techniques et 20% des primes émises et/ou acceptées, nettes de taxe et d'annulations.

b. Pour les sociétés d'assurance vie :

Branche vie-décès : la marge de solvabilité doit être au moins égale à 4% des provisions mathématiques et 0,3% des capitaux sous risque non négatifs.

Pour les autres branches : la marge de solvabilité doit être au moins égale à 15% des provisions techniques et 20% des primes émises et/ou acceptées, nettes de taxe et d'annulations.

¹ Workshop Solvency, La solvabilité des sociétés d'assurance finalités et règles, CCR Alger, 12/10/2015.

² Idem.

Sous-section 02 : La méthode d'évaluation de la performance financière**1. L'apparition de la méthode « DuPont de Nemours »**

A la fin de la première guerre mondiale, la société américaine « DuPont de Nemours » spécialisée dans les explosifs a adopté la stratégie de diversification. En conséquence de sa productivité importante au cours de la guerre mondiale, elle a pu réaliser une rentabilité importante, et s'est conduite vers une stratégie de croissance externe, qui a révélé un besoin immense en management des nouvelles lignes de production, ainsi l'évaluation des résultats est devenue très complexe pour les managers puisque ils n'avaient pas d'expérience.¹

Au premier semestre de 1921, des pertes graves ont été enregistré dans les nouveaux produits, d'où la mise en place d'un nouveau comité exécutif. Les membres de ce comité sont appelés à se concentrer dans les tâches de coordination et de réflexion stratégiques seulement et n'ont aucune responsabilité avec les tâches opérationnelles.

La nouvelle stratégie à mener l'entreprise au changement de sa structure où des divisions industrielles ont été placées, ces derniers furent dirigés par les general managers et passées par une évaluation financière cyclique par le comité exécutif.

Donaldson Brown le trésorier de la société DuPont et membre dans le comité de proposition de réorganisation, a proposé l'utilisation de ROI qui est l'indicateur de base de l'évaluation des divisions. Le département financier était le seul à avoir l'autorité sur les divisions

Comme les actionnaires de DuPont étaient également actionnaires dans d'autres firmes américaines, ils ont exigé l'utilisation de cette méthode afin d'évaluer la performance financière et par la suite elle s'est développée dans le monde entier.²

Dans les années 70, les entreprises ont eu tendance à favoriser l'endettement et l'émissions d'actions, en conséquence la formule de Donaldson Brown s'est développée sur le niveau financier afin d'intégrer l'effet de levier et remplacé ROI par ROE « Return On Equity ». ³

¹ DESIRE-LUICIANA.M-N, et autres, Op.cit, p 178.

² Idem

³BRULHART.F, GHERRA.S, ROUSSELOT.P, Un outil de mesure et de signalisation de la performance pour la PME : Présentation d'un modèle DuPont enrichi, revue international PME, volume 22, N°2, 2009, p76.

2. Définition de la méthode DuPont :

Le modèle « DuPont » permet d'évaluer la performance financière d'une entreprise à l'aide des trois variables la rentabilité des ventes, l'efficacité dans la gestion des actifs et le levier financier.¹

Le concept est basé sur la pertinence des leviers d'actions dans le temps ainsi que la crédibilité des données comptables. Dont le modèle prend ses racines de ROI développé en ROE (Return On Equity). Il se présente sous forme d'une matrice qui décortique le ratio ROE en trois autres ratios.

La formule la plus utilisée est celle de ROE qui permet de diviser le ratio en deux autres ratios qui sont ROA, et le levier financier :

2.1.ROE (Return On Equity) :

Le retour des capitaux propres, permet de comparer la performance de l'entreprise à la rentabilité attendue des actionnaires, et donc d'apprécier son attractivité financière. Il se présente par la formule suivante :²

$$ROE = \frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Capitaux propres}}$$

Le ratio peut se présente par une autre formule :

$$ROE = \frac{\text{Résultat net}}{CA} \times \frac{CA}{\text{Capitaux investis}} \times \frac{\text{Capitaux investis}}{\text{Capitaux propres}}$$

2.2.ROA (Return On Assets) :

Le retour sur actifs, permet de mesurer l'efficacité de l'entreprise en générant des profits à partir de l'exploitation de ses actifs. Il se calcule comme suit :¹

¹ IBKFINANCE, l'analyse financière par les ratios : le modèle DuPont, 2011.

² GIRAUD.F, Op.cit, p77.

$$ROA = \frac{\text{Bénifice net}}{\text{Total actifs}}$$

Pour plus de pertinence le ratio ROA peut être calculé par la formule suivante :

$$ROA = \frac{\text{Résultat}}{\text{CA}} \times \frac{\text{CA}}{\text{Total actifs}}$$

Dont, il se décompose de deux autres ratios :²

- a. **Ratio de la marge** : mesure l'efficacité commerciale de l'entreprise, autrement dit la profitabilité des ventes, on peut le calculer de deux manières, soit par le rapport de (**Résultat/Chiffre d'Affaires**), ou par (**Bénéfice net/ ventes**), plus le ratio est élevé plus il est bien pour l'entreprise.
- b. **Ratio de rotation des capitaux propres** : il exprime la capacité de l'entreprise en combien de fois elle a pu exploiter les moyens mis en œuvre et les transférés en chiffre d'affaires, il se calcule par la formule suivante (**Chiffre d'affaires/ Capitaux propres**).

2.3. Ratio d'endettement :

Il présente une information sur le mode de financement de l'entreprise et son dépendance (ou l'indépendance) vis-à-vis de ses créanciers, il génère un effet de levier probablement recherché par les associés et rejeté par les créanciers (conflit d'intérêt), ainsi il faut observer le ratio et prendre en compte les particularités de secteur en question. Il se présente sur plusieurs formules mais on prend la suivante :³

$$\text{Effet de Levier} = \frac{\text{Dettes financières}}{\text{Capitaux propres}}$$

¹ CHAVEAU-AUSSOURD.V, LAGODA.J-M, Cas de gestion de l'entreprise agricole : outils aide à l'évaluation et à la décision, Edition France agricoles, 2019, p194.

² IBKFINANCE, Op.cit

³ COULON.Y, Guide de pratique de la finance d'entreprise, Edition Gualino, 2017, p73.

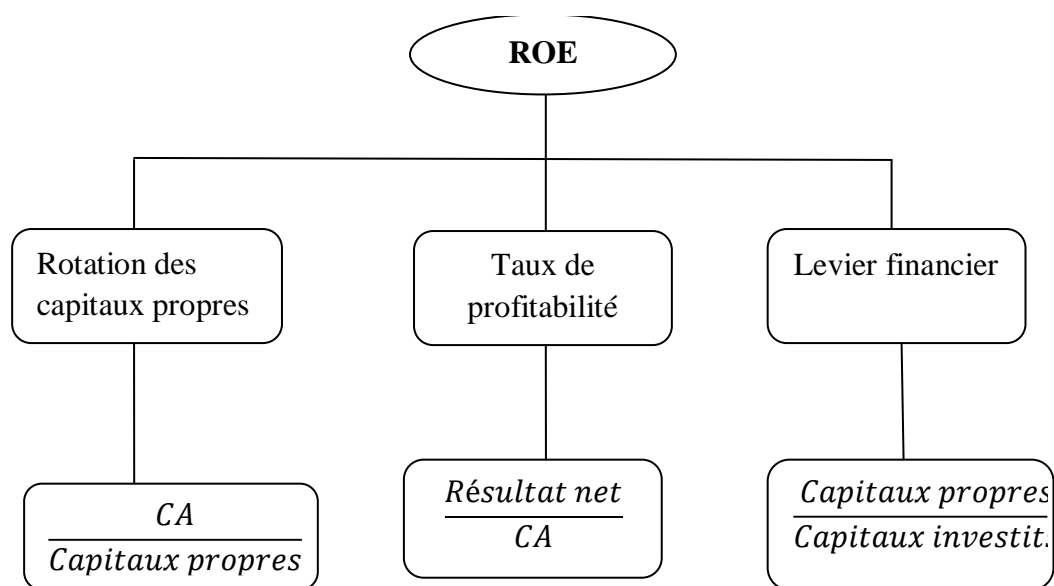
Chaque entreprise analyse les indicateurs de rentabilité selon ses spécificités et sa vision envers l'utilisation de l'actif, le ROE, ROA, ROI sont établi sur le principe de diviser le résultat sur l'actif, le graphe suivant présente le pyramide de DuPont qui englobe les ratios qui constitue le modèle :¹

$$ROE = \frac{\text{Résultat net}}{CA} \times \frac{CA}{\text{Capitaux investis}} \times \frac{\text{Capitaux investis}}{\text{Capitaux propres}}$$

Comme on a mentionné auparavant chaque entreprise à un enchainement d'analyse précis différent d'une autre entreprise, et ce graphe de pyramide de DuPont est un exemple permis d'autres.

Il présente la forma standard où in premier lieu on le ROE qui est l'indicateur clé de la performance financière, puis les composantes de ce ratio (rotation des capitaux propres, la

Figure 6 : Pyramide de DuPont



Source: réalisé par l'étudiant à partir de Almazari Ahmed Arif, financial performance analysis of the Jordan Arab Bank by using the DuPont system of financial analysis, p89

3. Interprétation des résultats obtenus par la méthode

Le ROE repose sur l'aspect financier de l'investissement, dont un ROE élevé signifie une bonne opportunité d'investissement, et que l'entreprise à réaliser des profits sans faire appel

¹Almazari.A, financial performance analysis of the Jordan Arab Bank by using the DuPont system of financial analysis, International Journal of Economics and finance, N04, 04/2012, p89.

aux actionnaires pour verser davantage de capital, cependant il ne prend pas en compte l'ensemble des sources de financement de l'entreprise.¹

Par ailleurs le recours à l'endettement accroît le ROE, en produisant un effet de levier qui augmente la rentabilité de façon artificielle, donc il est nécessaire de vérifier les causes de l'augmentation du ratio.²

La décomposition de ROE (l'équation DuPont) exprime la relation en les trois leviers et permet à l'entreprise de détecter et savoir si l'opportunité d'investissement est réelle.

Sous-section 03 : L'application de la méthode DuPont dans les assurances

Afin de faire face aux exigences réglementaires et avoir une force de vente considérable, les compagnies d'assurances devraient posséder des investissements élevés. En conséquence il est nécessaire d'évaluer la rentabilité des sociétés d'assurances ainsi la contribution des capitaux.

Toute entreprise quelque soit sa nature ou son secteur d'activité, peut évaluer sa rentabilité à travers le ratio ROE, également pour les assurances qui peuvent utiliser ce ratio pour mesurer sa rentabilité et évaluer leur performance financière durant une période déterminer.

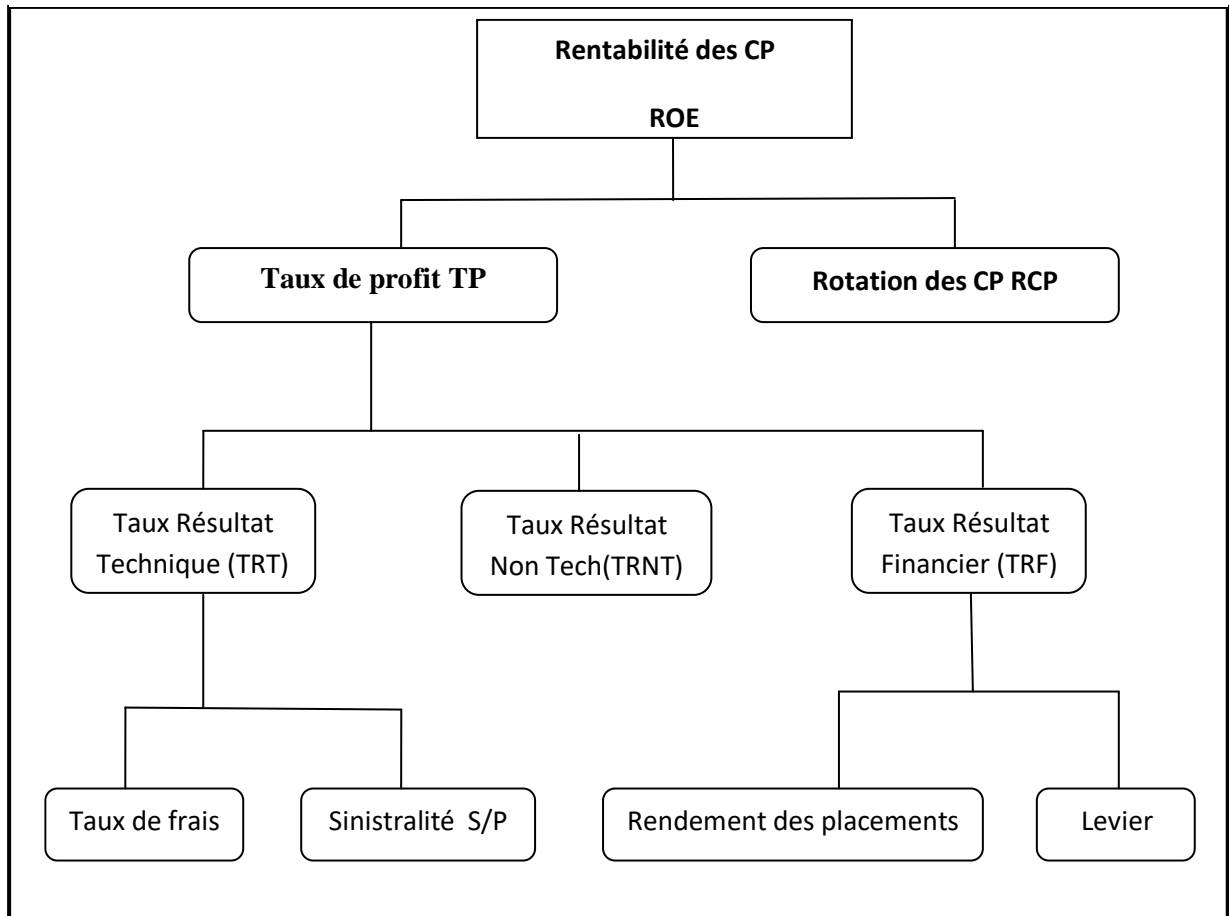
Le modèle de DuPont permet l'évaluation de la performance financière des entreprises à travers le ratio ROE. Et permis les qualités de ROE est la possibilité de se décomposer le en plusieurs facteurs de profitabilité.

Donc, la figure suivante présente la pyramide de DuPont adapté aux assurances, en distinguent les vrais leviers de performance de ce dernier :

¹ LAURE. MK, une méthode simple de diagnostic financier global de l'entreprise : le système DuPont, conseil gestion/fiancer, diagnostic financier, 26/11//2013.

² Idem.

Figure 7 : Pyramide DuPont adapté aux assurances



Source : Mohamed Zouari, les indicateurs clés de l'entreprise d'assurances, cours, IFID, Tunis¹

Le schéma présenté auparavant, signifie la composition de ROE et les ratios adoptés dans la formule :²

- I. **Retour sur les capitaux propres (Return On Equity)** : s'exprime en pourcentage, il détermine le rendement délibéré des capitaux propres et permet de mesurer la performance des entreprises d'assurances.

$$\text{Return On Equity} = \frac{\text{Résultat net de l'exercice}}{\text{Capitaux propres}}$$

¹ ZOUARI.M, Les indicateurs clés de l'entreprise d'assurances, cours IFID, Tunis.

² www.cours-assurance.org (Consulté le 16/06/2020 à 21 :15h).

- II. Rotation des capitaux propres :** Comme il est déjà cité, il indique le nombre de fois ou la part de chiffre d'affaires atteint par les capitaux propres, il se calcule en divisant les primes acquises (CA) sur les capitaux propres.

$$\text{Rotation des capitaux propres} = \frac{\text{Primes acquises}}{\text{Capitaux propres}}$$

- III. Taux de profit (TP) :** Il mesure la profitabilité dégagée par l'activité commerciale des assurances, il englobe trois autres taux : Taux de résultat technique, non technique, et taux de sinistralité.

$$\text{Taux de profit} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Primes acquises}}$$

- IV. Taux de résultat non technique (TRNT) :**Le résultat non technique présente la quote-part du résultat financier non associé aux provisions techniques et à la charge d'impôt sur bénéfices.

$$\text{Taux de résultat non technique} = \frac{\text{Résultat non technique}}{\text{Primes acquises}}$$

- V. Taux de résultat technique (TRT) :**il présente le résultat technique engendré par les primes acquises (émises), il permet de comparer entre les différentes branches d'assurance afin de déterminer la branche la plus performante qui bosse à la réalisation du résultat technique.¹

$$\text{Taux de résultat technique} = \frac{\text{Résultat technique}}{\text{Primes acquises}}$$

- VI. Taux de frais :** Représente l'ensemble des dépenses (hors les frais de gestion des sinistres) que l'assureur prend en charge dans la gestion du contrat d'assurance, ce sont les frais d'acquisition et d'administration.

¹ Idem

$$\text{Taux de frais de gestion} = \frac{\text{Frais de gestion}}{\text{Primes acquises}}$$

- VII. Taux de sinistralité (S/P) :** Il exprime le rapport entre les charges de gestion des sinistres et les indemnisations de ce dernier¹.

$$\text{Taux de sinistralité} = \frac{\text{Frais de gestion des sinistres}}{\text{Primes acquises}}$$

- VIII. Taux de résultat de financier :** il représente le résultat engendré par le placement de la compagnie d'assurance, et qui lui permet de gérer à bien sa trésorerie afin de faire face à l'objet des provisions constituées. Où le taux de placement mesure la participation du résultat financier dans le résultat global.

$$\text{Taux de résultat de placement} = \frac{\text{Résultat de placement}}{\text{Primes acquises}}$$

- IX. Taux de rendement des placements :** Il exprime la rentabilité dégagée par rapport à l'ensemble des placements financiers.

$$\text{Taux de rendement des placements} = \frac{\text{Résultat de placement}}{\text{Placement financier}}$$

- X. Levier (Assetslevrering) :** L'activité principale de l'assurance repose sur la collection des sommes pécuniaires par les assurés afin de régler les indemnisations dans la même période, en résultante l'assureur est souvent dans l'obligation d'avoir un surplus afin de faire face aux imprévus.

Le surplus se traduit soit par une opération de placement, soit par l'augmentation du capital, d'où vient le concept du levier financier.²

¹ ZOUARI.M, Op.cit.

²<https://www.google.com/url?q=https://seekingalpha.com/article/2698725-measuring-leverage-in-banks-insurance-compagnies-and-non-financial-compagnies> (consulté le 22/06/2020).

$$\text{Lever financier} = \frac{\text{Placements}}{\text{Primes acquises}}$$

Sous-section 04 : Les intérêts et les avantages du modèle DuPont

1. Les intérêts du modèle :

La méthode DuPont repose sur les intérêts suivants : ¹

- Démontrer que la rentabilité de l'entreprise ne dépend pas uniquement de niveau de taux de marge dégagé par la vente des ses produits (elle peut être améliorée ou détériorée par la rotation du capital investi).
- Déterminer l'origine du faible ratio et localiser la source du problème.
- Montrer les forces et faiblesses de chaque société.

2. Les avantages du modèle :

Le modèle DuPont engendre divers avantages on cite :²

- Utilise des données faciles à avoir (Compte de résultat, bilan).
- Simplifier l'interprétation des résultats de ratios.
- Permet la comparaison et le benchmarking entre les entreprises en utilisant des ratios communs.
- Influence la prise de décision

¹ Institut BetterStudy, Pyramide DuPont, 21/05/2018.

² BRULHART.F et autres, Op.cit.

Conclusion

Au long de ce deuxième chapitre on à présenter la performance qui est un concept multidimensionnel et difficile à définir selon un seul axe, et ses différents types, ainsi que la performance financière des assurances repose sur des indicateurs clés : Les ratios techniques servent à analyser la rentabilité technique de l'entreprise d'assurance, par contre les ratios comptables analysent la rentabilité de la compagnie et sa solvabilité.

Quand les dirigeants souhaitent mesurer la performance financière de l'entreprise, ils font appel aux différents outils et méthodologies, comme le pyramide DuPont de Nemours aide à évaluer la performance financière des entreprises divisionnaires, qui est le cas des compagnies d'assurances notre étude repose d'adapté ce modèle aux assurances, et qui sera présenté dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III : Cas pratique

Introduction

Dans la partie théorique, on a eu l'occasion de présenter quelques notions de base de l'assurance, ainsi on a traité la notion de la performance financière de la compagnie d'assurance. Et comme l'activité des compagnies d'assurance est différente des autres entreprises cela fait que même l'évaluation de performance soit différente.

Donc ce dernier chapitre a pour objectif de mettre en application les notions déjà abordé dans les chapitres précédents, ainsi d'évaluer la performance financière de la CAAT à travers le modèle DuPont de Nemours.

Ce chapitre sera subdivisé en trois sections, la première va aborder la présentation de la CAAT, la deuxième à pour objet d'évaluer la performance financière de la CAAT à travers les indicateurs clés spécifiques aux assurances, et la dernière section va présenter l'évaluation de la performance financière de la compagnie en question en utilisant le modèle DuPont.

Section 01 : Présentation de la CAAT

Cette première section pour objectif de présenter la direction générale de la CAAT, son historique, ses différentes activités, également il aura lieu de présenter l'organisation de la CAAT et ses valeurs, et pour finir on va faire une petite présentation de la CAAT en chiffre.

Sous-section 01 : Présentation et historique de la CAAT

Dans ce qui suit, on va opter par la présentation de la compagnie d'assurance CAAT et son historique.

1. Présentation de la CAAT

La compagnie Algérienne d'Assurance Transport (CAAT), est une entreprise publique économique/Société par actions créée en 30Avril 1985 spécialisée dans les assurances transports (maritimes, aérien et terrestre), elle détient 20 Milliards de DA de capital social et plus de 24 Milliards DA de CA, en 2018 elle à enregistré une marge de solvabilité égale à 25 Milliards de DA.¹

1.1. Implantation géographique :

Le siège social de la direction générale de la CAAT se trouve au 52, avenue BouadouBir Mourad Rais-ALGER.

1.2. Historique :

La CAAT existait depuis 35 années sur le marché algérien des assurances, et les dates présentés en dessus sont les plus marquantes durant son parcours :²

- En Avril 1985, la création de la CAAT spécialisée dans les assurances de transports.
- En Janvier 1986, la CAAT commence à exercer ses activités dans un contexte caractérisé par le monopole de l'état.
- En Octobre 1989, avec l'avènement des réformes, la CAAT s'est transformé en Entreprise Publique Economique/Société par Actions (EPE/SPA).
- Elimination de la spécialisation sur les assureurs, et la possibilité de commercialiser l'ensemble des branches d'assurance.

¹www.caat.dz

² Idem

- En 2010, BNA lance en partenariat avec la CAAT, pour crée ce qui est connu par la bancassurance, en faisant référence à la loi n°06-04 du 20 Février 2006.
- En 2011 la création de la filiale spécialisée Taamine Life Algérie TALA dédiée aux assurances de personnes en partenariat avec le fond national d'investissement (FNI) et BEA.

1.3.Les activités de la CAAT :

Comme n'importe quelle entreprise est dans le but de se développer et d'assurer sa pérennité, la CAAT commercialise un ensemble des produits et services, citant :¹

- Assurance automobile
- Assurance habitation
- Assurance catastrophe naturelle CAT-Nat
- Multirisques professionnelles
- Responsabilité civile professionnelles
- Risque industrielle (Incendie, bris de machine, responsabilité civile, perte d'exploitation, vol, CAT-NAT).
- Risque engineering (Bris de machine, tout risque chantier, tout risque montage, engin de chantier, tous risques informatiques, perte de produit, responsabilité civile).
- Assurances transports (Assurance maritimes, assurances aérienne, assurances terrestres).
- Risques agricoles.
- La bancassurance.

¹ Idem

Sous-section 02 : Organisation de la CAAT

Dans le cadre de l'évolution de son activité et de faire face à la concurrence, la CAAT fait appel à 9 succursales régionales qui lui représentent à l'échelle d'une région ou d'une zone géographique, et des inspections régionales (hiérarchiquement rattaché à l'inspecteur général), ainsi elle possède des agences directes et d'intermédiaires, avec un nombre d'effectifs de 1615 personnes en 2018.¹

La Direction générale :

La direction générale de la CAAT se trouve à Alger, et elle s'organise selon la manière figurant dans l'organigramme, qui est principalement structuré par fonctions.

Les dirigeants ont pour mission de :

- Fixer les objectifs à atteindre par les directions régionales et les agences.
- Elaborer les stratégies et les plans qui participent au développement de la société.
- veille sur le contrôle des agences d'assurance par les directions régionales.

Les directions régionales :

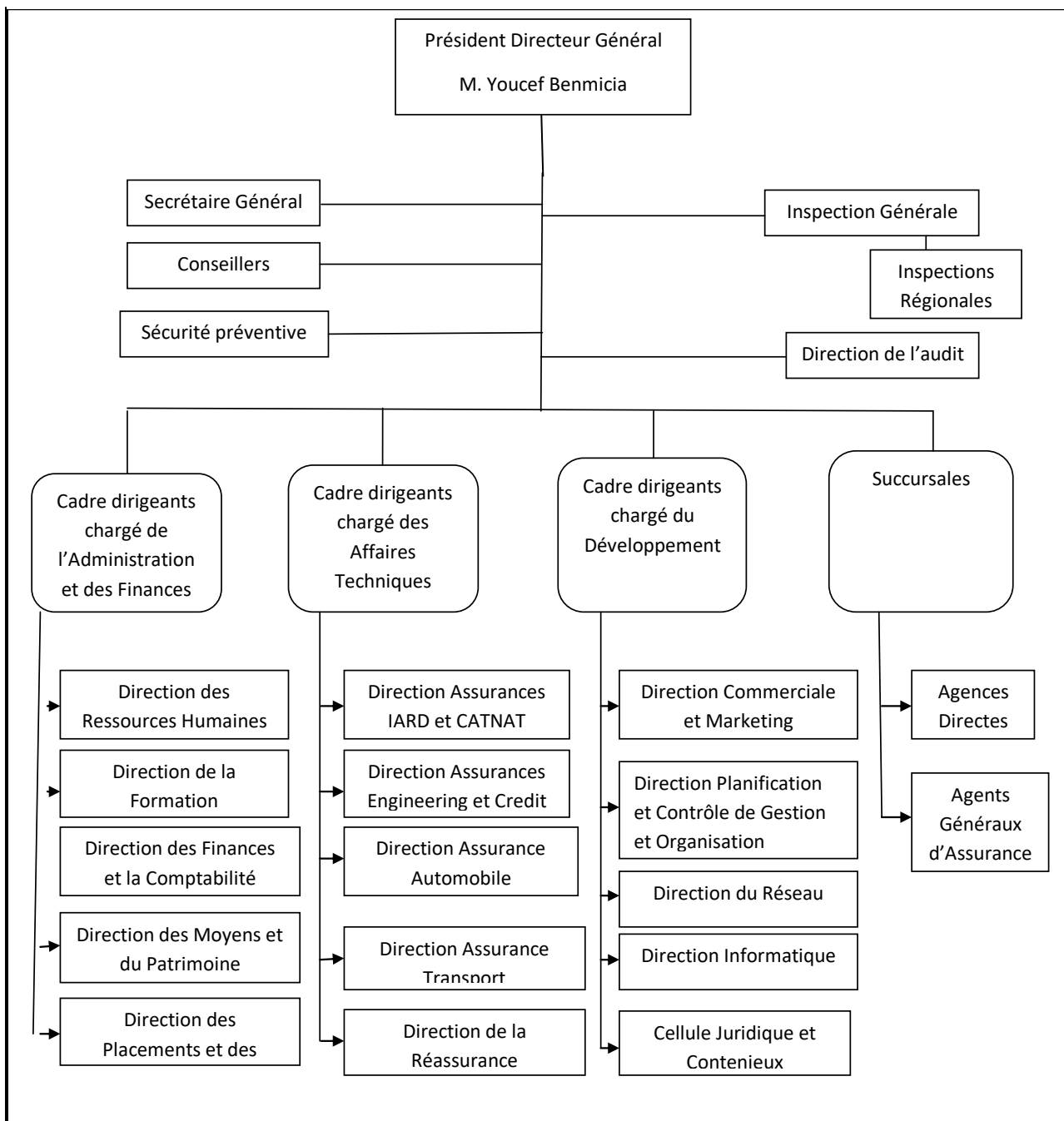
Sont l'entité qui représente l'organisation dans une région géographique, elle est liée à la direction générale et sous son autorité, ainsi elles présentent un intermédiaire et une liaison entre la direction générale de la CAAT et leurs agences.

Les agences :

Cet organisme présente le point de vente des différents produits et services de la CAAT, et elle est en contact direct avec la clientèle. Comme elle est sous l'autorité des directions régionales et animé par le chef d'agence.

¹ Idem

Figure 8 : Organigramme de la CAAT



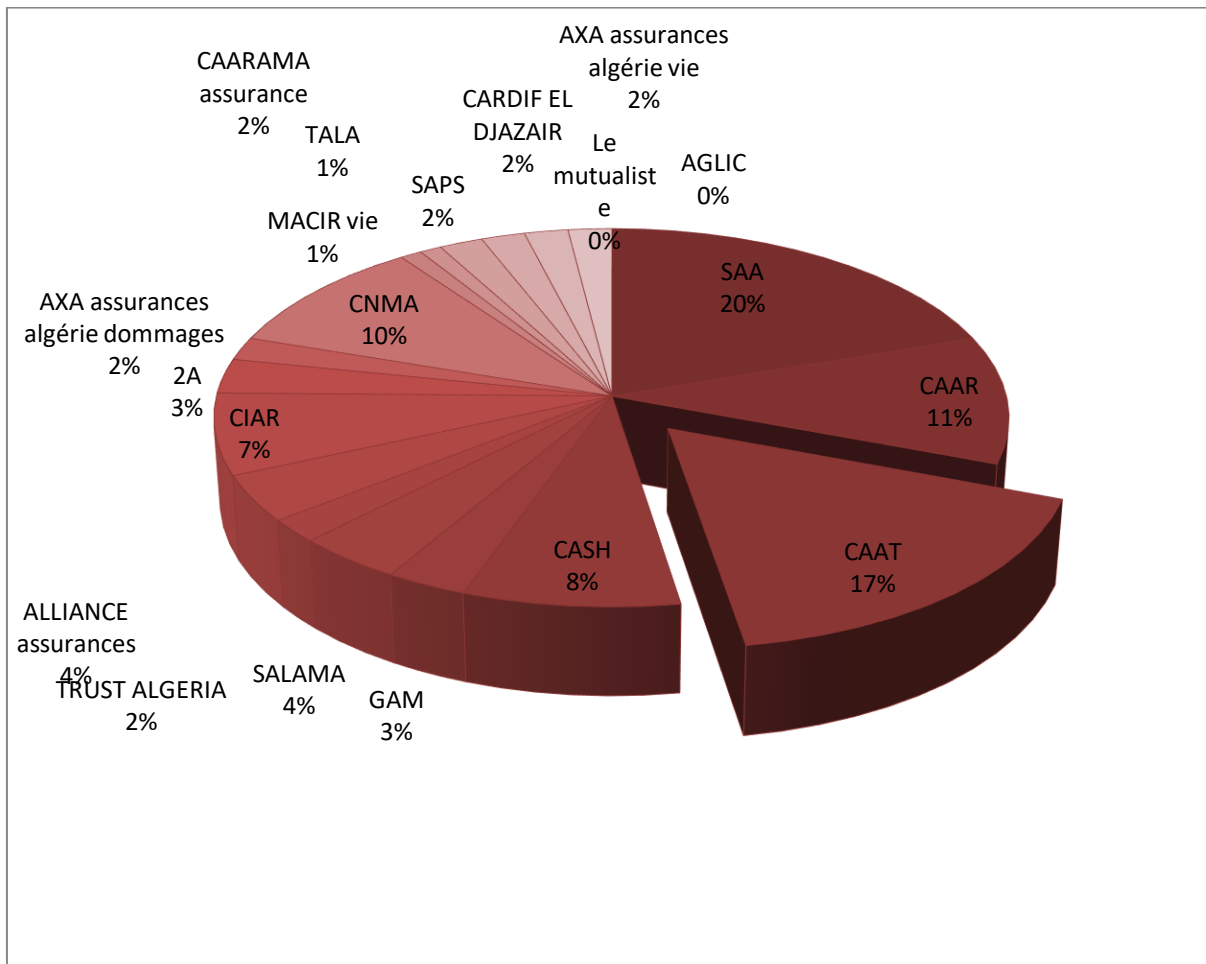
Source : le site web de la CAAT¹

¹ Idem

Sous-section 03 : La compagnie CAAT en chiffres

1. Le positionnement de la CAAT au sein du marché :

Figure 9 : Le positionnement de la CAAT dans le marché algérien en 2018

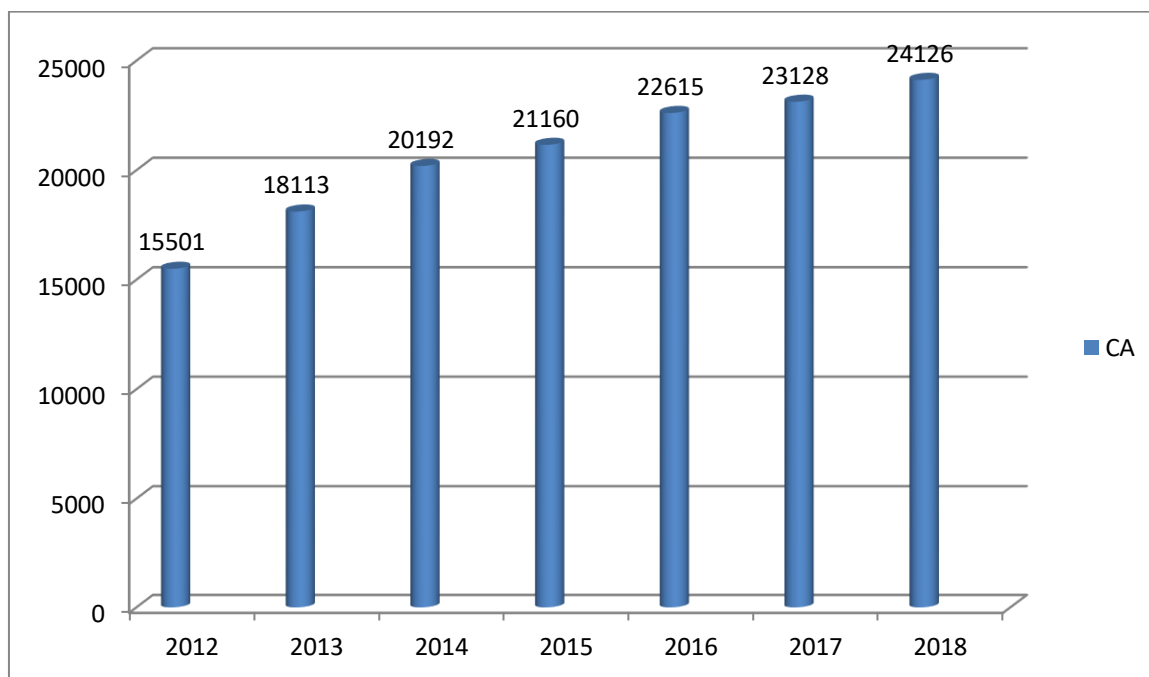


Source : réalisé par l'étudiant à partir d'atlas magazine

La CAAT a réalisé la 2ème position dans le secteur des assurances, en enregistrant un CA de 24 Milliards de DA en 2018 avec une part de marché de 17%.

2. L'évolution du chiffre d'affaire de la CAAT

Figure 10 : Primes émises entre 2012- 2018



Source : établi par l'étudiant à partir des rapports annuels de la CAAT

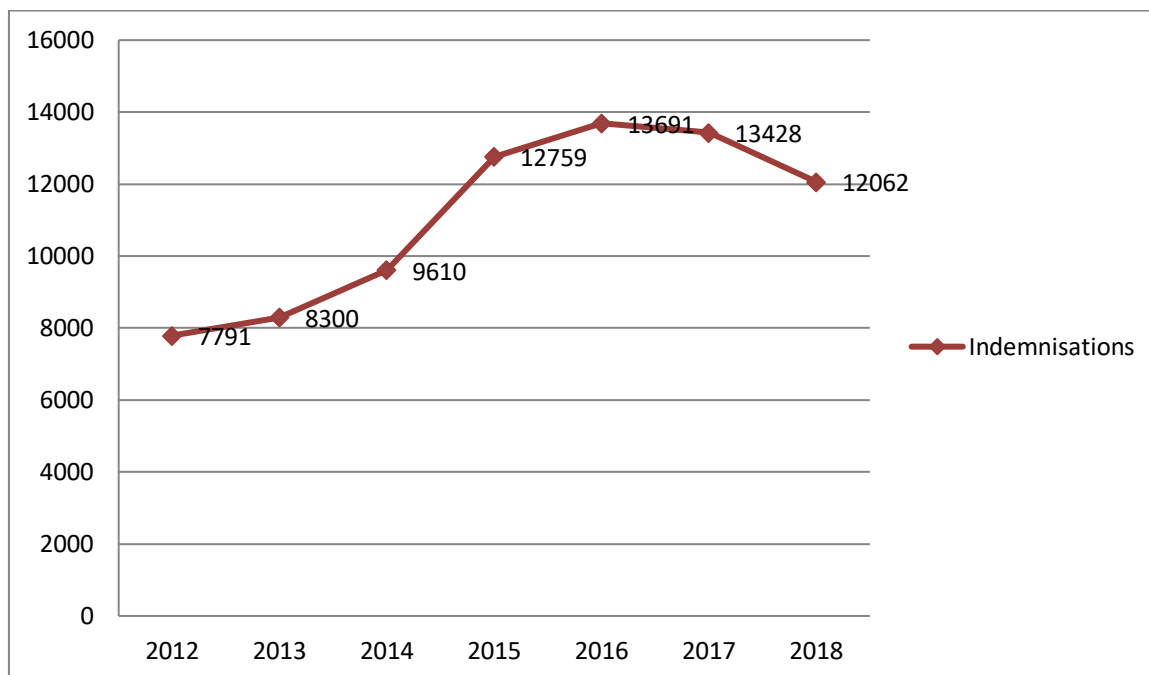
Dans les compagnies d'assurance, le chiffre d'affaire annuel est présenté par le montant des primes encaissées chaque exercice, ainsi c'est un indicateur important de la performance de l'entreprise.

A partir du graphe, on constate que le CA de la CAAT est en progression permanente de l'année 2012 jusqu'à l'année 2018.

En 2018, la compagnie à engendré des primes émises de 24,1 Milliards de DA, dont 61% était réalisé par la branche incendie accidents et risques divers, 33% par la branche automobile et le reste 6% réalisé par l'assurance transport.

3. L'évolution des indemnisations

Le graphe ci-après présente l'évolution des sinistres réglés par la CAAT durant les sept années de 2012 à 2018.

Figure 11 : Evolution des indemnisations entre 2012 et 2018

Source : réalisé par l'étudiant en se basant sur le rapport annuel de la CAAT

On note que la CAAT, à réalisé indemnisations égale à 13 Milliard de DA en 2016, et c'était l'indemnisation la plus importante durant les sept années.

Section 02 : Evaluation de la CAAT en utilisant les indicateurs de la performance financière :

Cette section à pour objectif de présenter l'évaluation de la performance financière de la compagnie d'assurance CAAT en utilisant des indicateurs de performance spécifiques à cette l'activité assurantielle.

On va présenter l'évolution des ratios techniques et comptables dans la période de quatre ans de 2015 à 2018, avec les représentations graphique et les interprétations nécessaires.

Sous-section 01 : Les ratios techniques

1. Ratio de sinistralité S/P :

Le tableau suivant présente l'évolution du ratio de sinistralité de la CAAT entre la période de 2015 et 2018 :

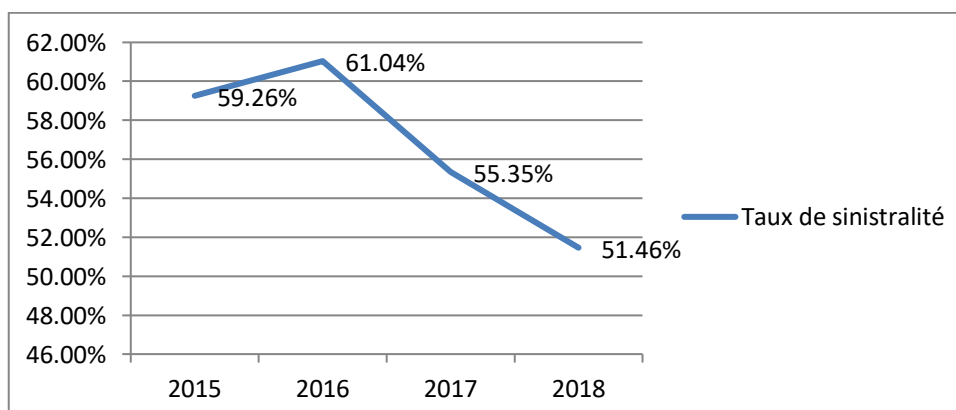
Unité : en Millions de DA

Tableau 4 : Evolution de sinistralités entre 2015 et 2018

	2015	2016	2017	2018
Charges des sinistres brutes	6 933	7 628	6 265	6 160
Primes acquises brutes	11 699	12 500	11 319	11 970
S/P	59,26%	61,04%	55,35%	51,46%

Source : établi par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 12 : Evolution de la sinistralité entre 2015 et 2018



Source : établi par l'étudiant

Ce graphe nous permet de constater que la CAAT à générer un ratio de sinistralité acceptable et satisfaisant, parce qu'il ne dépasse pas les 100% pendant les quatre ans, dont il tourne autour de 50% et 60%. Donc la compagnie CAAT arrive à couvrir les frais de gestion des sinistres et de dégager une rentabilité.

2. Ratio combiné :

Le tableau juste après expose le ratio combiné de la CAAT dans la période de quatre années.

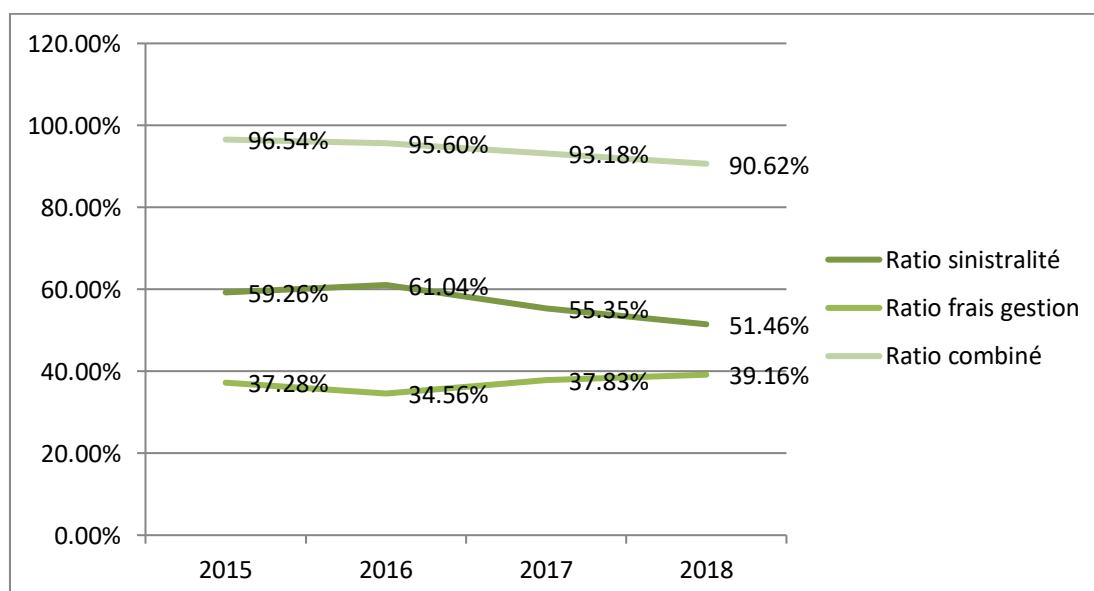
Tableau 5 : Evolution de ratio combiné entre 2015 et 2018

Unité : en Millions de DA

	2015	2016	2017	2018
Ratio sinistralité(1)	59,26%	61,04%	55,35%	51,46%
Frais de gestion	4 361	4 320	4 282	4 687
Primes acquises brutes	11 699	12 500	11 319	11 970
Ratio frais de gestion(2)	37,28%	34,56%	37,83%	39,16%
Ratio combiné(1) +(2)	96,54%	95,6%	93,18%	90,62%

Source:réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 13 : Evolution du Ratio combiné entre 2015 et 2018



Source : établi par l'étudiant

A partir du tableau et des figures on constate que la compagnie arrive à générer un ratio combiné satisfaisant pendant les 4 années, vu qu'il ne dépasse pas les 100%.

La situation de la compagnie d'assurance s'apparaît clairement par le ratio combiné puisqu'il est une relation directe avec le résultat technique, d'où il communique la marge du résultat technique avant de prendre en compte le résultat financier.

Comme il est déjà mentionné auparavant le ratio combiné ne dépassent pas les 96% pendant les quatre ans, ce qui signifie que la CAAT a bien géré son cycle technique ainsi elle a réussi à couvrir les dépenses de gestion, de plus elle a engendré des résultats techniques remarquables.

Sous-section 02 : Les ratios comptables

1. Ratios de rentabilité :

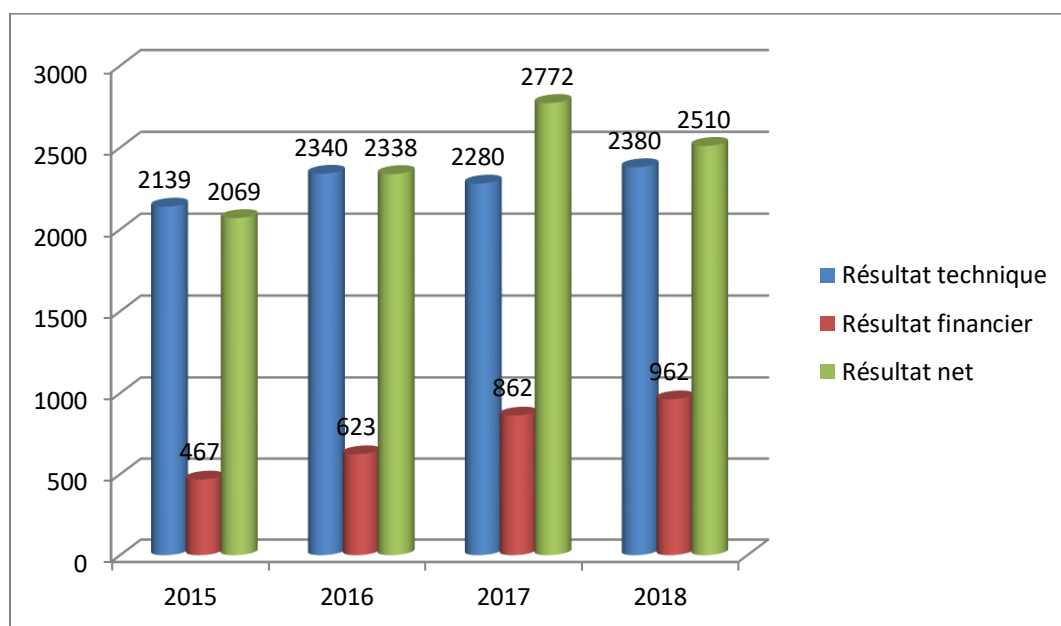
Le tableau ci-après illustre les résultats dégagés par la CAAT.

Tableau 6 : Les résultats réalisés par la CAAT entre 2015 et 2018

Unité : en Millions de DA

	2015	2016	2017	2018
Résultat technique	2 139	2 340	2 280	2 380
Résultat financier	467	623	862	962
Résultat net	2 069	2 338	2 772	2 510

Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 14 : L'évolution des résultats de la CAAT entre 2015 et 2018

Source : établi par l'étudiant

D'après le tableau on constate que le résultat net de la compagnie varie d'une façon progressive dans la période de 2015 à 2017 à l'exception de 2018 où elle a marqué une diminution de 9% par rapport à l'exercice précédent.

2. Marge de solvabilité :

Le tableau suivant présente la marge de solvabilité, le CA brute et les provisions techniques de la CAAT pendant quatre années de 2015 à 2018.

Tableau 7 : Evolution de la marge de solvabilité, les primes émises brutes et les provisions techniques entre 2015 et 2018

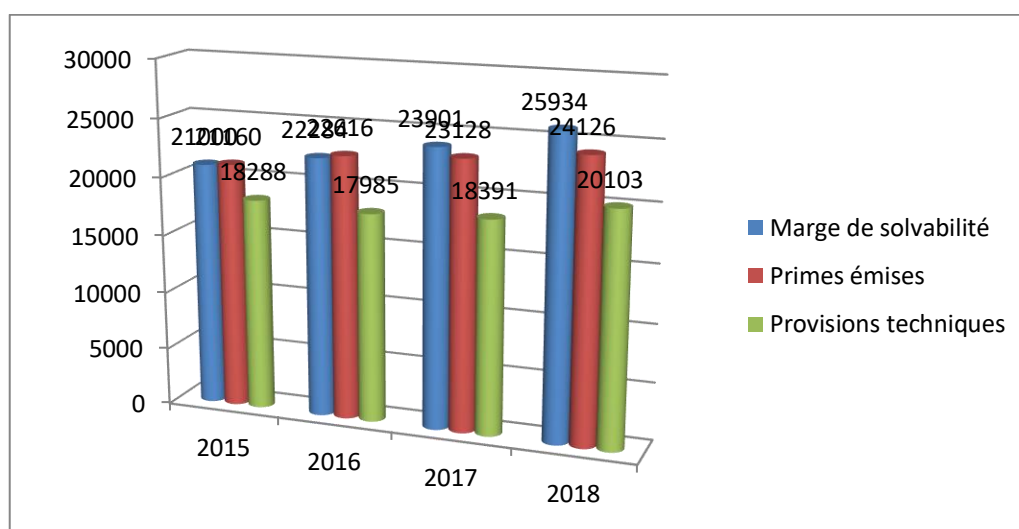
Unité : en Millions de DA

	2015	2016	2017	2018
Marge de solvabilité	21 000	22 284	23 901	25 934
Primes émises brutes	21 160	22 616	23 128	24 126
Provisions techniques	18 288	17 985	18 391	20 103
Marge de solvabilité/Primes émises	99,24%	98,53%	103,34%	107,49%

Marge de solvabilité/Provisions techniques	114,83%	123,90%	129,96%	129%
--	---------	---------	---------	------

Source : établi par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

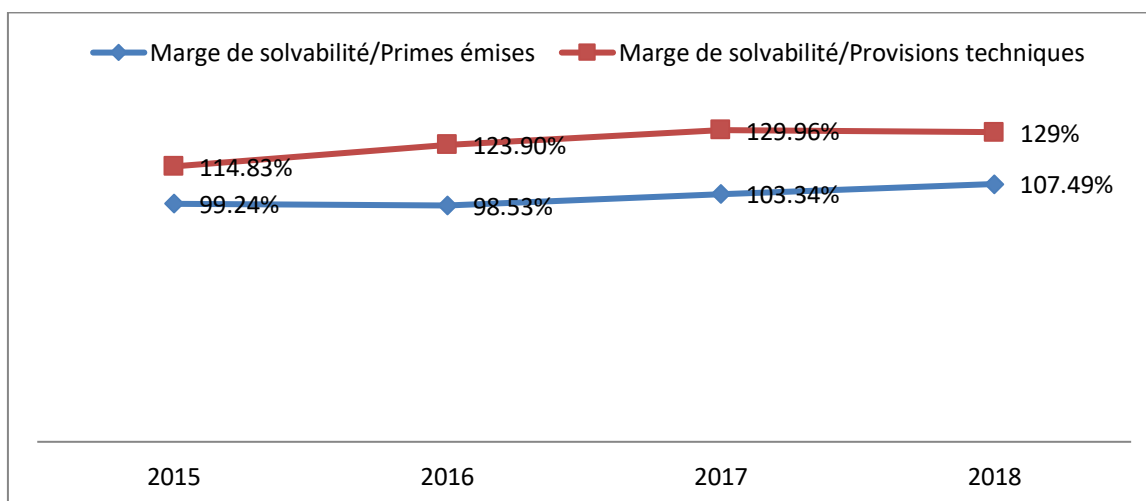
Figure 15 : Evolution de la marge de solvabilité, les primes émises brutes et les provisions technique entre 2015 et 2018



Source : réalisé par l'étudiant

Selon le ratio de solvabilité, la CAAT a nettement dépassé les exigences réglementaires. Elle a dégagé des marges de solvabilité importantes qui évolué d'une année à une autre, jusqu'à ce qu'elle atteint 25 934 Millions de DA en 2018, avec une progression de 8,5% par rapport à l'année passée 2017 (23 901 Millions DA).

Figure 16: Evolution de la marge de solvabilité par rapport aux provisions techniques et aux CA bruts entre 2015 et 2018



Source : réalisé par l'étudiant

La CAAT a bien constitué sa marge de solvabilité conforme aux lois en vigueur : minimum 20% du chiffre d'affaires et 15% des provisions techniques.

- En 2015, la marge de solvabilité est constituée de 5 fois de CA et 8 (huit) fois des provisions techniques.
- En 2016, la marge de solvabilité est constituée de 5 fois de CA, et 7 (sept) fois des provisions techniques.
- En 2017, la marge de solvabilité est constituée de 5 (cinq) fois de CA, et 7,5 fois des provisions techniques.
- En 2018, la marge de solvabilité est constituée de 5,2 fois de CA et (huit) 8 fois des provisions techniques.

D'après l'analyse en utilisant les indicateurs clés de la performance des assurances, on constate que la CAAT est bien performante durant la période de quatre ans de 2015 à 2018. Et dans la prochaine section on va étudier la performance financière de la CAAT à travers la méthode DuPont de Nemours.

Section 03 : Evaluation de la performance financière de la CAAT en utilisant la méthode DuPont

Dans cette dernière section on va aborder la mesure de la performance financière en appliquant la méthode DuPont à la CAAT assurance, ainsi on va présenter les limites de cette méthode.

Sous-section01 : Application de la méthode DuPont de Nemours

En premier lieu, on va de décomposer le ratio ROE (retour sur les capitaux propres) en d'autres ratios afin mieux évaluer la performance financière de la CAAT.

1. Retour sur les Capitaux Propres (ROE) :

Le ratio est calculé sur la base de deux grandeurs : les résultats nets et les capitaux propres de la CAAT.

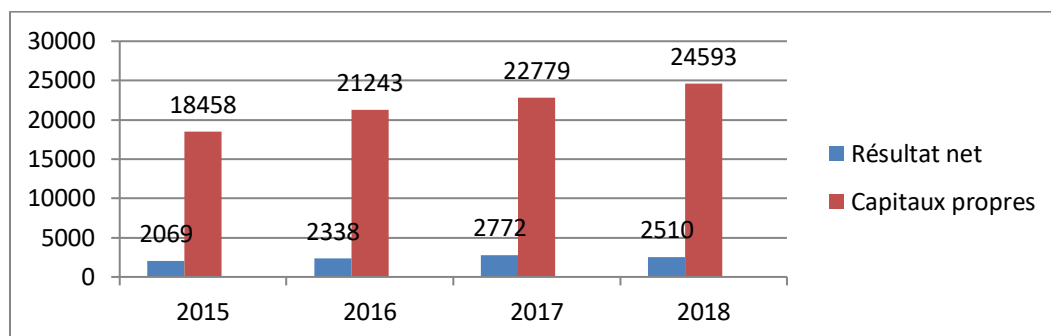
Le tableau et les graphes suivants illustrent l'évolution de ROE, le résultat net, ainsi les capitaux propres entre la période de 2015 à 2018.

Tableau 8 : Evolution de ROE, Résultat net et les Capitaux Propres entre 2015 et 2018

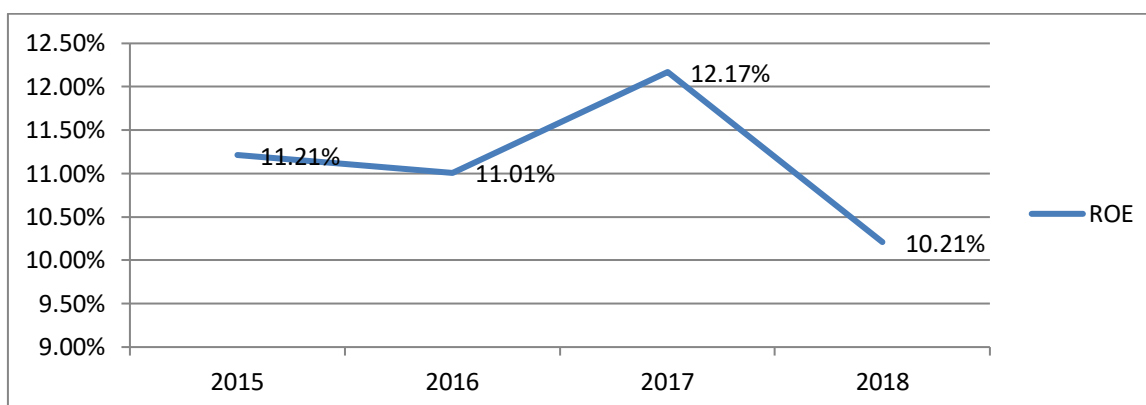
Unité : en Millions de DA

	2015	2016	2017	2018
Résultat net de l'exercice	2 069	2 338	2 772	2 510
Capitaux propres	18 458	21 243	22 779	24 593
ROE	11,21%	11,01%	12,17%	10,21%

Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 17 : Evolution du Résultat net et les capitaux propres entre 2015 et 2018

Source : réalisé par l'étudiant

Figure 18 : Evolution de la ROE entre 2015 et 2018

Source : réalisé par l'étudiant

D'après le tableau et les graphes, le rendement des capitaux propres varie tout au long de la période de 2015-2018 entre 10% et 12%, on distingue :

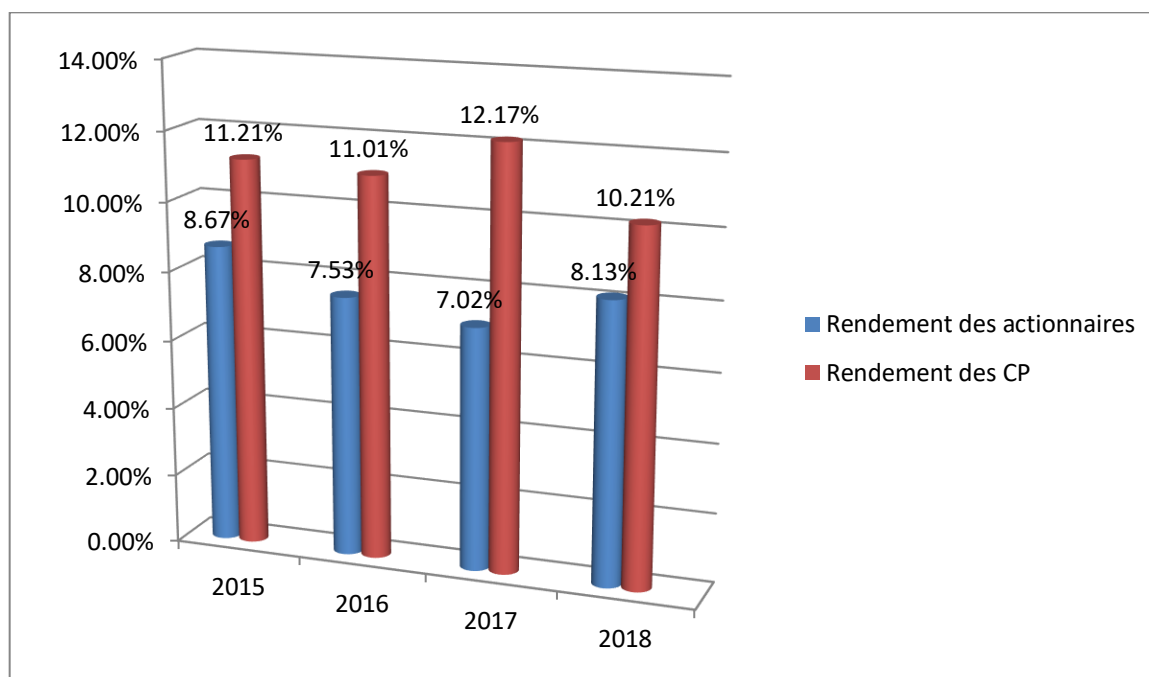
De 2016 à 2017, le résultat net de la CAAT s'est progressé jusqu'à ce qu'il atteigne 2 772 Millions de DA (en 2017). D'où le ROE a connu une augmentation de 10% par rapport à l'exercice précédente 2016, et cela suite à la progression des primes émises en passant de 22 615 Millions de DA à 23 128 Millions de DA (de 2016 à 2017 respectivement).

La détérioration du résultat net en 2018 de 9% explique la dégression de rendement des capitaux propres (diminution de 16,1% par rapport à l'année précédente), dont l'origine de cette réduction est l'augmentation des dotations aux provisions.

Par ailleurs, la progression des capitaux propres entre la période de 2015 à 2018 revient à l'incorporation des réserves légales ainsi l'augmentation de son capital social en 2015 et 2018.

Les montants des résultats nets dégagés durant la période de quatre ans ont permis d'avoir des rendements des capitaux propres élevés et de garantir des rendements intéressants aux actionnaires.

Figure 19 : Rendement garanti aux actionnaires par rapport au rendement des CP



Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Dans la mesure de bien comprendre à quoi revient la progression réelle de ROE que la CAAT a généré, on va diviser le ROE en deux ratios : rotation des capitaux propres et de profitabilité.

1.1. Rotation des capitaux propres (RCP) :

Dans le but d'analyser la rotation des capitaux propres dans la période de 2015 à 2018, on utilise le tableau et les graphes ci-après qui présentent l'évolution des primes acquises et les capitaux propres dans la période en question.

Tableau 9 : Evolution de la Rotation des Capitaux Propres, des Primes Acquises et des Capitaux propres entre 2015 et 2018

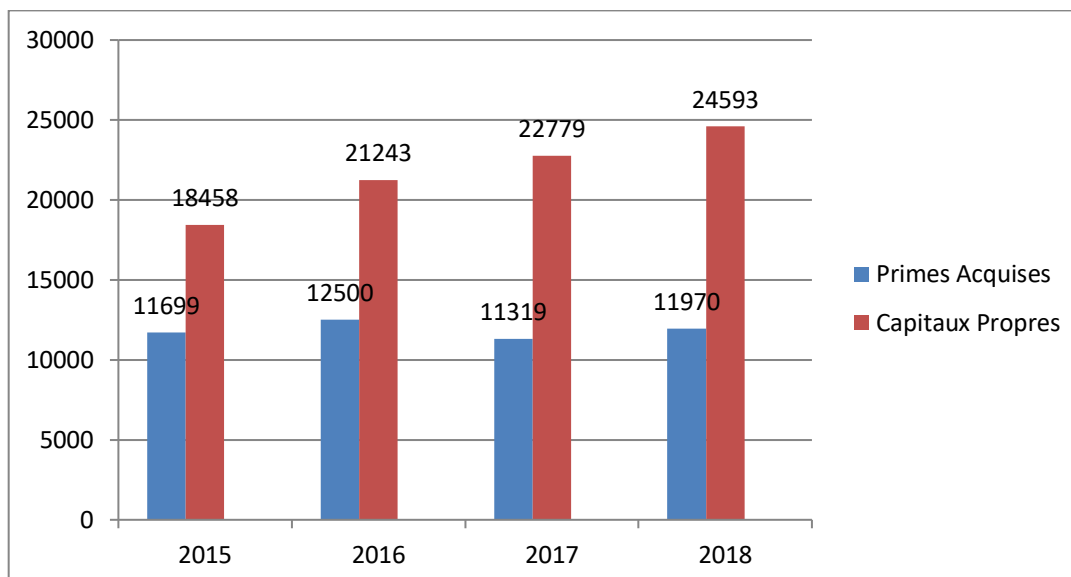
Unité : en Millions de DA

	2015	2016	2017	2018
Primes acquises	11 699	12 500	11 319	11 970
Capitaux propres	18 458	21 243	22 779	24 593

Taux RCP	63,38%	58,84%	49,69%	48,67%
Rotation	0,63 fois	0,58 fois	0,49 fois	0,48 fois
Durée de RCP	568 jours	612 jours	724 jours	740 jours

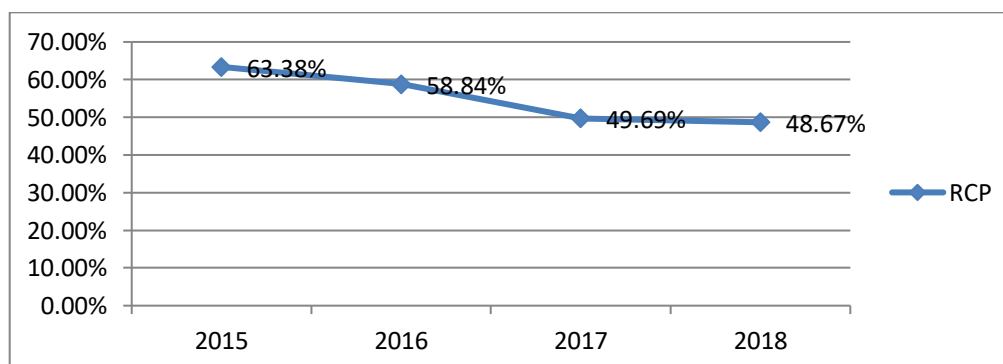
Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 20 : L'évolution des Primes acquises et des Capitaux Propres entre 2015 et 2018



Source : établi par l'étudiant

Figure 21 : Courbe d'évolution de la Rotation des Capitaux Propres entre 2015 et 2018



Source : établi par l'étudiant

D'après le tableau et les figures présentés, la CAAT manifeste des taux de rotation décroissants dans les quatre ans jusqu'à l'obtention de 48% en fin 2018. Cette diminution est justifiée par l'augmentation des capitaux propres durant cette période.

D'où la durée de rotation est de plus en plus lente, en passant de 568 jours en 2015 à 740 jours en 2018 pour que le CA atteintes les capitaux propres.

1.2.Taux de profit net :

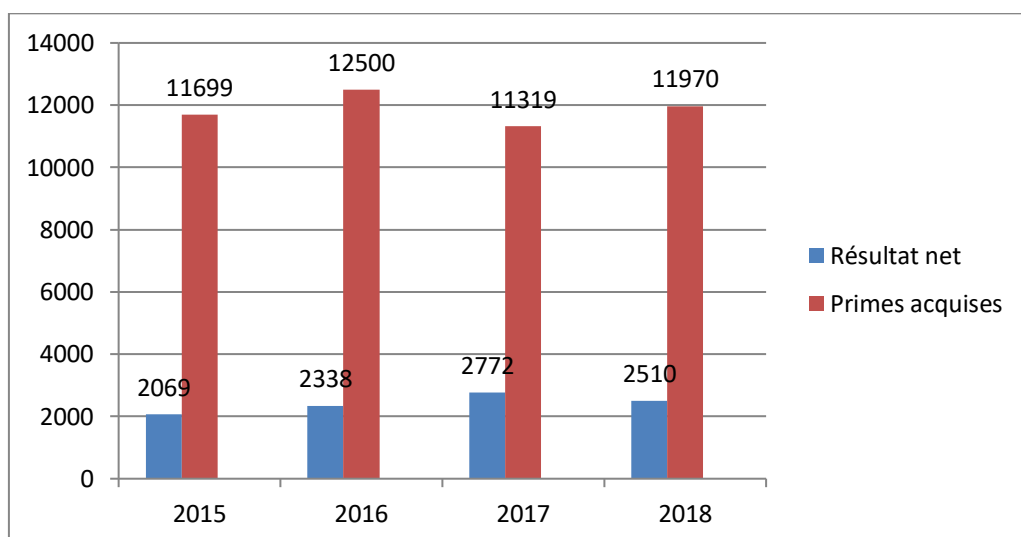
A partir de ce tableau et figures, on arrive à analyser la rentabilité nette de la CAAT, à travers les résultats nets, les primes acquises et le taux de profit net réalisé par la compagnie en question entre la période de 2015 à 2018.

Tableau 10 : Evolution de Taux de profit net, Résultat net et les Primes Acquises entre 2015 et 2018

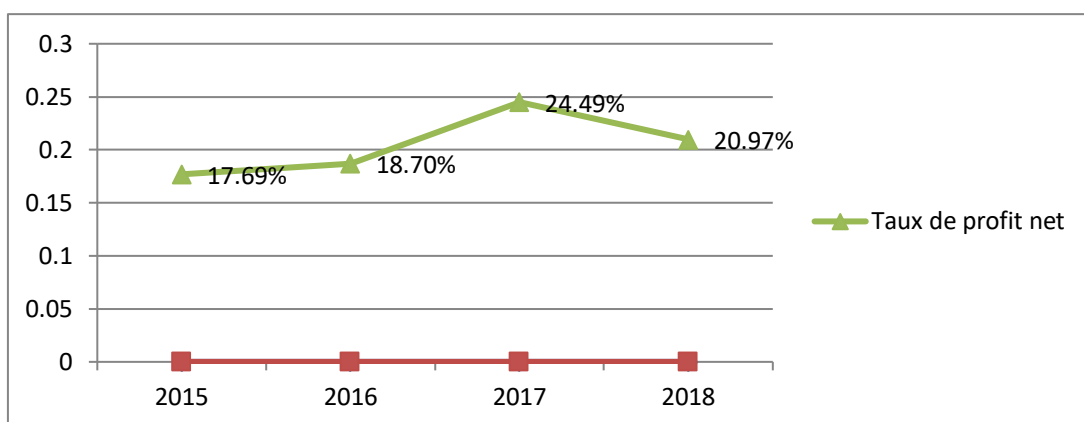
	2015	2016	2017	2018
Résultat net	2 069	2 338	2 772	2 510
Primes acquises	11 699	12 500	11 319	11 970
Taux de profit net	17,69%	18,70%	24,49%	20,97%

Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 22 : L'évolution de Résultat net et les primes acquises entre 2015 et 2018



Source : réalisé par l'étudiant

Figure 23 : Courbe de progression de taux de profit entre 2015 et 2018

Source : réalisé par l'étudiant

Tout au long de notre période d'étude, le taux de profitabilité de la CAAT n'a pas cessé de progresser à l'exception de la dernière année de 2018, dont il a diminué de 17% par rapport à l'exercice précédent (2017), et cette dégression est causé par la baisse du résultat net de la même année.

Donc, selon les montants des profits réalisés par la compagnie en question, on arrive à déduire que la CAAT vend des produits qui génèrent des profits.

Dans l'objectif de mieux analyser l'origine de la profitabilité nette de la société assurantielle, on va approfondir dans deux rapports du résultat technique et financier.

1.2.1. Taux de résultat technique :

Le tableau et les graphes suivants illustrent le résultat technique et les primes acquises qui nous permet de déterminer et d'analyser le taux de résultat technique de la CAAT.

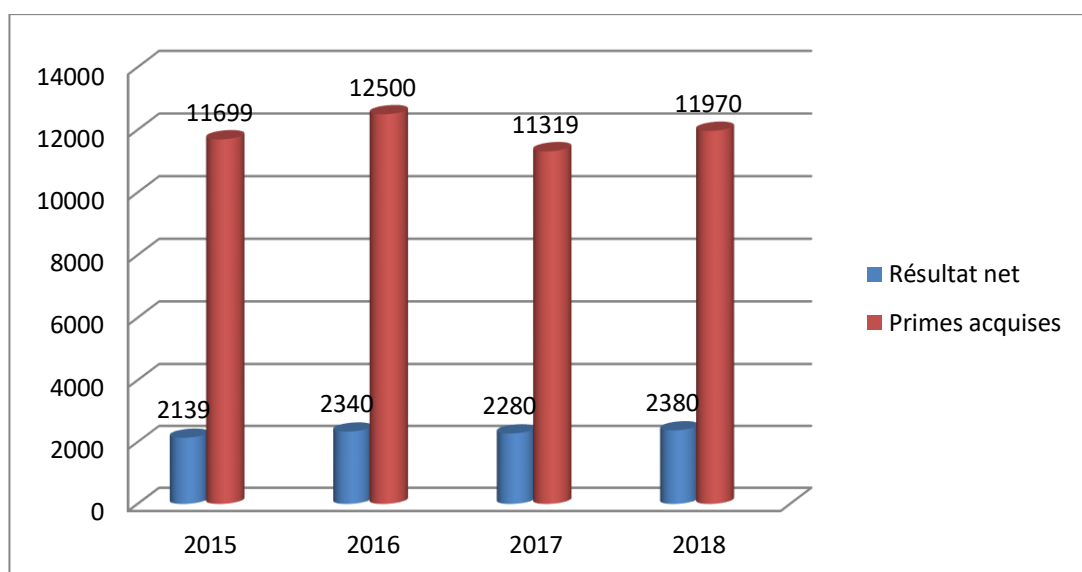
Tableau 11 : L'évolution de Résultat Technique, Primes Acquisées et le Taux de Résultat Technique de 2015 à 2018

Unité : en Millions de DA

	2015	2016	2017	2018
Résultat technique	2 139	2 340	2 280	2 380
Primes acquises	11 699	12 500	11 319	11 970
Taux de Résultat Technique	18,28%	18,72%	20,14%	19,88%

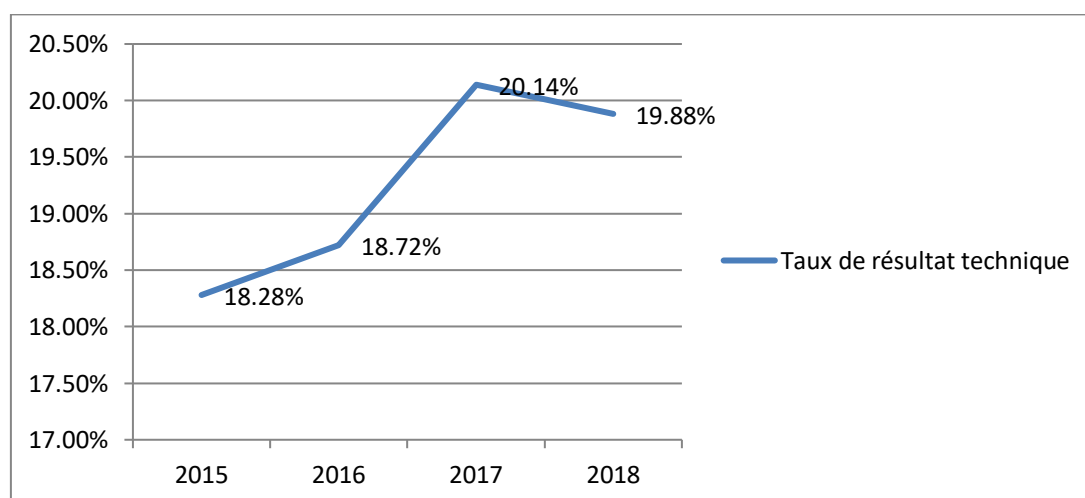
Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 24 : Evolution du Résultat technique et Primes Acquisées entre 2015 et 2018



Source : réalisé par l'étudiant

Figure 25 : Evolution du Taux de résultat technique entre 2015 et 2018



Source : établi par l'étudiant

Après la lecture du tableau et les graphes, on voit que la CAAT à réalisé son maximum à l'exercice de 2017 en enregistrant un taux du résultat technique de 20% suite à la baisse des sinistres réglés à cette exercice (il n'y avait pas un risque de grand ampleur).

En 2018, le résultat technique a diminué de 4,39% par rapport à l'exercice précédent, cela revient à la baisse des charges de sinistres de cet exercice.

Ce ratio sert à présenter la rentabilité des actions opérationnelles générés par la compagnie, il indique le montant qui reste à la CAAT après la couverture des charges de sinistres et de fonctionnement, c'est pour cette raison qu'on va calculer les ratios de sinistralité et de frais de gestion afin d'analyser leur impact.

1.2.1.1.Ratio de sinistres à primes :

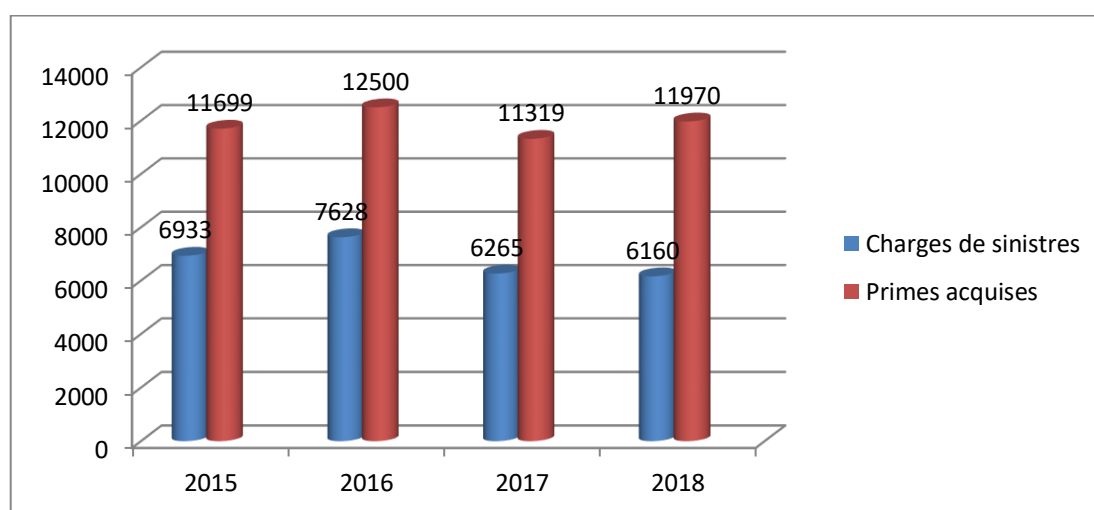
Tableau 12 : Evolution des charges des sinistres, Primes acquises et le ratio de sinistralité S/P entre 2015 et 2018

Unité : en Millions de DA

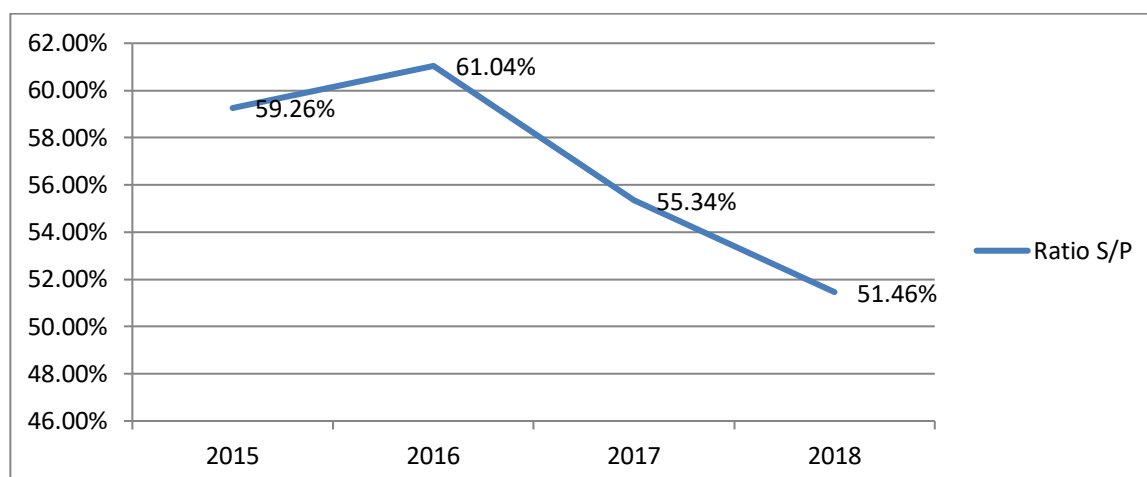
	2015	2016	2017	2018
Charges des sinistres brutes	6 933	7 628	6 265	6 160
Primes acquises brutes	11 699	12 500	11 319	11 970
S/P	59,26%	61,04%	55,35%	51,46%

Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 26 : Evolution des charges de sinistres et Primes acquises entre 2015 et 2018



Source : établi par l'étudiant

Figure 27 : Evolution de Ratio de sinistralité

Source : réalisé par l'étudiant

Durant les quatre années de 2015 à 2018, la CAAT a réussi de dégager un taux de sinistralité acceptable qui ne dépasse pas 61%, tout en assurant que les primes acquises (recettes perçues) sont supérieur au montant des charges de sinistres (dépenses).

En 2017, la CAAT enregistre une diminution des primes acquises arrivant à 9,45% par rapport à celle de 2016, en raison de la dégradation de la conjoncture économique, la réduction de niveau des importations, et le rythme d'investissement.

1.2.1.2.Taux de frais de gestion :

Le tableau et les deux graphes ci-après présentent l'évolution du taux de frais de gestion entre 2015 et 2018.

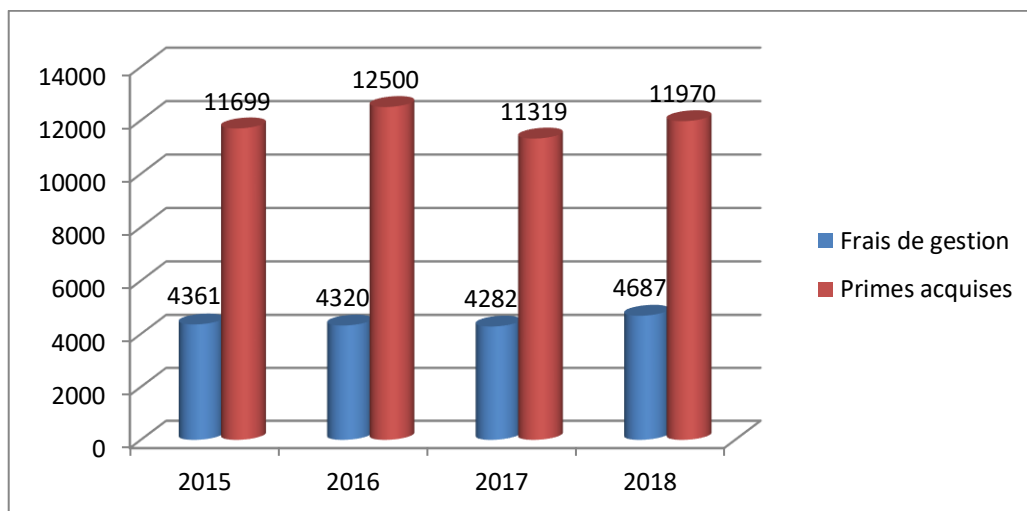
Tableau 13 : Evolution des Frais de gestion, Primes acquises et le taux de frais entre 2015 et 2018

Unité : en Millions de DA

	2015	2016	2017	2018
Frais de gestion	4 361	4 320	4 282	4 687
Primes acquises	11 699	12 500	11 319	11 970
Taux de frais	37,27%	34,56%	37,83%	39,16%

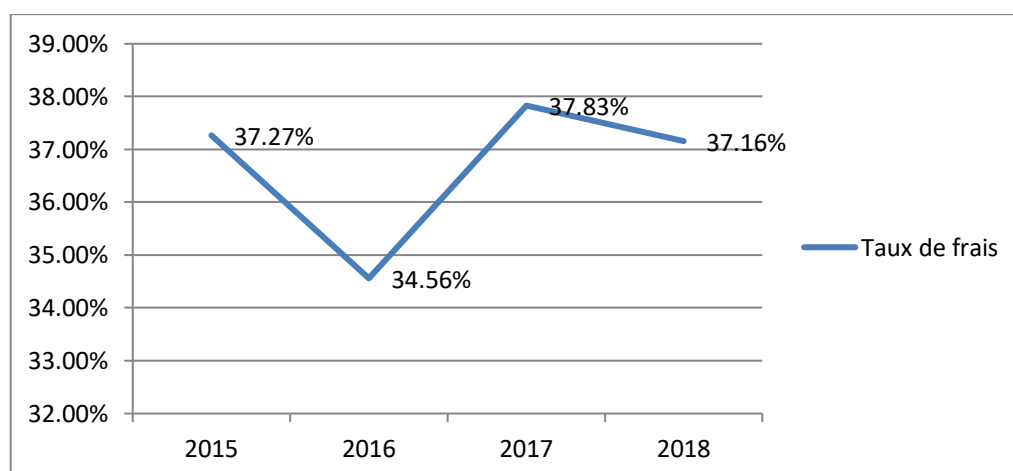
Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financier

Figure 28 : Evolution des frais de gestion et les primes acquises entre 2015 et 2018



Source : réalisé par l'étudiant

Figure 29 : Evolution de taux de frais de gestion entre 2015 et 2018



Source : établi par l'étudiant

On remarque à partir du tableau et les graphes que les frais de gestion ou bien les frais généraux de la CAAT sont en diminution légère de 2015 à 2017, sauf en 2018 il y'a eu une progression de 9,45% par rapport à 2017, cela revient au renforcement du nombre d'effectif de la CAAT en passant de 1615 en 2017 à 1652 en 2018 (évolution de 2%).

1.2.2. Taux de Résultat de Financier:

On ce qui suit, on va présenter l'évolution de résultat financier et les primes acquises entre la période de 2015 à 2018

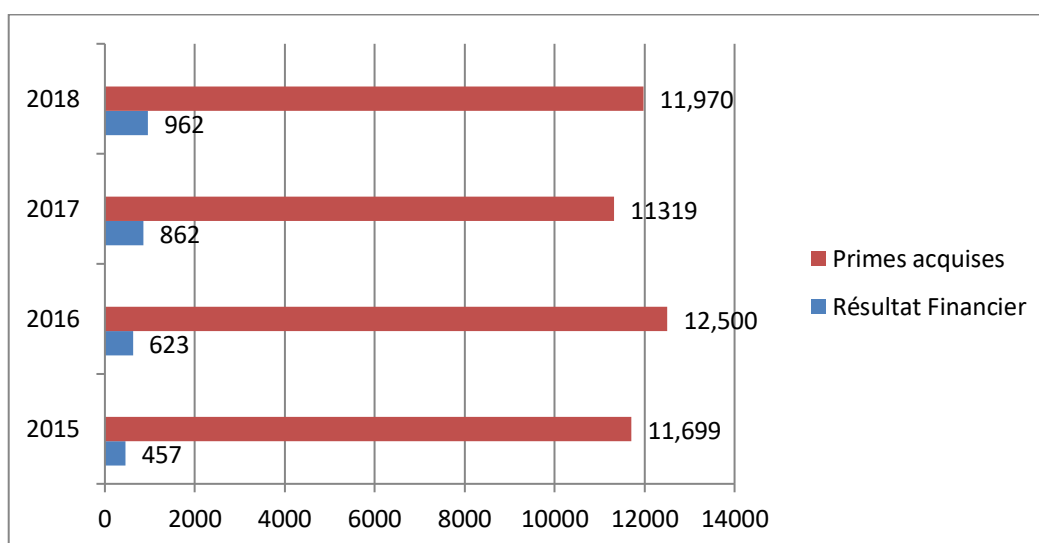
Tableau 14 : Evolution de Résultat Financier, les primes et le Taux de résultats financier entre 2015 et 2018

Unité : en Millions de DA

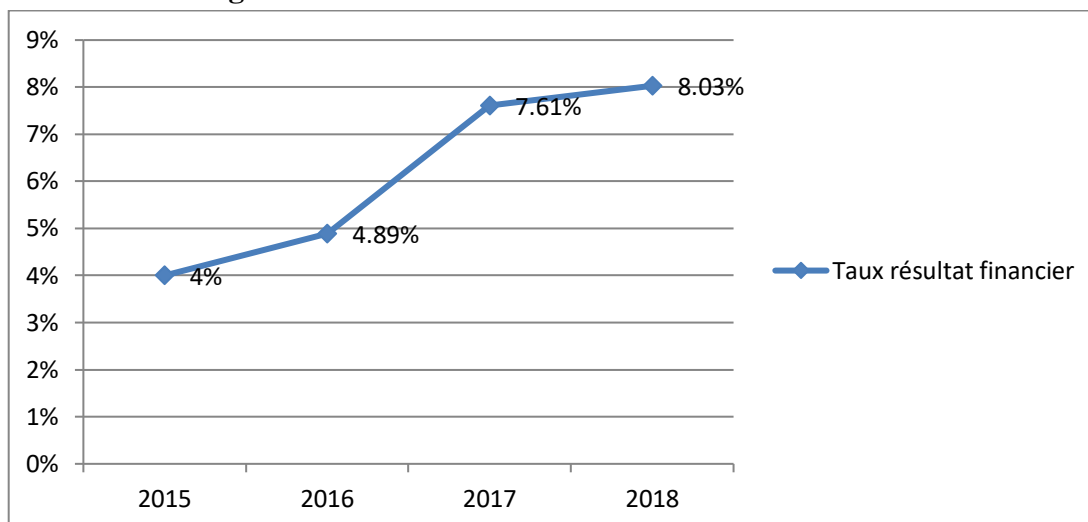
	2015	2016	2017	2018
Résultat Financier	467	623	862	962
Primes acquises	11 699	12 500	11 319	11 970
Taux de résultat financier	4%	4,98%	7,61%	8,03%

Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 30 : Evolution de Résultat financier et les primes acquises entre 2015 et 2018



Source : établi par l'étudiant

Figure 31 : Evolution du Taux du Résultat financier

Source : établi par l'étudiant

D'après le tableau et les figures présentés auparavant, on constate que la CAAT a enregistré un résultat financier faible par rapport aux primes acquises, sinon le résultat financier est en progression permanente, d'où le taux de résultat est passé de 467 Millions en 2015 à 962 Millions en 2018.

La raison pour laquelle le résultat financier est faible par rapport aux placements engagés revient à la faible rémunération des placements.

En ce qui suit, on va expliquer l'évolution de ce rendement financier par l'analyse de rendement des placements et levier financier.

1.2.2.1 Taux de rendement des placements :

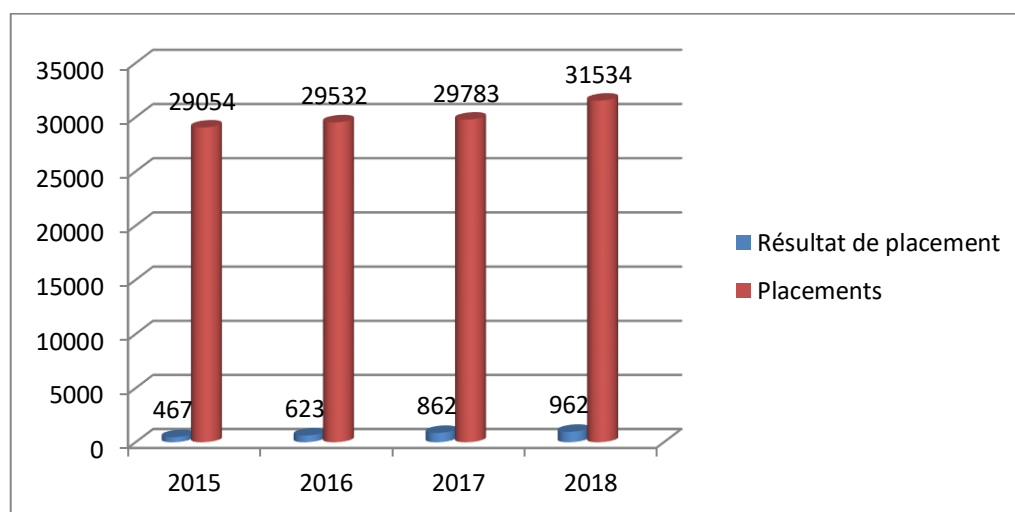
Le tableau et les figures suivants illustrent l'évolution de résultat de placement, les placements financiers ainsi le taux de rendement de ce dernier.

Tableau 15 : Evolution de Résultat financier, Placements et le taux de rendement de placement entre 2015 et 2018

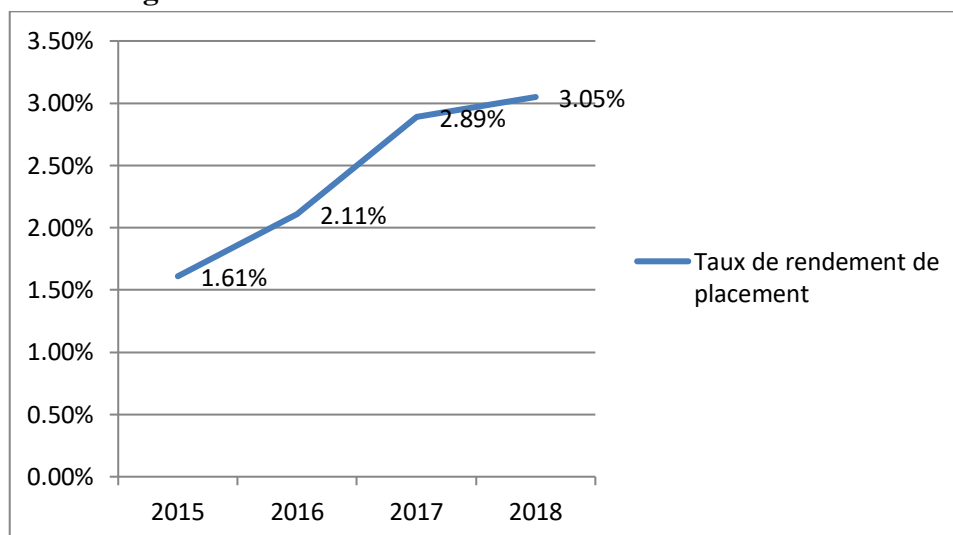
Unité : en Millions de Da

	2015	2016	2017	2018
Résultat de placement	467	623	862	962
Placement financier	29 054	29 532	29 783	31 534
Taux rendement de placement	1,61%	2,11%	2,89%	3,05%

Source : établi par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 32 : Evolution du Résultat de placement et les placements entre 2015 et 2018

Source : réalisé par l'étudiant

Figure 33 : Evolution de taux de RP entre 2015 et 2018

Source : réalisé par l'étudiant

A travers le tableau et les figures ci-avant, on constate que le taux de rendement des placements est très faible et en moyenne de 2%.

En 2015, la CAAT n'a réalisé que 1,61% de rendement de placement soit le plus bas des les quatre années, ensuite il se progresse et arrive à atteindre 3% en 2018.

Le montant de résultat financier traduit la politique de l'entreprise qui vise la consolidation permanente de son assise financière toutrn respectant les critères de sécurité et rentabilité.

1.2.2.3.Levier financier :

Le tableau et les figures ci-après présentent l'évolution des placements financiers, les primes acquises et levier financier de la CAAT dans la période de quatre années, entre 2015 et 2018.

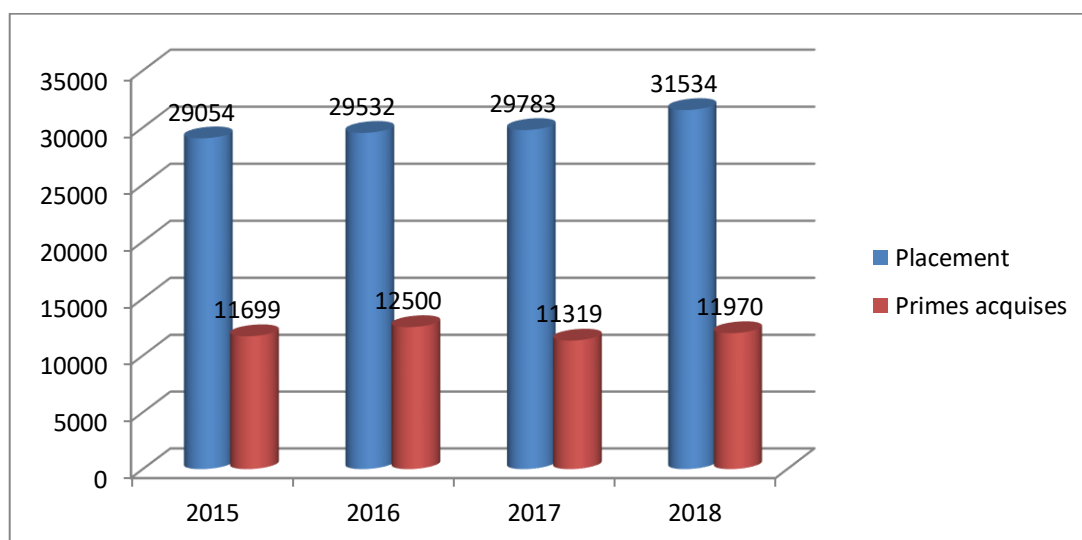
Tableau 16 : Evolution des actifs de placement, les Primes acquises et du Levier financier entre 2015 et 2018

Unité : en Millions de DA

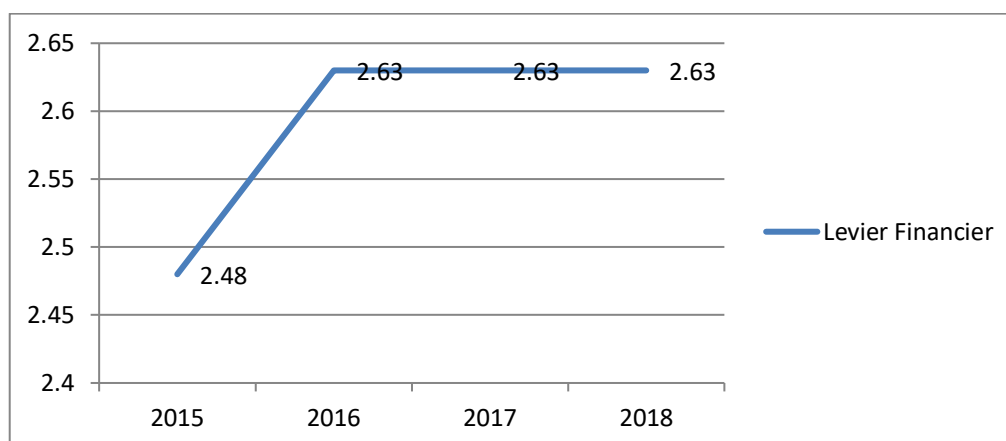
	2015	2016	2017	2018
Placement	29 054	29 532	29 783	31 534
Primes acquises	11 699	12 500	11 319	11 970
Levier financier	2,48	2,36	2,63	2,63

Source : réalisé par l'étudiant à partir des états financiers de la CAAT

Figure 34 : Evolution des Placements et les Primes acquises entre 2015 et 2018



Source : réalisé par l'étudiant

Figure 35 : Evolution du Levier financier entre 2015 et 2018

Source : établi par l'étudiant

Selon le tableau et les figures ci-dessus, on remarque que la CAAT a enregistré au niveau de levier financier une baisse de 4%, en raison de la progression des sinistres enregistré dans cet exercice.

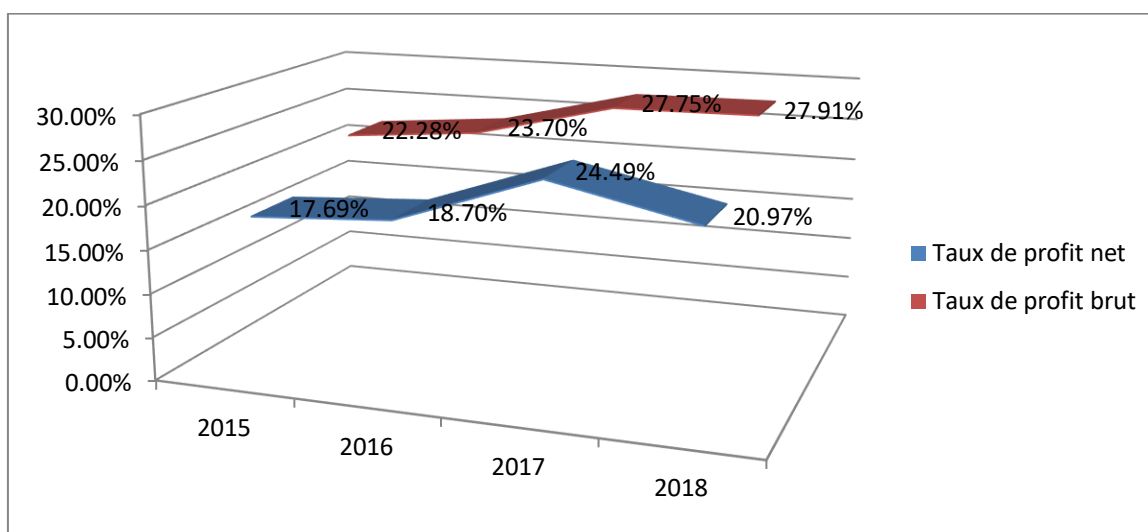
Ensuite, de 2017 à 2018 le levier financier augmente en marquant 2,63%, et c'est principalement dû par l'accroissement des placements de la CAAT.

Sous-section 02 : L'impact de la réassurance sur le profit de la CAAT :

Dans ce qui suit, on va traiter l'effet de la réassurance sur les résultats réalisés par la CAAT en analysant l'évolution des taux des profits (bruts et nets) entre la période de 2015 et 2018.

Le ratio est calculé par la sommation des taux des résultats technique et financiers bruts.

La figure suivante illustre l'évolution des taux de profits entre 2015 et 2018 :

Figure 36: Evolution du taux de profit brut et net entre la période de 2015 et 2018

Source : réalisé par l'étudiant

Au long des quatre années la CAAT a réalisé un taux de profitabilité brut qui tourne en moyenne au tour de 25% et cela revient à la situation prospère de la CAAT moins de sinistres ou moins des charges de fonctionnement.

La profitabilité brute de la CAAT est influencée par son niveau des sinistralités, les charges de fonctionnement (principalement les charges personnels tout comme le cas du résultat net).

On constate que la réassurance protège et préserve la CAAT de l'impact de l'avènement des grands risques, ainsi elle empêche la compagnie de réaliser des grandes marges lorsque la sinistralité est modeste.

Enfin, la méthode DuPont permet de décomposer la performance financière de la compagnie CAAT, d'après les résultats obtenus par l'analyse on constate que la compagnie en question dégage un ROE élevé qui se forme par la rotation des capitaux propres et une profitabilité remarquable, de plus la profitabilité brute dégagée revient au rendement technique.

Sous section 03 : Les limites du modèle DuPont de Nemours :

La méthode de DuPont nous a permis de réaliser un diagnostic de la situation de la société d'assurance CAAT, ainsi d'évaluer la performance financière, certes comme tout autre modèle existant, il existe quelques inconvénients et limites, citant :¹

- La méthode est basée sur des données comptables, qui ne sont pas forcément toujours fiables et reflètent la situation réelle de l'entreprise.
- Mauvaises données en entrée, ordures en sortie, qui signifient que si les données utilisées dans l'application de la méthode sont fausses, l'analyse va être fausse aussi et ne reflète pas l'image réelle de l'entreprise.
- La comparaison entre les entreprises doit respecter certains points, comme le domaine d'activité et la taille.

Enfin, on a analysé la performance financière de la CAAT assurance, d'une façon simple et rapide, et qui permet aux actionnaires de suivre l'évolution de la performance de cette dernière, en précisant que les données fournies doivent être fiables et reflètent la situation réelle de l'entreprise.

¹ WIEGIEL.A-J., Gérer la rentabilité courante en employant des outils traditionnels de gestion de la performance, Explication du modèle DuPont. www.12Manage.com (consulté 25/07/2020 à 12 :45h).

Conclusion

Au terme de l'application de la méthode DuPont afin d'analyser la performance financière de la compagnie d'assurance CAAT durant les quatre ans de 2015 à 2018.

On a pu évaluer la performance de la compagnie en question à travers les indicateurs clés de performance spécifiques aux assurances, dont elle a bien géré son cycle technique, et elle a réussi de dépasser les exigences réglementaires en marquant une marge de solvabilité de 25 Millions de DA en 2018.

Ensuite l'analyse de la performance financière de la CAAT par la méthode DuPont a permis de déterminer le rendement des capitaux offert aux actionnaires ainsi que la situation brute et nette de cession en réassurance de la CAAT.

En résultant elle a conduit à constater que la CAAT est performante durant cette période.

CONCLUSION GENERALE

Notre étude a été réalisée en vue de l'évaluation de la performance financière d'une compagnie d'assurance par la méthode DuPont de Nemours.

On a choisi le modèle Dupont de Nemours pour pouvoir mesurer la performance financière de la Compagnie Algérienne d'Assurance CAAT période de 2015 jusqu'à 2018, en faisant recours aux indicateurs clés spécifiques conformément aux sociétés d'assurances. Le choix de la compagnie était basé en vue de la taille de la compagnie, son chiffre d'affaires remarquables qui dépasse 24 Milliards de DA ainsi son importance sur le marché algérien.

Notre travail est subdivisé en deux parties, en premier lieu la partie théorique, qui avait pour objet de souligner la notion d'assurance et d'autres concepts de base, l'évolution de l'assurance dans le monde et en Algérie. De plus, on a défini la performance des assurances et présenter les indicateurs clés nécessaires (techniques et comptables) dans sa mesure, ainsi on a consacré toute une section pour définir la notion de la performance financière des assurances et les méthodes utilisées dans l'évaluation de cette dernière. Et à partir de cette partie théorique on a pu confirmer les deux premières hypothèses.

En second lieu, dans la partie pratique de notre étude, on a mis l'accent sur la méthode DuPont de Nemours, où on a présenté ses origines, ainsi les indicateurs clés spécifiques qui sont conformes aux sociétés d'assurances.

La recherche est faite sur la base de la collection des données essentielles et accessibles, présentés sous formes des bilans et comptes de résultats de la compagnie en question, ainsi le calcul et l'interprétation des résultats acquis à partir des ratios qui composent la pyramide DuPont.

Ces résultats obtenus par la méthode nous a permis d'évaluer la performance financière de la compagnie en question, où ils ont montré la situation technique et financière de la CAAT.

D'un angle technique, la CAAT a réussi à marquer un taux de profitabilité positif tout au long des quatre années, ainsi elle a affiché un taux de sinistralité satisfaisant à la faveur de l'absence des grands sinistres, également ce résultat satisfaisant marqué au niveau technique de l'entreprise revient au respect des engagements envers les assurés et la réduction de plus de 10% des dossiers en stock.

Comme les compagnies d'assurances sont dans l'obligation de placer au moins 50% de leurs primes dans des bons de trésor avec une rémunération faible (environ 2%), cela a reflété sur la rentabilité financière de la CAAT, où elle est très faible par rapport aux placements engagés.

Egalement, selon les profits réalisés, la CAAT vend des produits qui génèrent des profits et ils permettent aux actionnaires d'avoir des gains généreux.

Les résultats obtenus dans le cas pratique de notre recherche ont confirmé la troisième hypothèse.

De plus, la CAAT s'améliore progressivement, en marquant qu'elle a élargi son réseau de distribution des produits en ouvrant deux nouvelles succursales : une au niveau de la wilayas de Sétif (2017) et l'autre au niveau de la wilayas de EL BAYADH (2018), ainsi le lancement des deux nouveaux produits novateurs a savoir « l'assistance domiciliaire » et « l'assistance professionnelle ».

Les résultats dégagés par cette recherche permettent de déduire que les hypothèses sont confirmées.

- La première est confirmée du fait que le processus d'exploitation de l'assurance est inversé, dont les assureurs reçoivent les primes avant de connaître le coût des sinistres.
- La deuxième est confirmée dont la performance financière permet à la compagnie d'assurance de mesurer sa productivité et rentabilité.
- La troisième hypothèse qui concerne le cas pratique est aussi confirmée, du fait que la méthode DuPont nous a permis d'évaluer la performance financière de la CAAT, où elle est caractérisée par un taux de sinistralité satisfaisant et des profits généreux.

De plus, les résultats de la CAAT peuvent être largement améliorés si la société continue dans la stratégie d'élargir son réseau de distribution, de diversifier son portefeuille d'activité ainsi de se centrer sur des nouvelles affaires, également de maintenir la rapidité dans la réglementation des sinistres.

Et dans le but de garantir sa survie et d'être plus attractive aux assurés, la société d'assurance doit améliorer sa compétitivité en termes de tarifs et de solvabilité.

Comme la performance de l'entreprise est une notion multidimensionnelle, et notre travail s'intéresse uniquement à l'aspect financier de la performance, donc il est nécessaire d'ouvrir la porte à des recherches complémentaires afin d'obtenir une évaluation de la performance globale de la compagnie d'assurance, ainsi une analyse de la performance des agences ou des succursales de la compagnie par la méthode DEA.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrage :

- BERNALD Nicolas, DE RONGE Yves, Contrôle de gestion perspective stratégique et managériale, 2^{ème} édition Pearson, France, 2013.
- BOISSELIER Patrick, CHALENCON Luidivine, DORIOL Davis, Contrôle de gestion, Edition Vuibert, 2013.
- CHAVEAU-AUSSOURD Véronique, LAGODA Jean-Marc, Cas de gestion de l'entreprise agricole : outils aide à l'évaluation et à la décision, Edition France agricoles, 2019.
- COUILBAUT François, CONSTANT Eliashberg, LATRASSE Michel, Les grands principes de l'assurance, 5^{ème} édition L'argus, Paris, 2002.
- COULON Yannick, Guide de pratique de la finance d'entreprise, Edition Gualino, 2017.
- DEGOUS Jean-Guy, Introduction à la comptabilité financière, Edition Collection e-theque, 2010.
- DESIRE-LUICIANA Marie-Noëlle, HIRSCH Daniel, KECHAR Nathalie, POLOSSAT Marc, Le grand livre du contrôle de gestion, Edition Eyrolles, Paris, 2013.
- FOSTO Jean-Marie, Le contrôle de gestion des sociétés d'assurance, Edition Harmattan Cameroun, Paris, 2014.
- GIRAUD Françoise, SAULPIC Olivier, MAULLEAU Gérard, DELMOND Marie Hélène, BESCOS Pierre-Laurent, Contrôle de gestion et pilotage de la performance, 3^{ème} édition Gualino Editeur, France, 2008.
- HELLUY Arnauld, DURAND Xavier, Les fondamentaux du contrôle de gestion pour une entreprise performante et durable, Edition Eyrolles, France.
- HENRIET Dominique, ROCHET Jean-Charles, Microéconomie de l'assurance, Edition Economica, Paris, 1991.
- LEGORS Georges, Mini manuel de la finance d'entreprise, 2^{ème} édition Dunod, Paris, 2014.
- LONING Hélène, MALLERET Véronique, PESQUEUX Jérôme, Contrôle de gestion des outils de gestion aux pratiques organisationnelles, 4^{ème} édition DUNOD, 2013.
- LUKAU NKODI François, Gestion des assurances, Edition Hamarttan RDC, Paris, 2014.
- MARTIN André, Les techniques d'assurance, Edition Dunod, Paris, 2010.
- MEIER Olivier, Dico du manager, Edition Dunod, Paris, 2009.
- NARO Gérald, AUGE Bernard, Mini manuel de contrôle de gestion, Edition Dunord, Paris, 2013.
- PIMBERT Agnés, L'essentiel du droit des assurances, 4^{ème} édition Gaulino, 2019.
- SELMER Caroline, Toute la fonction finance, Edition Dunod , 2006.
- TRAINAR Philipe, THOUROUT Patrick, Gestion de l'entreprise d'assurance, 2^{ème} édition Dunord, Paris, 2017.

2. Articles :

- Almazari Ahmed Arif, financial performance analysis of the Jordan Arab Bank by using the DuPont system of financial analysis, International Journal of Economics and finance, N04, 04/2012.

- Franck BRULHART, Sandrine GHERRA, Philippe ROUSSELOT, un outil de mesure et de signalisation de la performance pour la PME: Présentation d'un modèle DuPont enrichi, revue internationale PME, volume 22, N2, 2009, pp 67-93.
- IBKFINANCE, l'analyse financière par les ratios : le modèle DuPont, 2011.
- ISSOR Zineb, la performance de l'entreprise : un concept complexe aux multiples dimensions, projectics/Proyética/Projectique, N°17, 2017.
- KINGHAM J., Measuring Leverage In Banks, Insurance Companies And Non-Financial Companies, 20/11/2014, <https://www.google.com/amp/s/seekingalpha.com/article/2698725-measuring-leverage-in-banks-insurance-companies-and-non-financial-companies>
- RENAUD Angèle, BERLAND Nicolas, Mesure de la performance globale des entreprises, Comptabilité et environnement, May 2007, France.

3. Guides et codes :

- Code des assurances.
- KPMG, Guide des assurances, 2009.
- Ordonnance N°95-07 du 25 Janvier 1995 relative aux assurances.

4. Revues et périodiques :

- BELGHANAMI NawelWassila, DIB Kamel, La conception de la performance et ses indicateurs : Enjeux et problématiques de mesure, revue de recherches en science financières et comptables, 2018.
- PESTIEAU Pierre, PIRARD Chantal, L'entreprise d'assurance : économies d'échelle et performance, revue d'économie financière, N°11 ,16/10/2015.

5. Travaux universitaires :

- HADAD Fahima, Mesurer la performance d'une agence d'assurance, EHEA, Alger, 2017.
- OUBYA Ghazlene, Contribution à l'étude des déterminants de la performance de l'entreprise : impact de la création de valeur pour le client sur la performance des entreprises hôtelières en Tunisie. Gestion et Management, Université Cote d'Azur, France, 2016.

6. Autres :

- Bulletin de la CCR, 18/07/2012.
- Glossaire assurance.
- CHAVEAU-AUSSOURD Véronique, LAGODA Jean-Marie, Cas de gestion de l'entreprise agricole : outils aide à l'évaluation et à la décision, Edition France agricoles, 2019.
- InstitutBetterStudyPyramide DuPont, art <https://betterstudy.ch/pyramide-dupont/>, 21/05/2018.
- Laure MK, une méthode simple de diagnostic financier global de l'entreprise : le systèmeDuPont, conseil gestion/fiancer, diagnostic financier, 26/11//2013.
- Note de conjoncture du marché des assurances, T4 et 2019.
- Rapport annuel du ministère des finances sur l'activité des assurances 2017.

- Rapport annuel du ministère des finances sur l'activité des assurances 2017.
- Workshop Solvency, La solvabilité des sociétés d'assurance finalités et règles, CCR Alger, 12/10/2015.
- ZOUARI Mohamed, les indicateurs clés de l'entreprise d'assurances, cours, IFID, Tunis.

7. Sites web :

- www.caat.dz
- www.uar.dz
- www.cours-assurance.org
- www.bacstmg.net
- www.atlas-mag.net
- www.index-assurance.fr
- <http://greta-assurance.e-monsite.com/pages/eejma/le-role-des-entreprises-d-assurance/l-role-economique.html>
- Les sites web de toutes les compagnies d'assurances mentionnées auparavant.

ANNEXES

Annexe n°01 :

ACTIF	NOTE	MONTANT BRUTE n	AMORT-PROV n	MONTANT NET n	MONTANT NET n-1
ACTIF NON COURANT					
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif		0,00	0,00	0,00	
immobilisation incorporelles	2.1.1	223.273.302,72	119.247.443,86	104.025.858,86	129.743.048,19
immobilisation corporelles	2.1.1				
- Terrains		627.211.910,93	0,00	627.211.910,93	619.309.910,93
- Bâtimens		4.609.403.968,73	1.829.827.198,93	2.779.576.769,80	2.784.416.461,40
- Immeuble de Placements		1.046.034.162,92	397.721.176,06	647.312.976,87	636.144.894,94
- Autres immobilisations corporelles		1.420.833.664,62	890.991.899,70	529.841.664,92	547.837.629,16
- Immobilisations en concession		34.757.250,00	6.319.493,70	28.437.756,30	29.491.000,00
immobilisation en cours	2.1.1	888.676.696,66	3.667.853,86	884.917.742,71	774.186.128,06
immobilisation financières	2.1.1				
- Titres mis en équivalence		0,00		0,00	
- Autres participations et créances rattachées		3.974.791.373,51	0,00	3.974.791.373,51	2.644.851.304,44
- Autres titres immobilisés		12.889.371.184,37	2.710.400,00	12.886.660.784,37	8.920.393.943,57
- Prêts et autres actifs financiers non courants		163.990.334,49	3.119.188,18	160.871.146,31	121.161.469,76
- Impôts différés actif	2.1.5	266.346.670,72		266.346.670,72	326.473.149,92
- Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants		0,00		0,00	
TOTAL I - ACTIF NON COURANT		26.142.691.209,57	3.253.594.664,27	22.888.996.665,30	17.532.998.940,37
ACTIF COURANT					
Provisions techniques d'assurance	2.1.2				
- Part de la coassurance cédée		0,00		0,00	
- Part de la réassurance cédée		6.639.679.159,54		6.639.679.159,54	6.517.072.921,63
Créances et emplois assimilés					
- Cessionnaires & Cédants débiteurs		64.206.043,27	0,00	64.206.043,27	242.837.470,91
- Assurés, intermédiaires d'assurance débiteurs	2.1.3	10.988.437.206,13	1.820.184.378,23	9.168.252.826,90	7.399.261.291,22
- Autres débiteurs	2.1.3	2.624.698.997,57	85.876.461,16	2.538.722.536,41	2.416.200.670,25
- Impôts et assimilés		1.182.272.928,00	162.327.878,90	1.029.945.049,10	1.012.497.160,46
- Autres créances et emplois assimilés		0,00		0,00	0,00
Disponibilités et assimilés	2.1.4				
- Placements et autres actifs financiers courants		12.408.067.123,54	44.460.060,42	12.363.607.063,12	16.468.308.180,66
- Trésorerie		3.044.082.870,32		3.044.082.870,32	3.266.493.990,03
TOTAL II - ACTIF COURANT		36.951.244.327,37	2.102.848.778,71	34.848.396.548,66	37.321.671.686,15
TOTAL GENERAL ACTIF		63.093.835.536,94	5.356.443.432,98	57.737.392.103,96	54.854.670.626,52

PASSIF	NOTE	MONTANT	
		NET n	NET n-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	2.1.5	16.000.000.000,00	16.000.000.000,00
Capital non appelé		0,00	
Primes et réserves (Réserves consolidées(1))	2.1.5	2.904.789.209,24	1.790.346.646,15
Ecart de réévaluation		0,00	1.083.358,06
Ecart d'équivalence(1)		0,00	
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	2.1.5	2.337.768.352,87	2.069.022.829,98
Autres capitaux propres - Report à nouveau	2.1.5	0,00	0,00
Part de la société consolidante(1)		21.242.557.562,11	19.860.452.834,19
Part des minoritaires (1)			
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES		21.242.557.562,11	19.860.452.834,19
PASSIF NON COURANT			
Emprunts et dettes financières	2.1.5	7.319.945,21	7.550.062,66
Impôts (différés et provisionnés)	2.1.5	28.414.413,93	26.837.735,09
Autres dettes non courants		768.437.751,05	29.491.000,00
Provisions réglementées	2.1.5	3.150.481.741,76	2.934.991.169,70
Provisions et produits constatés d'avance	2.1.5	621.522.397,33	745.324.937,96
TOTAL II - PASSIF NON COURANT		4.576.176.249,28	3.744.194.905,40
PASSIF COURANT			
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	2.1.5	3.194.746.191,32	3.243.777.756,49
Provisions techniques d'assurance	2.1.2		
- Opérations directes		18.071.715.618,02	18.288.529.231,70
- Acceptations		1.335.065,16	205.229,20
Dettes et comptes rattachées			
- Cessionnaires et Cédants créditeurs	2.1.3	3.980.205.339,84	3.484.809.812,59
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs		160.494.975,08	135.262.201,91
Impôts Crédits	2.1.3	2.767.369.463,23	2.571.431.263,60
Autres dettes	2.1.3	3.742.791.639,92	3.526.007.389,99
Trésorerie Passif		0,00	0,00
TOTAL III - PASSIFS COURANTS		31.918.658.292,57	31.250.022.885,93
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		57.737.392.103,96	54.854.670.625,52

Annexe n°02 :

RUBRIQUES	OPERATIONS BRUTES n	OPERATIONS ET RETROCESSIONS n	OPERATIONS NETTES n	OPERATIONS NETTES n-1
Primes émises sur opérations directes	22.615.696.428,82	10.198.909.685,99	12.416.786.742,83	11.733.477.449,26
Primes acceptées	83.228.769,39		83.228.769,39	102.174.469,76
Primes émises reportées	-551.199.861,01	-551.264.631,60	64.770,59	-136.639.665,78
Primes acceptées reportées	0,00		0,00	
I - Primes acquises à l'exercice	22.147.725.337,20	9.647.645.054,39	12.500.080.282,81	11.699.012.253,24
Prestations sur opérations directes	11.593.404.309,26	3.967.495.189,74	7.625.909.119,52	6.932.644.052,28
Prestations sur acceptations	1.679.934,69		1.679.934,69	24.715,05
II- Prestations de l'exercice	11.595.084.243,95	3.967.495.189,74	7.627.589.054,21	6.932.668.767,33
commissions reçues en réassurance	1.811.546.338,20		1.811.546.338,20	1.785.850.165,77
commissions versées en réassurance	15.562.880,63		15.562.880,63	21.279.637,96
III- Commissions de réassurance	1.795.983.457,57	0,00	1.795.983.457,57	1.764.570.627,82
IV- Subventions d'exploitation d'assurance	0,00		0,00	
V- MARGE D'ASSURANCE NETTE	12.348.624.550,82	5.680.149.864,65	6.668.474.686,17	6.530.914.113,73
Services extérieurs & autres consommations	1.090.895.920,04		1.090.895.920,04	1.173.845.376,60
Charges de personnel	2.262.942.998,97		2.262.942.998,97	2.191.684.659,16
Impôts, taxes & versements assimilés	282.477.817,92		282.477.817,92	310.835.874,83
Production immobilisée				
Autres produits opérationnels	157.316.085,46		157.316.085,46	203.035.476,28
Autres charges opérationnelles	83.099.937,43		83.099.937,43	116.449.185,49
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur	1.251.528.339,78		1.251.528.339,78	1.062.983.245,39
Reprise sur pertes de valeur et provisions	484.960.939,66		484.960.939,66	261.227.691,18
VI- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	8.019.956.561,79	5.680.149.864,65	2.339.806.697,14	2.139.378.939,72
Produits financiers	861.228.046,17		861.228.046,17	799.079.793,09
Charges financières	238.130.339,01		238.130.339,01	332.419.361,00
VII- RESULTAT FINANCIER	623.097.707,16	0,00	623.097.707,16	466.660.432,09
VIII- RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (VI+VII)	8.643.054.268,95	5.680.149.864,65	2.962.904.404,30	2.606.039.371,81
Impôts exigibles sur résultats ordinaires			562.434.793,39	647.202.029,85
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires			62.701.268,04	-110.185.488,02
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES			15.799.568.811,66	14.726.925.841,61
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES			13.461.800.458,79	12.657.903.011,63
IX- RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRES	8.643.054.268,95	5.680.149.864,65	2.337.768.352,87	2.069.022.829,98
Eléments extraordinaires(produits)(à préciser)	0,00		0,00	
Eléments extraordinaires(charges)(à préciser)	0,00		0,00	
X-RESULTAT EXTRAORDINAIRES	0,00		0,00	
XI- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8.643.054.268,95	5.680.149.864,65	2.337.768.352,87	2.069.022.829,98
Part dans les résultats nets des sites mises en équivalence(1)				
XII- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE(1)				
Dont part des minoritaires (1)				
Part du groupe (1)				

Annexe n°03 :

N° Comptes	Actifs	Mt Brut	Am./Pv.	Exercice	Exercice - 1
2	ACTIFS NON COURANT	0	0	0	0
207	Ecart d'acquisition – « goodwill »	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	276 919 794,32	178 740 271,84	98 179 522,48	118 177 552,38
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0
211	Terrains	627 211 910,93	0	627 211 910,93	627 211 910,93
2131	Bâtiments	4 874 289 412,67	2 044 260 253,02	2 830 029 159,65	3 328 726 232,71
A8	Immeubles de placements	1 045 034 152,92	442 667 861,45	602 366 291,47	623 237 993,6
218	Autres immobilisations corporelles	1 679 674 034,25	1 109 452 214,62	570 221 819,63	516 660 780,89
22	Immobilisations en concession	34 757 250	8 425 991,6	26 331 258,4	27 384 507,35
23	Immobilisations en cours	1 010 901 606,69	3 657 853,85	1 007 243 752,84	548 183 556,8
265	Titres de participation évalués par équivalence (Titre mis en équivalence-entreprise associée)	0	0	0	0
26	Autres participations et créances rattachées	3 976 045 735,88	357 883 748,77	3 618 161 987,11	3 753 417 565,75
271+	Autres titres immobilisés	17 064 883 156,05	2 236 080	17 062 647 076,05	14 450 280 287,9
274+	Prêts et autres actifs financiers non courants	117 934 145,22	2 919 438,53	115 014 706,69	149 837 955,16
133	Impôts différés actif	234 482 717,9	0	234 482 717,9	235 697 678,87
188	Comptes de liaison	0	0	0	0
	TOTAL ACTIF NON COURANT	30 942 133 916,83	4 150 243 713,68	26 791 890 203,15	24 378 816 022,34
3+	ACTIFS COURANT	0	0	0	0
PRC1	Part de la réassurance cédée	10 322 156 141,67	0	10 322 156 141,67	9 547 035 426,28
CCD	Cessionnaires & Cocontracteurs	165 993 067,19	0	165 993 067,19	51 427 796,35
AEIDD	Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	13 443 472 856,52	2 591 785 790,22	10 851 687 066,3	9 681 878 733,91
409+	Autres débiteurs	3 243 230 214,78	45 429 187,93	3 197 801 026,85	2 810 285 422,18
44+	Impôts et assimilés	998 581 948,38	152 327 878,9	846 254 069,48	784 752 495,18
48	Autres actifs courants (Autres créances et emplois assimilés)	0	0	0	0
5	Disponibilités et assimilés	0	0	0	0
50-	Placements et autres actifs financiers courants	10 502 419 814,25	42 484 084,59	10 459 935 729,66	11 624 466 518,04
51+	Trésorerie	4 068 868 382,42	0	4 068 868 382,42	3 063 399 381,88
	TOTAL ACTIF COURANT	42 744 722 425,21	2 832 026 941,64	39 912 695 483,57	37 563 245 773,82
	TOTAL GENERAL ACTIF	73 686 856 342,04	6 982 270 655,32	66 704 585 686,72	61 942 061 796,16

N° Comptes	Passifs	Exercice	Exercice - 1
1	CAPITAUX PROPRES	0	0
101	Capital émis(capital social ou fonds de dotation, ou fonds d'exploitation)	20 000 000 000	16 000 000 000
109	Capital non appelé	0	0
104+	Primes et réserves	1 821 472 899,71	4 268 641 442,28
105	Ecart de réévaluation	0	0
107	Ecart d'équivalence	0	0
12	Résultats net – part du groupe	2 771 621 779,33	2 509 986 561,25
11	Autres capitaux propres (Report à nouveau)	0	0
PSC	Part de la société consolidante	24 593 094 679,04	22 778 628 003,53
PM	Part des minoritaires	0	0
	TOTAL1	24 593 094 679,04	22 778 628 003,53
1+	PASSIFS NON COURANTS	0	0
16+	Emprunts et dettes financières	8 893 583,19	7 615 139,34
134+	Impôts (différés et provisionnés)	189 290 016,81	27 136 718,36
229	Autres dettes non courantes (Droits du concédant)	26 331 253,15	297 384 502,1
PRRE	Provisions réglementées	3 952 661 923,13	3 429 244 463,18
15+	Provisions et produits comptabilisés d'avance	638 598 041,48	658 641 843,47
	TOTAL2 (TOTAL PASSIFS NON COURANTS)	4 815 774 817,76	4 420 022 666,45
4+	PASSIF COURANTS(CAPITAUX COURANT)	0	0
FVRR	Fonds ou valeurs reçues des assureurs	4 723 725 386,82	3 590 297 442,3
OPD	Options directes	20 089 337 197,52	18 471 023 647,25
ACCEP	Acceptations	14 274 300,13	2 189 768,66
CCC+	Cessionnaires et cédants créditeurs	5 065 162 190,56	5 764 174 908,87
AEIDC	Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	79 593 645,64	107 109 887,46
ICR	Immobilisations corporelles retraitées	3 116 703 682,42	2 916 985 692,42
42+	Autres dettes	4 206 919 786,83	3 891 629 779,22
	TOTAL3(Total Passif Courant)	37 295 716 189,92	34 743 411 126,18
	TOTAL GENERAL PASSIF	66 704 585 686,72	61 942 061 796,16

Annexe n°03 :

N° Comptes	Désignation des Comptes	Exercice	Exercice - 1
PEOD	Primes reçues sur opérations directes	12 492 457 740,98	11 648 685 101,5
PAA	Prime d'apport	125 286 927,26	99 433 729,83
PER	Primes reçues reportées	-647 510 042,28	-429 110 520,07
PAR	Primes acceptées reportées	0	0
PAE	Primes acquises d'exercice	11 970 234 625,96	11 319 008 311,25
POD	Prévisions (sinistres) sur opérations directes	6 146 807 485,98	6 261 185 055,81
PSA	Prestations sur acceptations	13 248 204,26	2 867 878,6
PSE+	II - PRESTATIONS DE L'EXERCICE	6 160 055 690,24	6 264 052 934,41
CRR	Commissions reçues en réassurance	1 890 225 787,2	1 930 423 065,6
CVR	Commissions versées en réassurance	28 403 548,93	16 089 056,26
CRAS	III - Commissions de réassurance	861 822 233,27	1 914 334 009,34
SEAS	Subventions d'exploitation d'assurance	0	0
MAN	MARGE D'ASSURANCE NETTE	7 672 001 173,99	6 969 289 386,19
61/62	Services extérieurs et autre consommations	1 182 406 566,16	1 109 511 091,26
63	Charges du personnel	2 379 469 496,69	2 234 553 766,62
64	Impôts, taxes versements assimilés	311 526 045,62	311 741 802,85
73	Production immobilisée	0	0
75	Autres produits opérationnels	141 953 462,29	219 758 942,97
65	Autres charges opérationnelles	115 293 245,2	100 015 536,41
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	1 671 898 989,91	1 417 912 867,38
78	Reprises sur pertes de valeur de provisions	226 865 020,6	264 284 262,49
RTO1	V - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	2 380 225 313,3	2 279 597 527,13
76	Produits financiers	1 378 656 162,88	1 081 072 409,01
66	Charges financières	416 574 044,19	218 616 143,65
	VI-RESULTAT FINANCIER	962 082 118,69	0
	VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT (5+6)	3 342 307 431,99	3 142 053 792,49
695+	Impôts exigibles sur résultats ordinaires	407 317 393,24	603 694 034,96
692+	Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	163 368 259,42	28 373 196,28
	TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES	15 579 531 510	14 798 457 935,07
	TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES	12 807 909 730,67	12 288 471 373,82
	VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 771 621 779,33	2 509 986 561,25
77	Éléments extraordinaires (produits)	0	0
67	Éléments extraordinaires (charges)	0	0
	IX-RESULTATS EXTRAORDINAIRE	0	0
	X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 771 621 779,33	2 509 986 561,25

Table des matières

Remerciements	V
Dédicace	V
Sommaire	I
Liste des tableaux	II
Liste des figures	III
Liste des abréviations	V
Résumé	VIII
INTRODUCTION GENERALE	A
CHAPITRE I : Aspects généraux sur les assurances	4
Section 01 : Généralités sur l'assurance	3
Sous-section 01 : Historique de l'assurance	3
Sous-section 02 : La notion d'assurance	4
Section 02 : Rôle et processus de l'assurance	13
Sous-section 01 : Processus de production	13
Sous-section 02 : Le rôle de l'assurance.....	14
Section 03 : Aperçu sur le secteur algérien des assurances	16
Sous-section 01 : Historique du secteur algérien des assurances.....	16
Sous-section 03 : Analyse du secteur assurantiel algérien	28
CHAPITRE II :	33
Généralités sur l'évaluation de la performance financière d'une compagnie d'assurance	33
Section 01 : Concept de la performance et son évaluation.....	35
Sous-section 01 : La notion de la performance.....	35
Sous-section 02 : Concept d'évaluation de la performance	39
Section 02 : Généralités sur la performance financière et ses outils d'évaluation.....	41
Sous-section 01 : Notion de la performance financière	41
Sous-section 02 : Les outils d'évaluation de la performance financière	42
Section 03 : Généralités sur la méthode DuPont de Nemours	50

Sous-section 01 : Concept de la performance financière de la compagnie d'assurance et son évaluation	50
Sous-section 02 : La méthode d'évaluation de la performance financière	54
Sous-section 03 : L'application de la méthode DuPont dans les assurances.....	58
Sous-section 04 : Les intérêts et les avantages du modèle DuPont.....	62
CHAPITRE III : Cas pratique	64
Section 01 : Présentation de la CAAT	66
Sous-section 01 : Présentation et historique de la CAAT	66
Sous-section 02 : Organisation de la CAAT	68
Sous-section 03 : La compagnie CAAT en chiffres.....	70
Section 02 : Evaluation de la CAAT en utilisant les indicateurs de la performance financière :.....	73
Sous-section 01 : Les ratios techniques.....	73
Sous-section 02 : Les ratios comptables	75
Section 03 : Evaluation de la performance financière de la CAAT en utilisant la méthode DuPont	79
Sous-section01 : Application de la méthode DuPont de Nemours	79
CONCLUSION GENERALE.....	97
BIBLIOGRAPHIE	101
ANNEXES	105

